

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

### opinion

#### La puissance des minoritaires

Avec des «si», on mettrait Paris en bouteille, dit le dicton. Mais avec un «si», on aurait pu mettre Paris en révolution: si l'ouvrier portugais décédé lundi pendant une manifestation devant l'usine Citroën de Levallois avait été un militant CGT au lieu de n'être qu'un travailleur réclamant le droit au travail, la France entière aurait entendu les pires accusations contre la firme du Quai de Javel et son syndicat «maison».

Il faut dire que malgré cette mort, les organisations de gauche et d'extrême-gauche comme le gouvernement d'ailleurs ne se sont pas privés de faire le procès de la grande marque automobile d'outre-Jura. Coupable à leurs yeux d'un crime de lèse-majesté: la CGT n'y fait pas la loi. C'est la CSL, Confédération des syndicats libres, qui y exerce le pouvoir ouvrier, en étant très largement majoritaire en voix au sein du personnel. Situation inadmissible pour la CGT et la CFDT, appuyées ouvertement par le ministre du Travail, qui ont cloué la direction de Citroën au pilori.

Qu'importe que sous les régimes précédents, qualifiés de «droite», la CGT ait pu en toute impunité exercer sans concession un véritable monopole de l'emploi dans les métiers du livre et de la presse. Le changement veut que l'intolérance soit érigée en qualité, dès lors qu'elle provient d'organisations qui se réclament de la base, même si leur représentativité n'est pas démontrée par les chiffres. Les méthodes suppléent à cette délicate lacune.

Chez Citroën, le conflit social a pris une allure de guerre ouverte. Dans laquelle ni le droit, ni la justice, ni le bon sens, n'ont possibilité de s'exprimer contre le pouvoir officiel et réel, parce que politiquement soutenu par les plus hautes instances, d'une minorité extrémiste qui veut mettre l'entreprise à sa botte. Par quatre fois, les tribunaux se sont prononcés en faveur de la direction demandant de faire cesser les entraves à la liberté du travail aux abords des usines dont les portes étaient interdites par la CGT. Par quatre fois, l'Etat a passé outre la décision de justice. Quand des CRS ont été envoyés, c'était contre ceux qui réclamaient l'accès à leurs postes de travail.

Mais l'épreuve de force, soutenue par l'Etat, plaçait les adversaires en position de parfaite inégalité. La poursuite signifiait à brève échéance le sabordage de Citroën. La direction générale a dû plier. Hier, elle a accepté les conditions fixées par le médiateur officiel. La démocratie en a encore pris un vieux coup.

J.-A. LOMBARD

## Offensive britannique aux Malouines: phase III

### Lueur d'espoir dans la nouvelle mission de paix de l'ONU

Alors qu'une nouvelle lueur d'espoir commence à poindre dans l'Atlantique-Sud avec la reprise de la mission de paix que le Conseil de sé-

curité des Nations Unies a confiée mercredi à son secrétaire-général, M. Javier Perez de Cuellar, l'opération britannique de reconquête des îles

Malouines est entrée hier dans sa troisième phase.

Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a annoncé devant la Chambre des communes que les forces terrestres britanniques «sont maintenant en train d'avancer à partir de la tête de pont» afin de reprendre le contrôle des Malouines.

Selon des experts militaires et des milieux proches du ministère britannique de la Défense, les commandos devaient se diriger vers Port Darwin, où ne se trouverait plus qu'une centaine de soldats argentins, si l'on en croit Londres, et sur la capitale Port Stanley, à 95 km de Port San Carlos.

Pour permettre aux forces terrestres d'enclencher Port Stanley et pour obliger les quelque 6000 Argentins qui y sont basés à se rendre, les Britanniques ont l'intention d'intensifier leur pression aéronavale.

Le ministre de la Défense, M. John Nott, a annoncé hier que trois raids «réussis» ont été lancés au cours des dernières 24 heures par des chasseurs-bombardiers «Harrier» contre le terrain d'aviation de Port Stanley. ► Page 3



Les armuriers de la Navy préparent des bombes sur le pont du «Hermès». (Bélino AP)

## Amnistie et levée des mesures de répression

### Brise démocratique en Bolivie?

Le président bolivien, le général Celso Torrelío Villa, a annoncé mercredi une amnistie générale et la levée de toutes les mesures dirigées contre les organisations syndicales et les partis politiques.

Les mesures de répression avaient été adoptées lors du coup d'Etat militaire sanglant du 17 juillet 1980 par lequel le général Luis Garcia Meza avait renversé la présidente Lidia Gueiler. Des centaines de dirigeants et membres des partis et syndicats avaient alors été expulsés, emprisonnés ou avaient quitté la Bolivie.

Le président Torrelío Villa a lancé un appel à tous les partis pour qu'ils participent désormais à la construction de la patrie et a exhorté le peuple à respecter la paix sociale.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé dans un communiqué que tous les Boliviens vivant à l'étranger pouvaient rentrer et que les partis politiques avaient recouvré l'ensemble de leurs droits. Le gouvernement, ajoute le communiqué, doit créer une commission formée de membres de l'exécutif et des forces armées devant laquelle devront se faire enregistrer les partis.

L'église et les tenants des droits de l'homme ont estimé à près de 5000 le

nombre des ressortissants boliviens qui vont pouvoir regagner leur pays aux termes de l'amnistie.

Les syndicats pourront disposer de leurs fonds qui avaient été gelés et les universités retrouveront leur entière autonomie.

L'annonce de ces mesures intervient alors que les activités industrielles et commerciales de la Paz sont en partie paralysées par une grève de 24 heures.

La presse affirme par ailleurs que des divergences se manifestent au sein des

forces armées où certaines tendances ont demandé le départ du président Torrelío Villa.

L'amnistie permettra entre autres de légaliser la présence en Bolivie de dirigeants de l'opposition rentrés clandestinement, notamment Juan Lechin Oquendo, chef de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), et Jaime Paz Zamora, dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) et de l'Unité Démocratique et Populaire (UDP).

(ats, afp, ap)

## Vente d'armes dans le monde

### L'URSS au premier rang

L'URSS a été durant la période 1979 à 1981 le principal vendeur d'armes conventionnelles lourdes, prenant 36,5% du marché mondial contre 33,6% pour les Etats-Unis et 9,7% pour la France qui garde sa troisième place.

L'Institut international de Stockholm de recherches sur la paix (SIPRI) comprenant des experts de l'Est et de l'Ouest et faisant autorité dans le domaine des armements, indique que ce groupe de tête est suivi respectivement par l'Italie (4,3%), la Grande-Bretagne (3,6%) et la RFA (3%) qui devance l'ensemble des pays du tiers monde (2,6 pour cent).

Les principaux clients ont été durant la période 1979-81 les pays industrialisés (37,8%), le Proche-Orient (27,9%) et l'Afrique du Nord (9,2%), qui précèdent l'Extrême-Orient (8,3%), les pays d'Amérique du Sud (6,2%) et l'Asie du Sud (South-Asia 4,9%)

► Page 3

## Enfin une solution durable?

### Un compromis pour résoudre un problème

En disant oui le 6 juin à la loi sur les étrangers, la Suisse a enfin la possibilité de liquider une fois pour toutes le problème des étrangers, se donne les moyens de mener une politique juste à leur égard. Cela en accord avec le peuple qui a toujours su faire preuve de sagesse lors des initiatives xénophobes.

Voilà, dans les grandes lignes les arguments principaux des très nombreux partisans de l'acceptation de cette loi. Très nombreux, car seuls les partis d'extrême-droite, comme l'Action nationale, et la gauche proche de la communauté «Etre solidaires» partent en guerre contre ce texte. Pour des raisons bien différentes, naturellement...

par Philippe O. BOILLON

Car, souvenez-vous: entre 1965 et 1974, nous avons dû nous prononcer à cinq reprises sur des initiatives visant à réduire d'une manière draconienne la population étrangère en Suisse. Cinq refus, mais cinq avis qui ont permis aux autorités fédérales de prendre la température de l'opinion publique, et enfin de préparer cette loi sur les étrangers. C'est en effet il y a moins d'un an - l'été dernier - que les Chambres fédérales adoptaient le texte de la nouvelle loi sur les étrangers.

Pas d'accord du tout, l'Action nationale a lancé un référendum appuyé par 86.000 signatures environ. Car les proches du conseiller national bernois Valentin Oehen ont, l'an dernier, repris du poil de la bête. L'échec cuisant de l'initiative «Etre solidaires», au printemps dernier, les a confortés dans leur raisonnement: «Les Suisses en ont à nouveau marre de la population

étrangère. Certes, nous ne pouvons plus nous lancer à nouveau dans un combat que nous savons perdu d'avance. Mais on peut tout de même empêcher cette nouvelle loi de passer».

Ce raisonnement de l'Action nationale est des plus logiques. Car c'est vrai, il ne faut pas se leurrer, qu'un rejet par le peuple serait interprété comme une victoire de l'Action nationale. Et non des ultras de la Communauté «Etre solidaires», qui rejette aussi cette loi, la jugeant incomplète, inhumaine.

#### UNE NÉCESSITÉ

Indiscutablement, une nouvelle loi sur les étrangers est nécessaire. La législation actuelle date de 1931. Au fil des ans, elle a été modifiée par divers arrêtés, ordonnances du Conseil fédéral.

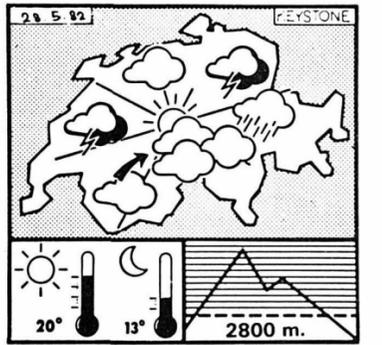
#### Votations fédérales du 6 juin



#### Loi sur les étrangers

1931, 1982, bien des choses ont évolué. Le but de l'opération du 6 juin est donc d'une part de rassembler tout ce qui concerne les étrangers sous le même toit et d'autre part de clarifier quelque peu les choses. Attention, étrangers et réfugiés politiques sont deux choses bien distinctes. Pour les seconds, c'est la loi sur l'asile uniquement qui entre en ligne de compte. Ils ne sont donc pas du tout concernés par la votation du 6 juin.

► Page 5



# M

### météo

Prévisions pour toute la Suisse: la couverture nuageuse subsistera ce matin. Des averses auront lieu. Elles pourront prendre un caractère orageux au sud. L'après-midi le temps deviendra partiellement ensoleillé. La température sera voisine de 13 degrés la nuit et de 24 l'après-midi. La limite de zéro degré passera de 3500 à 2800 m. Vents faibles, rafales à proximité des averses.

Evolution pour samedi et dimanche: fin de la tendance aux orages et temps agréable.

Vendredi 28 mai 1982

21e semaine, 148e jour

Fête à souhaiter: Germain

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	5 h. 44	5 h. 43
Coucher du soleil	21 h. 15	21 h. 16

	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,73 m.	750,62 m.
Lac de Neuchâtel	429,41 m.	429,40 m.

# S

### sommaire

Radio-TV locale: oui à la publicité?

SUISSE Page 5

Grand écran  
MAGAZINE Page 11

La déconfiture de BFG à Granges: un excès de confiance?

ECONOMIE Page 13

# R

### région

## 2e cahier

Aire de repos au Locle

### Initiative socialiste

PAGE 17

24073

**Sans problème roulez**

**TOYOTA**

Exposition permanente

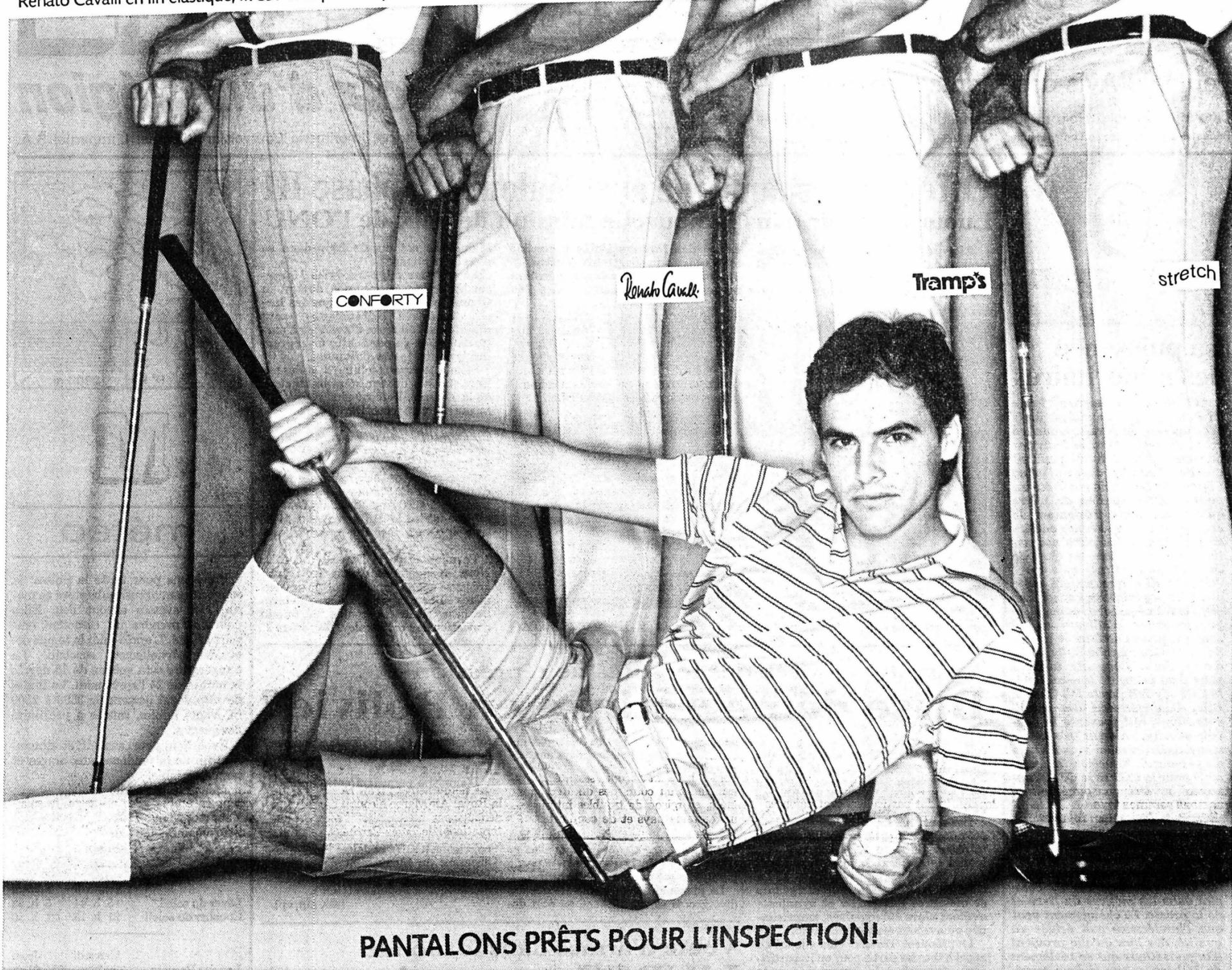
GARAGE DES MONTAGNES

**TOYOTA**

Vous pouvez nous faire confiance.

Garde à vous... fixe! De gauche à droite: Le pantalon Conforty en polyester, fr. 79.-, le Renato Cavalli en coton et polyester, fr. 79.-, le Tramp\*s d'allure nonchalante en pur coton, fr. 69.- et, tout à droite, un autre modèle Renato Cavalli en lin élastique, fr. 89.-. Au premier plan, le Tramp\*s Bermuda, actuellement très à la mode, fr. 49.-.

**SCHILD**  
LA MODE À SUIVRE



**PANTALONS PRÊTS POUR L'INSPECTION!**

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

86-317

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer à proximité de la campagne, rue de l'Hôtel-de-Ville

**APPARTEMENT**

de 3 pièces, tout confort, libre dès le 1er juillet 1982. Loyer: Fr. 444.- charges comprises.

Pour traiter: Gérance GECO  
Jaquet-Droz 58  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 22 11 15

28-12214

A louer à La Chaux-de-Fonds  
Rue Jacob-Brandt 4  
Libre tout de suite

**appartement 3 pièces**

Entièrement refait à neuf, dans maison ancienne, tout confort. Prix modéré.

Pour visiter s'adresser à la concierge.  
Tél. 039/23 54 63.

89-386

A louer

**APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**

tout confort, cuisine agencée. Place de garage. Loyer: Fr. 711.-, charges comprises.

Tél. 039/28 20 95 ou 23 58 05, heures des repas.

46865

À vendre à Cernier

**maison familiale**

appartement de 8 pièces sur 2 niveaux + rez-de-chaussée, atelier 102 m2 + colonne à essence libre de tout contrat.

Faire offres sous chiffre M 28-25341, Publicitas, 2001 Neuchâtel, Treille 9.

A louer au Noirmont  
bels et confortables

**appartements de 3 1/2 pièces**

au 1er et 3e étage.

Pour tous renseignements:  
Téléphone 039/53 14 50.

79-6475

Quartier de l'Hôpital, à louer

**4 1/2 pièces**

Tout confort avec cave et galetas.

Libre dès le 1er juillet.

Loyer Fr. 400.- + Fr. 150.-.

Tél. 038/33 20 45.

28-51



**À LOUER POUR L'AUTOMNE**

**APPARTEMENTS**

de 3, 4, 5 pièces, dans immeubles modernes, tout confort, service de conciergerie, quartiers sud et ouest de la ville.

46320

**STUDIOS**

tout confort, rues Croix-Fédérale et Confédération.

46321

**APPARTEMENTS**

de 3 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central, rues de la Paix, Jardinière et Numa-Droz.

46322

**APPARTEMENTS**

de 2 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central, rues du Nord, Jardinière.

46323

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A vendre dans le Jura Neuchâtelois

**HÔTEL-RESTAURANT**

Excellente situation.

Grande salle de 100 places.

Café-restaurant de 50 places.

Petite salle à manger de 20 places.

Parc privé à disposition.

Nécessaire pour traiter:  
Fr. 200 000.-.

Faire offre sous chiffre SG 46799 au bureau de L'Impartial.

Jeune couple avec enfants cherche

**appartement 3-4 pièces**

pour début septembre.

Tél. (039) 61 12 31 heures des repas.

46776

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds, un grand et bel

**appartement d'une pièce**

au 6e étage, loyer Fr. 273.- charges comprises.

Conciergerie: M. Marchon, tél. (039) 26 81 75

79-5155

**A LOUER, av. Léopold-Robert 51-53 LOCAUX COMMERCIAUX**

différentes surfaces, 1er et 2e étages, conviendraient pour des bureaux, cabinets médicaux ou autres.

Libres immédiatement ou à convenir.

S'adresser à:  
**ROLAND ZWAHLEN**  
Agent général  
Winterthur-Assurances  
Tél. (039) 23 23 45

91-480

**EXPOSITION DE CARRELAGES nuding**

CORCELLES Pl de la Gare / 038/31 55 55  
ARTICLES A DES PRIX AVANTAGEUX  
Ouvert tous les jours, samedi de 8. à 11 h. 45

87-119

A louer à La Chaux-de-Fonds

**chambre meublée**

tout confort.

EVENTUELLEMENT PENSION.

Tél. (039) 22 50 48 de 10 h. à 21 h. 46781

À LOUER à Saint-Imier

**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**

au 3e niveau, avec terrasse, cuisine, douche et WC.

Tél. (039) 41 44 49

93-56607

A vendre Bôle/NE

**ANCIENNE MAISON**

7 pièces, entièrement rénovée, parc arborisé, prix intéressant.

Faire offres sous chiffre 87-108  
ASSA, Annonces Suisses SA,  
fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

87-482

# MONDE

## Vente d'armes dans le monde: l'URSS au premier rang

Page 1

La progression des ventes soviétiques est attribuée par les chercheurs de l'institut indépendant à des efforts accrus en direction du Proche-Orient et de l'Afrique du Sud - au détriment des livraisons aux pays du Pacte de Varsovie - et aux dernières retombées de la politique restrictive de ventes voulue en 1977 par le président américain Jimmy Carter.

De 1979 à 1981, les pays du tiers monde ont absorbé 62 pour cent du total des ventes d'armes, contre 70 pour cent durant la période 1977-1981. En 1981, les Etats-Unis ont vendu au tiers monde pour 2,67 milliards de dollars 1975, l'URSS 2,42 milliards et la France 1,22 milliard.

La Libye se classe en tête des pays receveurs, devant l'Arabie saoudite, l'Irak et Israël. En 1981, 1100 contrats d'armements ont été signés. 94 pour cent des armes concernées sont neuves et l'institut note la tendance soviétique de fournir du matériel plus moderne qu'auparavant.

### UNE MAUVAISE ANNÉE

1981 a été une mauvaise année pour ceux qui souhaitent un monde moins armé et plus paisible, constate encore l'Institut international de Stockholm.

Selon les chercheurs les dépenses militaires dans le monde ont augmenté de trois pour cent en moyenne l'an dernier

### Hold-up à Boulogne Grièvement blessé

Cinq gangsters ont attaqué hier vers 14 h. 30 la succursale du Crédit du Nord, à Boulogne-sur-Seine. Ils ont forcé, en 45 minutes, 176 coffres appartenant à des clients. Au cours de leur fuite, pour éviter un barrage de police, ils ont grièvement blessé un jeune gardien de la paix, Claude Delattre, 21 ans, qui lutte contre la mort à l'Hôpital Henri Mondor, à Créteil.

Selon une nouvelle technique mise en pratique depuis quelques mois par deux ou trois équipes de gangsters, des banques sont attaquées en pleine journée et les coffres des particuliers sont défoncés au marteau et au burin. (ap)

### Les ministres européens de la Justice à Athènes La Suisse dans le camp libéral

La Conférence des ministres européens de la Justice s'est terminée hier soir à Kavouri, dans la banlieue d'Athènes sans que les responsables de la Justice des pays d'Europe occidentale aient pu se mettre d'accord sur une analyse commune des répercussions sur la criminalité de la situation de crise qui a atteint la plupart des Etats industrialisés.

Une nette divergence est apparue parmi les «21» quant à l'existence d'un lien entre crise et augmentation de la criminalité et sur les moyens d'y porter remède. Le rapporteur français, Robert Badinter a principalement proposé une dépenalisation des petits délits au

et se sont élevés à près de 650 milliards de dollars (518 milliards de dollars constants 1979). L'URSS et les Etats-Unis disposent maintenant d'une puissance de feu équivalente à huit milliards de tonnes de TNT.

En 1981, les Etats-Unis ont augmenté leurs dépenses militaires de 5,9 pour cent, dépenses qui se chiffrent à 134,330 milliards de dollars constants 1979 contre 118,80 milliards pour l'URSS.

L'URSS a maintenu sa suprématie quantitative cependant que les Etats-Unis ont gardé leur avance technologique dans les domaines des ordinateurs et de la micro-électronique. Le matériel soviétique s'est toutefois modernisé et les deux super-puissances ont amélioré de pair leurs recherches concernant la protection et l'efficacité de leurs satellites, dont le rôle de plus en plus important en matière de stratégie nucléaire est mis en évidence par le rapport du SIPRI.

### DÉPENSES EUROPÉENNES PLUS MODÉRÉES

Le rapport des chercheurs de Stockholm relève cependant quelques points jugés positifs. Ni le Japon, ni les alliés européens de Washington au sein de l'Alliance atlantique n'ont accepté d'augmenter massivement leurs dépenses militaires. Les dépenses européennes sont ainsi en plus faible progression qu'avant 1978 et n'ont augmenté en moyenne que de un pour cent en 1981, même si la France, premier exportateur européen d'armements, se trouve au troisième rang mondial.

Le Japon, quant à lui, n'a pas autorisé un budget de la Défense supérieur à un pour cent de son produit national brut.

Le rapport constate en outre que la Chine a réduit ses dépenses en armements de 13 pour cent l'an dernier, passant de 42,7 à 37,2 milliards de dollars constants 1979.

L'Amérique latine a, en revanche, considérablement accru ses dépenses d'armement au cours des dix dernières années, en raison de troubles intérieurs dans certains pays et de conflits inter-

moyen de mesures «alternatives» (amendes, retrait du permis de conduire...)

Cette proposition a reçu l'approbation de la délégation suisse. Le conseiller fédéral Kurt Furgler a souligné notamment que pour la petite criminalité relative au chômage et au désœuvrement, «le rôle du droit pénal ne peut être qu'accessoire et qu'il serait illusoire de renforcer la répression sous le coup de réactions émotives».

La position libérale de la plupart des Européens a été vivement critiquée par contre par les délégations belge et britannique, qui ont soutenu la nécessité de ne pas affaiblir la panoplie répressive dans une période justement de plus grande insécurité. (ats)



frontaliers. Le Brésil et l'Argentine, notamment, ont développé leur potentiel militaire durant ces dernières années.

### LA TERRE CEINTURÉE PAR DES CANONS AU LASER

Le développement des armes antisatellite et de la recherche dans le domaine des armes chimiques représente une tendance inquiétante, estime le SIPRI. Tous les trois jours, un nouveau véhicule militaire est placé sur orbite et il n'est pas exclu que, d'ici l'an 2000, la terre soit ceinturée par une batterie de canons au laser.

L'une des plus récentes inventions dans le secteur des armes chimiques est le gaz toxique, dit binaire, sûr pour son

utilisateur mais mortel pour l'ennemi. Scellés dans un obus, des gaz normalement peu dangereux se mélangent et deviennent mortels à l'approche de la cible. Les Etats-Unis, qui avaient cessé de produire ces armes en 1969, ont depuis peu construit un vaste laboratoire pour la production de grandes quantités de gaz binaires d'ici 1983.

En conclusion, le rapport du SIPRI regrette qu'aucun progrès sensible n'ait été enregistré en 1981 en matière de désarmement et de contrôle des armements dans le monde. Il estime que le hiatus le plus dangereux a été en 1981 l'absence de négociations sur l'armement stratégique militaire. (ats, afp)

### Détournement d'un Boeing marocain Heureux dénouement à Tunis

Le détournement d'un Boeing 727 de la Royal Air Maroc a connu hier soir un dénouement heureux sur l'aéroport international de Tunis-Carthage. Le pirate solitaire, de nationalité marocaine, s'est rendu aux autorités tunisiennes sans condition, deux heures après l'atterrissage de l'appareil, après avoir libéré tous les passagers (91) et les neuf membres de l'équipage.

Dans un récit qu'il a fait de l'opération, un steward a déclaré que l'auteur du détournement avait pris l'avion à Damas au départ de l'appareil, qui assurait un courrier régulier entre Damas, Beyrouth, Athènes et Casablanca.

Ce n'est que trois-quarts d'heure après le décollage de l'aéroport de la capitale grecque qu'il s'est manifesté, en pén-

trant dans la cabine de pilotage et en criant en arabe: «Pas un geste, je suis armé d'un revolver et d'une grenade».

L'avion devait se diriger d'abord vers Tripoli, puis après avoir tourné au-dessus de l'aéroport de cette ville, il a pris la direction de l'aéroport de Tunis-Carthage, où il s'est posé à 16 h. 43 GMT.

Selon le même steward, les passagers ignoraient tout de leur mésaventure et ce n'est qu'à Tunis que le commandant de bord leur a appris que «des difficultés techniques l'ont contraint à atterrir». Le pirate n'avait pas formulé de revendications politiques mais il avait fait des «recommandations d'ordre général et à caractère religieux sur la conduite à tenir dans le gouvernement des hommes et de la société». (ap)

### Le Japon ouvre son marché

Le Japon a annoncé hier une nouvelle série de mesures destinées à ouvrir plus largement son marché aux importations, notamment par la réduction ou l'élimination de 215 barrières tarifaires.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé que les ministres de l'Economie adopteraient définitivement ce matin ces mesures, très attendues par les partenaires occidentaux pour rééquilibrer leurs échanges avec le Japon.

Celles concernant les barrières tarifaires portent sur une large gamme de produits industriels et agricoles et entreront en vigueur à partir de mars prochain pour l'année fiscale 1983.

En réponse aux demandes pressantes des Etats-Unis, le Japon a accepté d'augmenter les quotas d'importation de viande de porc, harengs, mélasse et conserves d'ananas mais n'a pas changé ceux de viande de bœuf et oranges.

Les barrières tarifaires seront complètement levées pour les diamants taillés, les équipements de conditionnement

d'air, chaudières, tours à bois, appareils de photos, montres, équipements audiovisuels et aspirateurs.

Pour les ordinateurs et les films, les taxes à l'importation ont été réduites respectivement de 7 à 4,9% et de 6 à 4%.

D'après M. Hiroshi Fukada, haut responsable des affaires économiques au ministère des Affaires étrangères, Tokyo n'a pas évalué le coût de l'ensemble de ces mesures mais il a précisé que la moyenne des taxes douanières allait tomber de 6,2% à quelque 3% pour les produits manufacturés. (ats, reuter)

## E entre autres

### La cote d'amour

Pour son premier voyage en Afrique noire, le président François Mitterrand s'est bien gardé de pénétrer dans les zones de tempêtes; le Tchad ou Centrafrique. Il est allé prospecter dans des pays plus fidèles et plus équilibrés. Parmi eux: la Côte-d'Ivoire.

La Côte-d'Ivoire, un pays riche de la zone intertropicale mais qui souffre pourtant d'incertitudes économiques endémiques. Malgré la richesse de son sol, elle est incapable d'assurer ses besoins alimentaires, faute de consacrer un espace suffisant aux cultures vivrières.

Le pays a connu une prospérité économique qualifiée de «miraculeuse» jusqu'en 1977-78. L'essentiel de cet essor étant supporté par les exportations de cacao (premier producteur mondial) et de café (3e producteur mondial). Puis, presque du jour au lendemain, les cours se sont effondrés sous la pression de la spéculation internationale.

Les bénéficiaires des exportations ont été amputés de moitié, bien que les prix du café et du cacao n'aient pas baissé aux rayons des grands magasins et des épiceries de nos contrées, au contraire!

Autrement dit, il y a, à Londres et New York - les principales bourses où se fixent les prix de ces deux produits - des spéculateurs qui font des bénéfices indécents et abusifs sur le dos du producteur et des consommateurs que nous sommes tous.

Résultat: la caisse de soutien des prix agricoles, qui a permis le formidable développement ivoirien, est presque vide.

Le pays avait certes pris l'habitude de vivre au-dessus de ses moyens. Son avenir est maintenant entre les mains des bailleurs de fonds qui voudront bien financer le nouveau départ économique représenté par le gisement de pétrole «Espoir» - un nom, promoteur - au large des côtes.

Mais un fait est certain; la Côte-d'Ivoire reste l'enfant chéri de la coopération française dont les deux principes essentiels sont: «Assistance militaire et non-ingérence».

Un hommage rendu aux fidèles de la France et au président de Côte-d'Ivoire, Houphouët-Boigny, le vieux «sage» de l'Afrique installé, il y a plus de trente ans, par le ministre de la France d'outre-mer: François Mitterrand... Mario SESSA

### Offensive britannique aux Malouines: phase III

### Lueur d'espoir dans la nouvelle mission de paix de l'ONU

Page 1

Buenos Aires a annoncé que deux hélicoptères «Sea King» ont été abattus et que des patrouilles argentines ont été envoyées dans la région de Port San Carlos pour harceler les forces terrestres britanniques. Ces deux informations ont été démenties par Londres.

L'état-major inter-armées a également indiqué mercredi que les forces argentines ont bombardé la tête de pont britannique, infligeant à l'adversaire des pertes «qui n'ont pas encore été évaluées».

#### PRINCIPALE CIBLE

Les navires britanniques chargés de protéger la tête de pont ont été ces derniers jours la principale cible des avions argentins. Mme Thatcher a révélé hier que 33 marins sont morts ou disparus lors de l'attaque aérienne de mardi qui a causé la perte du destroyer «HMS Coventry» et du porte-conteneurs «Atlantic Surveyor».

Le porte-parole du ministère de la Défense, M. Ian McDonald, n'a pas caché que ce bilan «pourrait quelque peu s'alourdir».

Du côté diplomatique, M. Perez de Cuellar devait rencontrer hier soir les négociateurs argentins et britanniques. Le secrétaire-général de l'ONU a déclaré, à l'issue de ses premiers entretiens de mer-

credi soir avec M. Arnaldo Listre et Sir Anthony Parsons, qu'il espérait que les deux diplomates «reviendront jeudi soir avec les observations de leur gouvernement respectif».

Mme Thatcher a fait part de l'intention de son gouvernement de «coopérer pleinement avec le secrétaire-général», en rappelant toutefois qu'aux yeux de la Grande-Bretagne, la «seule condition acceptable pour un cessez-le-feu est qu'il

soit sans équivoque lié à un engagement argentin ferme et sans condition à commencer à retirer leurs forces des Malouines».

En acceptant sa nouvelle mission de médiation, M. Perez de Cuellar, conscient des «difficultés extrêmes» auxquelles risquent de se heurter les négociations, a déclaré: «Le conseil peut être assuré que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour parvenir à la paix». (ap)

### Assaut lancé sur Darwin

Des parachutistes britanniques ont lancé un assaut hier à l'aube (heure locale) contre des positions argentines autour de Darwin, au centre de l'île orientale des Malouines, a rapporté hier soir le correspondant militaire de l'agence britannique Press Association. Trois mille marines et parachutistes ont entamé hier l'offensive en «avançant profondément» de Port San Carlos vers l'intérieur de l'île orientale, selon le correspondant, qui dispose, avec ses collègues britanniques, de briefings particuliers du ministère de la Défense. Le but d'une attaque sur Darwin, selon Press Association, «est d'établir un flanc pour un éventuel mouvement d'ampleur vers Port Stanley. Les unités évitent de communiquer leur avance par radio à leur base, soit à cause de l'intensité de combats, soit pour ne pas révéler leur position».

«L'offensive a été appuyée par des obusiers de 105 mm. et des mortiers de 81 mm. Les troupes ont également utilisé des canons de combat anti-char de 120 mm. Parallèlement, des chasseurs Harrier de la RAF ont mené des raids à l'aide de canons de 30 mm. et de bombes à fragmentation BL 755. On ignore quel degré de résistance ont opposé les forces argentines», a ajouté l'agence britannique.

Hier après-midi, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, avait annoncé à la Chambre des communes que les troupes britanniques «progressaient maintenant à partir de la tête de pont» de Port San Carlos.

Par ailleurs, des troupes britanniques progressent vers l'est sur l'île orientale des Malouines, parallèlement à l'assaut lancé vers Darwin, a encore indiqué hier soir l'agence britannique Press Association. (ap)

### En bref

● MANAGUA. - Le Nicaragua et le Honduras ont fait appel à l'aide internationale après le passage du cyclone Aleta qui a inondé plusieurs régions dans les deux pays, fait 55.000 sans abris et 140 morts.

● WASHINGTON. - Le Maroc et les Etats-Unis ont signé un accord donnant aux forces américaines droit d'accès à des bases aériennes marocaines.

● ÉPINAL. - Un train de marchandises et un train «de travaux» se sont percutés au niveau de Xertigny (Vosges): deux personnes sont mortes et quatre ont été blessées.

● PARIS. - M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste a été reçu à l'Élysée par le chef de l'Etat. Les relations entre les deux hommes continuent à être au beau fixe.

● METZ. - M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a obtenu, au congrès de Metz le quitus, sur le rapport d'activité de l'instance dirigeante de la confédération pour les trois dernières années.

● CHICAGO. - M. Alexander Haig, a fait savoir que les Etats-Unis allaient lancer une nouvelle offensive diplomatique pour favoriser le retour de la paix au Proche-Orient.

● ATHÈNES. - Le gouvernement grec a décidé de se retirer des manœuvres de l'OTAN pour protester contre des violations de son espace aérien par l'aviation militaire turque.

● BOGOTA. - Les principaux dirigeants du mouvement colombien M. 19 (extrême-gauche) ont été condamnés à 20 ans de prison.

# STOPPÉS NET

**S**toppés net - tous ceux qui paient ailleurs plus de **78 francs** pour ce blouson EXECUTIVE (capuchon intégré, 4 poches extérieures, 3 intérieures, doublure éponge), plus de **29 francs** pour le polo-shirt coordonné (entretien facile, 2 poches de poitrine, pattes d'épaules), et plus de **88 francs** pour le pantalon à pinces, structuré lin, de teinte claire. Bref, tous ceux qui déboursent ailleurs, pour la tenue complète, plus que la somme modique de **195 francs**.



EXECUTIVE LINE  
**PKZ**  
Au point.

La Chaux-de-Fonds, 58, av. Léopold-Robert  
Neuchâtel, Bienne, Fribourg, Lausanne, Vevey, Genève et autres filiales dans toute la Suisse.

WIRZ

## UNE CORVÉE DE TONTE ?

# NON

UN VÉRITABLE PLAISIR AVEC DU MATÉRIEL DE QUALITÉ

**TORO**  
FLYMO  
HONDA

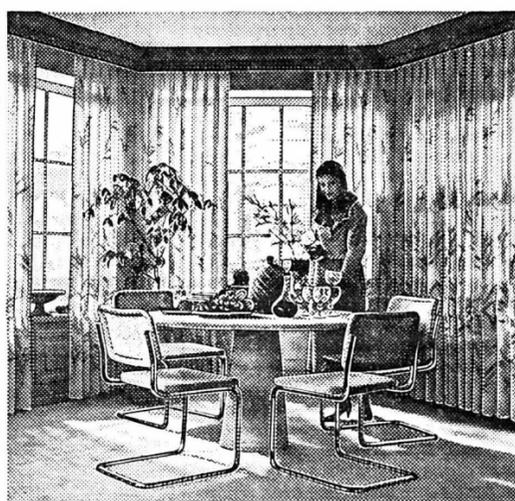


RENSEIGNEZ-VOUS !



**GENEVEYS**  
MECANICIEN  
2300 La Chaux-de-Fonds

23 40 05  
Recettes 15



**Gardisette**

Beauté avec label de marque. Tombée idéale, sans raccord ni couture.

**DECO - RIDEAUX**

Centre Jumbo - Offre exceptionnelle !

**CONFECTION GRATUITE SUR TOUS NOS VOILAGES !**

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**JE CHERCHE BAR À CAFÉ**  
sans alcool, La Chaux-de-Fonds - Le Locle ou environs.  
Ecrire sous chiffre PM 46163 au bureau de L'Impartial.

**À VENDRE, À CHEYRES, au bord du lac de Neuchâtel, 300 m. rive**  
**TRÈS JOLI CHALET DE VACANCES DE 4 PIÈCES**  
Living avec coin à manger et terrasse, 3 chambres, cuisine, douche et grand garage. Hangar pour bateau.  
650 m<sup>2</sup> de terrain clôturé. Droit de superficie de 99 ans.  
Prix : Fr. 160 000.- meublé.  
**Agence immobilière Claude Butty & Cie Estavayer-le-Lac**  
Téléphone (037) 63 24 24

A louer à La Chaux-de-Fonds  
**APPARTEMENT 2 PIÈCES**  
tout confort, loyer mensuel Fr. 233.-, charges comprises.  
Quartier piscine, libre tout de suite.  
Tél. 039/22 37 82.

Jeune couple cherche à louer  
**appartement**  
tout confort, moderne ou rénové, 4 1/2 à 5 pièces, de plein pied, avec JARDIN, à La Chaux-de-Fonds.  
Ecrire sous chiffre TN 46585 au bureau de L'Impartial.

**SAINT-IMIER, à vendre MAISON FAMILIALE**  
de 8 pièces, cuisine agencée, cheminée, garage, excellente isolation, situation imprenable, hypothèques assurées, fonds propres nécessaires 10%.  
Ecrire sous chiffre 93-31172 à Assa Annonces Suisses SA, Collège 3 2610 Saint-Imier

**À VENDRE À SAINT-BLAISE 2 PARCELLES DE TERRAIN ZONE VILLA**  
belle situation, à 5 minutes du centre.  
Ecrire sous chiffre 87-101 à Assa Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac 2001 Neuchâtel

**À LOUER pour le 1er juillet au Nord de La Chaux-de-Fonds appartement de 4 pièces**  
confort.  
Tél. (039) 22 63 02 heures des repas.

**À VENDRE À CORMONDRÈCHE TERRAIN À BÂTIR**  
belle situation, entièrement équipé.  
Ecrire sous chiffre 87-102 à Assa Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac 2001 Neuchâtel

A vendre à Travers  
**IMMEUBLE ANCIEN**  
de 4 appartements rénovés.  
Ecrire sous chiffre 28-500971 à Publicitas, 2001 Neuchâtel

**À LOUER, à Paix 19, pour tout de suite, cause départ magnifique studio**  
meublé.  
Tél. (039) 23 82 45 de 12 h. à 13 h. 30 et de 17 h. à 19 h.

A louer dès le 1er juillet aux **GENEVEYS-SUR-COFFRANE**  
**VILLA 5 PIÈCES**  
avec tout confort + garage et jardin. Loyer mensuel: Fr. 1 000.- + charges.  
S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91

**À VENDRE, au centre SUPERBE APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**  
endroit tranquille, cuisine agencée, balcon sur toutes les pièces, situation ensoleillée.  
Eventuellement financement 100%.  
Ecrire sous chiffre AB 45912 au bureau de L'Impartial.

A louer **appartement de 4 1/2 pièces**  
tout confort. Rue Abraham-Robert 45, pour le 31 juillet 1982.  
Tél. (039) 26 48 33 - 26 95 79

Cherchez à acheter **MAISON PARTICULIÈRE**  
6-8 pièces, garage, jardin, ou **TERRAIN À CONSTRUIRE**  
1 200 à 1 500 m<sup>2</sup>, zone nord-ouest de La Chaux-de-Fonds.  
Offres détaillées avec prix indicatif, sous chiffre ED 46704 au bureau de L'Impartial.

# SUISSE

# M

## maintenant

### Un enjeu d'importance

Les pressions de toutes sortes auront été efficaces.

Si l'information publiée par la presse alémanique se révèle exacte, le Conseil fédéral approuvera le 2 juin le projet de M. Léon Schlumpf.

Ainsi donc, les essais de radio et de télévision locales pourront recourir à la publicité pour leur financement. Avec certaines restrictions, bien entendu, mais qu'importe! c'est le principe qui compte.

Ces essais - prévus sur une période de trois ans - en seront-ils vraiment? Le terme «essai» semble en effet peu approprié, trompeur. Il ne faut pas se leurrer: il est inimaginable qu'après trois ans on renonce à la publicité. Inimaginable, car des contacts de quelques millions auront été passés entre les annonceurs et les radio-tv locales. Tout le système, toutes les structures de ces nouveaux médias auront été conçus avec et pour la publicité. Il sera donc impossible de revenir en arrière.

Alors, qu'est-ce qui est en cause dans cette affaire?

Nonobstant les intérêts (énormes) en jeu, c'est la qualité de l'information. Et ce problème n'est pas spécifique à ceux qui vivent de l'information mais il concerne l'ensemble des citoyens.

Loin de nous l'idée d'adopter une attitude crispée face à ce qui semble être une évolution inéluctable.

Les radios locales organisent, en général, le fond de leur programme avec de la musique. Elles ne consacrent à l'information qu'un temps d'antenne très court car il est un fait pour tous les médias: une bonne information coûte cher. Les journaux payent la leur en bonne partie avec le produit de la publicité. Que cette publicité dérive vers d'autres supports, les journaux se retrouveront très rapidement dans l'impossibilité de maintenir les nombreuses prestations qu'ils assurent à la manière d'un service public.

Le déplacement de la manne publicitaire sur des ondes locales n'entraînerait pas automatiquement un déplacement qualitatif de l'information.

Pour l'instant, ce sont là des questions qu'il faut se poser. Car ce qui se dessine, c'est la concentration des moyens d'informer entre les mains de quelques puissants groupes intercantonaux avant de devenir internationaux.

Une bonne démocratie a besoin, pour s'exprimer, d'une bonne information.

Demain, il faudra trouver un équilibre juste pour relever ce défi.

Philippe O. BOILLON

## Radio-TV locale

### Publicité partiellement autorisée?

La publicité sera partiellement autorisée dans les essais de radio et de télévision locale, toutefois des clauses restrictives serviront à protéger la presse écrite locale. Le projet d'ordonnance sur la radio-TV par câbles, dont le contenu a été dévoilé hier par l'hebdomadaire zurichois «Wochezeitung» a suscité des réactions mitigées parmi les partis gouvernementaux, tandis que le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie et la SSR se sont refusés à tout commentaire. Cette nouvelle révision du projet d'ordonnance du 7 mai dernier devrait être traitée par le Conseil fédéral dans sa séance du 2 juin prochain et devra remplacer l'ordonnance qui échoit le premier juillet 1982.

#### RÉACTIONS MITIGÉES

Le nouveau projet a suscité des réactions mitigées: les socialistes et les démocrates-chrétiens le rejettent, tandis que les radicaux et l'Udc y seraient plutôt favorables, ont indiqué jeudi à Berne ces formations politiques interrogées par l'Associated Press.

La procédure de consultation pour une nouvelle ordonnance avait abouti à une majorité en faveur de la publicité dans les réseaux locaux, a indiqué le porte-parole radical Christian Beusch, en ajoutant que le Département fédéral concerné avait tenu compte de cette volonté dans la nouvelle ordonnance. L'Udc salua la rigueur de cette ordonnance, qui contient, au sujet de la publicité, «des lignes de conduites plus rigides que celles actuellement appliquées à la SSR», a indiqué Hans P. Graf, porte-parole de l'Udc, à l'Associated Press.

Quant au porte-parole du parti socialiste, M. Peter Graf, il a qualifié ce projet de «plaisanterie» qui voue tous les efforts en vue de l'élaboration d'un article constitutionnel sur la radio-TV et les considérations contenues dans la conception globale des médias à la «maculature». Les démocrates-chrétiens estiment que l'ordonnance est en parfaite contradiction avec la conception globale des médias et s'opposent notamment à l'apport publicitaire pour les radios et télévisions locales.

#### CLAUSES RESTRICTIVES

La nouvelle ordonnance prévoit des clauses restrictives au sujet de la publicité afin de protéger la presse écrite, dont la limitation de la diffusion quotidienne de publicité à trente minutes pour la radio et à 20 minutes pour la télévision. De plus, les secteurs publicitaires autorisés à la radio-TV locale sont:

### Délégation militaire libyenne en Suisse

Une délégation militaire libyenne a séjourné, à sa demande, en Suisse de lundi à mercredi.

Au cours de leur visite, les officiers libyens se sont informés sur la défense générale, notre système de milice ainsi que sur des questions touchant à l'instruction de notre armée, a indiqué le Département militaire fédéral. (ats)

### CEDRA Opposition vaudoise

Les syndicats des communes des districts vaudois d'Aigle et du Pays-d'Enhaut, réunis à Olon le 19 mai dernier, ont abordé le problème des dépôts de déchets faiblement et moyennement radioactifs dans les sites du Bois de la Glaive (Olon) et de la colline du Montet (Bex).

Dans une résolution adressée au Conseil d'Etat vaudois, ils s'opposent à la création de tels dépôts, qui iraient à l'encontre du tourisme, de la viticulture et du développement entrepris depuis des décennies dans la région de l'Est vaudois.

## Vaud: deux initiatives contre des tronçons d'autoroutes

Les deux initiatives populaires lancées dans le canton de Vaud contre la construction de tronçons d'autoroutes (N1 entre Yverdon et Morat et bretelle de La Perraudettaz, à l'est de Lausanne) ont abouti et seront déposées le 1er juin.

La première, patronnée par un comité d'opposition du Nord vaudois et de la Broye, a recueilli plus de 22.500 signatures. Le résultat de la seconde ne sera annoncé que mardi prochain, par M. Franz Weber, mais on sait que les 12.000 signatures nécessaires étaient déjà récoltées à fin avril.

Le but des deux initiatives est que le canton de Vaud, en application de l'article 93 de la Constitution fédérale, demande à l'Assemblée fédérale la suppression, dans le réseau des routes nationales, de ces deux tronçons contestés, mais finalement acceptés par la Commission Biel. Si elles sont acceptées en votation cantonale, la Confédération recevra un

préavis vaudois officiellement négatif, avant de prendre elle-même la décision définitive. (ats)

### Informations sur le Parlement Un refus

Le Parlement fédéral veut intensifier ses relations avec la presse et espère, par ce biais, améliorer l'information donnée sur lui au public.

La commission du Conseil national chargée d'étudier la réforme du Parlement a préparé plusieurs propositions dont l'une consiste à créer une conférence de coordination composée des présidents de groupe et du bureau des Etats. Cet organe garderait le contact avec les journalistes accrédités au Palais fédéral. En revanche, les commissaires qui ont siégé jeudi à Berne sous la présidence de M. Helmut Hubacher (soc, BE) ont rejeté l'idée de rendre publiques les séances des commissions. (ats)

clairement définis. Ainsi seront bannies des émissions locales, les publicités relatives aux boissons alcooliques, au tabac, aux lessives contenant des phosphates, aux médicaments des listes a-d de l'Office de contrôle intercantonal sur les médicaments, aux banques et institutions de crédits, au marché immobilier et du logement, aux marchés des animaux et des voitures d'occasion, de même qu'aux offres d'emplois.

Des entrées par la «petite porte» seront cependant possibles. Ainsi, les annonceurs interdits d'antenne pourront financer des émissions à fort taux d'écoute, telles des «hit parades» par exemple. Toutefois, ces «sponsors» ne pourront participer qu'à trois émissions

par mois d'une durée totale limitée à deux heures.

Seuls les citoyens suisses et les entreprises en mains suisses pourront participer aux radio-TV locales et devront prouver qu'ils ne poursuivent pas des buts lucratifs. Le délai pour les demandes de concessions PTT est fixé au 30 septembre prochain. L'obtention d'une concession sera subordonnée à des critères de sélection au cas où plusieurs demandes émanent de la même région. Les candidats ayant une profonde attaché à la région ou étant appuyés par une organisation largement représentative seront avantagés, de même que ceux qui disposeront de moyens suffisants pour assurer une production propre. Les autorités compétentes s'assureront que des essais de radio-TV locales soient entrepris dans des régions sociales, culturelles et géographiques diverses.

Les informations sont également régies de manière stricte: elles devront être conformes à la vérité et être le reflet des divers événements et opinions de la région. Les commentaires et prises de position devront être clairement annoncés et séparés de l'information. (ap)

## Policier soleurois abattu par des cambrioleurs

Le policier soleurois Germain Buchwalder a été abattu hier à Soleure, à trois heures du matin, lors d'une ronde, au moment où, avec un collègue, il a surpris des cambrioleurs en flagrant délit. Les cambrioleurs, deux ou trois inconnus, ont pris la fuite après avoir fait feu à plusieurs reprises sur les agents de police. Leur voiture a été retrouvée dans l'après-midi à Reinach (BL). Le policier abattu est décédé sur les lieux.

Comme l'a indiqué la police cantonale dans une conférence de presse, les contrôles nocturnes avaient été ordonnés après que plusieurs cambriolages eurent été commis récemment dans la ville. Les deux policiers avaient repéré les cambrioleurs et voulaient les arrêter au moment où ils s'approprièrent à prendre la fuite dans une camionnette de livraison. Voyant apparaître les deux hommes en uniforme, les occupants de la camionnette ouvrirent le feu.

Tandis que l'un des policiers se protégeait derrière un arbre, Germain Buchwalder cherchait abri der-

rière une voiture parquée de l'autre côté de la rue. Mal lui en pris, cette voiture étant occupée par un complice. Le policier fut abattu presque à bout portant d'une balle dans la tête. C'est cette voiture que les cambrioleurs utilisèrent pour leur fuite, passant ce faisant sur le corps du policier gisant au sol.

Selon les témoignages, les auteurs du crime sont deux ou trois hommes non-identifiés. Une importante recherche a été immédiatement déclenchée, avec la collaboration des polices cantonales de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Berne, ainsi que des polices de frontière. Jeudi soir, elle n'avait encore donné aucun résultat. Au moins neuf balles ont été tirées sur place, les fuyards protégeant leur retraite par six autres coups de feu. L'arme qui a causé la mort du policier a un calibre d'au moins 9 mm. Le service scientifique de la police zurichoise et l'Institut médico-légal de l'Université de Bâle ont été mis à contribution pour l'identification des traces. (ats)

## Enfin une solution durable?

### Un compromis pour résoudre un problème

Page 1

La loi sur les étrangers a deux objectifs principaux.

Premièrement, elle doit permettre au Conseil fédéral de contrôler le nombre des étrangers en Suisse afin de garder un équilibre entre la population étrangère et indigène. C'est donc le gouvernement qui aura pour tâche, comme depuis 1970, de limiter l'admission des étrangers sur le territoire suisse. Ce qui signifie que l'on peut en tout temps adapter le nombre des autorisations à la conjoncture économique. Cela dans l'intérêt de la prospérité commune.

Deuxièmement, la loi tend à favoriser l'intégration des étrangers établis en Suisse par diverses mesures d'ordre social.

Si le statut des saisonniers demeure, il est par contre très légèrement modifié. En effet, au bout de 32 mois passés en Suisse en l'espace de quatre ans, le saisonnier peut demander la transformation de son permis saisonnier en permis de séjour. Auparavant, il fallait attendre 36 mois.

De plus, la nouvelle loi devrait permettre aux saisonniers de changer plus facilement d'emploi. Cela ne convient

### Billets de banque Reproduction... autorisée

La Commission suisse d'arbitrage des pratiques en matière de publicité a décidé d'admettre à nouveau la reproduction de billets de banques, bannie en principe des annonces publicitaires depuis 1980.

La commission rappelle qu'elle avait pris jadis cette décision sur requête de la Banque nationale suisse. Cette dernière conservait toutefois, en vertu de son droit d'auteur, la faculté d'accorder des autorisations spéciales. (ats)

## Droit de cité

### Message pour une révision

Donner aux hommes et aux femmes les mêmes droits en matière de transmission du droit de cité: c'est le principal objectif d'une révision constitutionnelle que le Conseil fédéral propose aux Chambres. La version imprimée du message à ce propos a paru hier. Une commission des Etats l'a d'ores et déjà approuvée. Le plénum de la Petite Chambre en débatta en juin.

Selon la Constitution actuelle, seul le mari transmet directement son droit de cité à sa femme et à ses enfants. Une Suissesse épousant un étranger doit, en revanche, remplir diverses conditions pour que son enfant obtienne la nationalité suisse: elle doit en faire expressément la demande et les parents doivent être installés en Suisse au moment de la naissance. La révision proposée par le Conseil fédéral entend rétablir l'égalité. Tant l'homme que la femme pourront transmettre directement leur droit de cité à l'enfant. En cas de mariage entre Suisse et étranger, chaque conjoint gardera sa nationalité (plus d'automatisme en faveur de la femme). Le conjoint étranger pourra éventuellement être mis au bénéfice d'une procédure simplifiée pour la naturalisation après un certain délai d'attente.

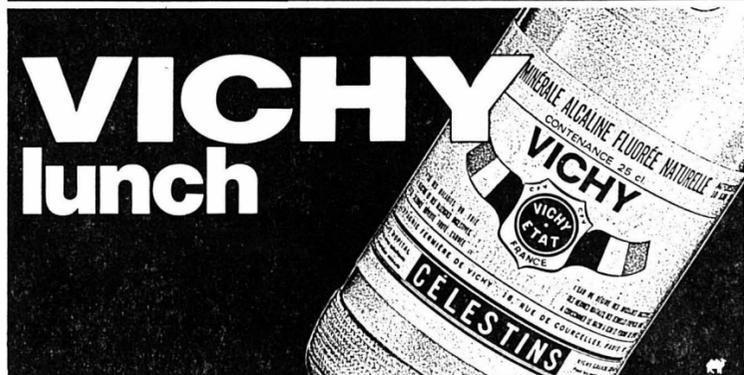
Le Conseil fédéral entend également faciliter la naturalisation des jeunes étrangers élevés en Suisse ainsi que des apatrides et des réfugiés. Ainsi, ce projet de révision touche-t-il aux articles 44, 45 et 54 de la Constitution fédérale. Après le débat aux Chambres, le peuple et les cantons devront être consultés. (ats)

## Jean Paul II viendra à Genève

Jean Paul II fera un aller-retour à Genève le 15 juin prochain, a confirmé hier le porte-parole du Vatican, le père Romeo Panciroli.

Le Pape prononcera une allocution devant la Conférence internationale du Travail, au Palais des Nations. Il visitera ensuite le siège du Bureau international du Travail (BIT). Dans l'après-midi, il visitera les sièges de la Croix-Rouge internationale et du Centre européen de recherche nucléaire (CERN).

Le souverain pontife célébrera une messe publique au Palais des Expositions avant de regagner le Vatican le soir même. (ats)



POB

83-170

**vendredi**

**TELEVISION RADIO**

**TV ROMANDE** 

16.45 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande  
 16.55 Vision 2 - Vespérales: La fleur de l'espérance  
 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes  
 17.20 3, 2, 1... Contact  
 Bruyant-calme: 5e partie  
 17.45 Téléjournal  
 17.50 Sur un plateau - La vie au quotidien  
 La recette de monsieur X: Jean-Marc Sauvant, secrétaire des Chambres fédérales, Vallamand-Dessous: Brochet au beurre blanc à la mode du Vully - Son hobby - Variétés - A la p'tite semaine  
 18.50 Journal romand  
 Emission d'actualités régionales  
 19.10 Quadrillage  
 Jeu de lettres  
 19.30 Téléjournal  
 20.00 Tell Quel - Actes de violence criminels: Révision du Code pénal

**21.15 Mozart**  
 3e épisode: Orage et Passions - Une série interprétée notamment par: **Christophe Banzler: Mozart - Michel Bouquet: Léopold Mozart - Et: Madeleine Robinson - Michel Aumont - Pierre Santini - Jean-Pierre Sentier - Jacques François - Robert Murzeau - Marie-Christine Adam - Michel Beaune - Jean Collet - Louise Martini - Anne-Marie Kuster - Marianne Moor - Dietlinde Turban, etc.**



Jean Wiener

22.45 Téléjournal  
 23.00 L'affaire Pétain: 3. Laval réapparaît  
 Par Henri Guillemin



**FRANCE 1** 

10.45 Feuilleton: Le Temps de vivre... Le temps d'aimer  
 11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros  
 12.30 Les visiteurs du jour  
 13.00 TF1 actualités  
 13.35 Télévision régionale  
 13.50 Internationaux de tennis à Roland-Garros  
 18.25 1, Rue Sésame  
 18.45 Quotidiennement votre  
 18.50 Les paris de TF1  
 19.05 A la une  
 19.20 Actualités régionales  
 19.45 Vous pouvez compter sur nous  
 20.00 TF1 actualités

**20.35 Le grand studio**  
 Hommage au Festival de Cannes - Une émission proposée par Michel Legrand et Jean Bardin, consacrée au cinéma, avec les compositeurs: Lalo Schiffrin - Jean Wiener - Alex North - Luis Bakalov - Tony Bennett



**21.40 Marion**  
 Série en 6 épisodes de Jean Pignol - Avec: Mylène Demongeot: Marion - Paul Guers: Philippe Rambeau - Jacques Ripal: Saint-Marcouf - Et: Marie-Claire Achard - Dominique Bauguil - Serge Bento - Sophie Matalou - Florent Pagny - Yannick Rocher - Michel Ruhl - Bernard Salvage - Mireille Delcroix, etc.



22.35 Internationaux de tennis à Roland-Garros (résumé)  
 23.00 TF1 actualités  
 Avec: Cinq jours en Bourse

**ANTENNE 2** 

12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard  
 12.30 Jeu: J'ai la mémoire qui flanche  
 12.45 Journal  
 13.35 Magazine régional  
 13.50 La Vie des autres: Feuilleton: La Croix dans le Cœur  
 14.00 Aujourd'hui la vie  
 15.05 Embarquement immédiat  
 3. Oh! les Beaux Week-Ends - Série de Peter Hunt  
 15.50 Un temps pour tout  
 16.40 La saga des Français  
 Paule  
 17.45 Récré A2 - La cuisine exotique  
 18.03 Mariolino  
 18.30 C'est la vie  
 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres  
 19.20 Actualités régionales  
 19.45 Woody Woodpecker  
 20.00 Journal  
 20.35 Série: Paris Saint-Lazare  
 21.35 Apostrophes  
 Proposé par Bernard Pivot - Thème: Les écrivains sont de drôles de zigues - Avec: Jacques Brenner: «Tableau de la Vie littéraire en France d'Avant-Guerre à nos Jours» - Anne Loesch: «Le Soleil derrière la Vitre» - Eric Neuhoof: «Précautions d'Usage» - Jean d'Ormesson: «Mon Dernier Rêve sera pour vous»  
 22.55 Antenne 2 dernière

Ciné-club: Cycle jeune cinéma français

**23.05 Femmes, femmes**  
 Scénario et réalisation: Paul Vecchiali (1974) - Musique: Roland Vincent - Avec: Hélène Surgère: Hélène Surgère - Sonia Saviane: Sonia - Michel Duchaussoy: Lucien - Michel Delahaye: Docteur - Huguette Forge: Cliente - Noël Simsola: Ferdinand, etc.

**SUISSE ALEMANNIQUE** 

8.45 TV scolaire  
 L'absolutisme: 3. Qui paye la facture  
 9.15 Vivre au Nord (3)  
 10.00 Cours de formation  
 Le ménage, une entreprise (6)  
 10.30 TV scolaire  
 Aménagements publics: 3. L'aéroport  
 11.00 Emission d'actualité  
 2. Des droits égaux pour l'homme et la femme  
 17.00 Jetz sind mir dra!  
 17.45 Gschichte-Chischte  
 17.55 Téléjournal  
 18.00 Carrousel  
 18.35 Emission folklorique  
 19.05 Actualités régionales  
 19.30 Téléjournal. Sports  
 20.00 Musique et invités  
 20.50 Rundschau  
 21.40 Téléjournal

**FRANCE 3** 

18.30 FR3 Jeunesse  
 18.55 Tribune libre  
 La CGT (Confédération générale du travail)  
 19.10 Soir 3: Informations  
 19.20 Actualités régionales  
 19.40 Télévision régionale  
 19.55 Il était une fois l'Homme  
 Les Conquêtes de l'Islam (6 et fin)  
 20.00 Jeux de 20 heures  
 20.30 Le nouveau vendredi  
 Caméra vive: «Nice à cœur ouvert» - Une enquête de Judith Radiguet et Jacques Derogy

**21.30 Le théâtre est mon navire**  
 Une émission proposée par Laurence Guegan - Réalisation: Marie-Hélène Rebois - Avec: Cora Vaucaire - Guy Monfaut - Francis-André Loux - Les Djiboud-Jep - Jeannette Granval - Michel Charrel - Louis Jourdan  
 22.25 Soir 3  
 22.55 Prélude à la nuit  
 Debussy: Quatuor à cordes (Quatuor Bernede)

21.50 Sports  
 22.50 Mit Dynamit und frommen Sprüchen  
 (Rooster Cogburn). Film américain de Stuart Millar (1975), avec John Wayne, Katharine Hepburn et Anthony Zerbe  
 0.35 Téléjournal

**SUISSE ITALIENNE** 

14.44 Cyclisme  
 Tour d'Italie: Reportage en direct  
 18.00 Vers la Réalité  
 Le Petit Lapin aux Oreilles carrées  
 18.10 Voyage à la Recherche d'une Vie possible (2)  
 Film de Stig Holmqvist  
 18.45 Téléjournal  
 18.50 Série: M.A.S.H.  
 19.20 Consonances  
 Parmi les méandres du quotidien  
 19.50 Magazine régional  
 20.15 Téléjournal  
 20.40 Votations fédérales du 6 juin  
 La révision de Code pénal. Débat  
 21.40 Grand écran  
 L'actualité cinématographique, par Augusta Forni. Le XXXVe Festival international du film de Cannes  
 22.30 Téléjournal  
 22.40 Vendredi-sports  
 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1** 

16.00 Téléjournal  
 16.05 Le doux son de la liberté  
 L'Italie en route vers la nation  
 17.05 Joker 82  
 17.35 Die Klicke

**À PROPOS Serge Gainsbourg**  
*Mal rasé, bien sûr, mal peigné, la clope au coin des lèvres, il tape sur une vieille machine comme s'il jouait de la batterie. Jean's délavés, il accoste dans la rue une jolie, très jolie jeune femme. Il chante, ses vieilles chansons, ou sa version reggae de «La Marseillaise» qui fit scandale parce que provocante. Le revoici, jeune, frais, dans de vieux films incroyables, de vieilles émissions de variétés. Il s'amuse à être Hyde-Jekyll, Gainsbourg qui se barre à la fin de l'émission, Gainsbarre qui va enfin pouvoir se bourrer, le tournage terminé. France Gall chante «Poupée de Cire», dont elle n'aura compris les paroles à double sens que longtemps après le succès de l'Eurovision. Voici Deneuve, Bardot (Harley-Davidson), Françoise Hardy, Jane Birkin, bien sûr, et d'autres. Présent, passé, images d'aujourd'hui, séquences d'hier, le mélange se produit, explosif et déconcertant.  
 Cranach, et son Eve qui commence à peine à croquer la pomme, Gainsbourg en parle admirablement; et montre quelques-uns de ses dessins à la plume. Tout à coup, entre deux couvertures jetées de journaux qui évoquaient son travail pour les autres, surgit le souvenir du père, émigré d'Europe de l'Est. Et tendrement, Gainsbourg, père cette fois, écoute sa fille qui pianote: «Ce que j'ai fait de mieux»...  
 Défilent autour de Gains... son habituel régiment de filles, jeunes, belles, innocentes, perverses. Comme il fait croire qu'il les aime. Comme il doit les aimer. Passent, parfois trop rapidement, en de nombreuses chansons, son ton de confiance, de provocation, blessures et tendresses; ce qui n'est pas absolument incompatible.  
 Cela se nomme «Enquête sur une vie d'artiste». Pas un mot ou une parole qui ne soit de Gainsbourg, à part Lautreamont lu. Et pourtant, ils sont au moins trois à s'être mis ensemble pour réussir cette émission (Antenne 2 - Dimanche 23 mai), Claudine Barma, Pierre Desjans et Gains...  
 Freddy LANDRY*

17.50 Téléjournal  
 18.00 Programmes régionaux  
 20.00 Téléjournal  
 20.15 Ein Kuss zuviel  
 (They all kissed the Bridge). Film d'Alexander Hall (1942), avec Joan Crawford, Melvyn Douglas  
 21.45 L'attentat de Prague  
 22.30 Le fait du jour  
 23.00 Sports  
 23.25 Série: Kaz & Co  
 0.10 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2** 

16.00 Téléjournal  
 16.04 Die Pinnwand  
 16.20 Piff  
 17.00 Téléjournal  
 17.08 L'illustré Télé  
 18.00 Hoffnung nach Noten  
 18.20 L'Héritier de Zorro  
 19.00 Téléjournal  
 20.15 Maigret se trompe. Série d'après Georges Simenon  
 21.44 Un plaisir divin  
 22.00 Téléjournal  
 22.20 Aspects  
 23.05 20.000 Jahre in Sing Sing  
 Film américain de Michael Curtiz (1932), avec Spencer Tracy, Arthur Byron et Bette Davis  
 0.20 Flash d'actualités

**RADIO** **SUISSE ROMANDE 1** **SUISSE ROMANDE 2** **FRANCE INTER** **FRANCE MUSIQUE** **FRANCE CULTURE**

**Aujourd'hui**  
 12.20 La tartine. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Act. régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.30 Sport et musique. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre. Maître Zacharius..., Jules Verne. 23.00 Blues in the night. 24.00 Relais de Couleur 3.

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités: Les tarots (26). 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informat. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line, Jazz rock. 18.00 Jazz bandes. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de chambre de Lausanne. Postlude. 22.00 Les yeux ouverts. 23.00 Informations. 23.05-7.00 Relais de Couleur 3.

12.45 Le jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Journal, Didier Lecat ou Pierre Gantz. 13.30 Les faiseurs d'histoire, par Pierre Miquel. 14.00 D. Heymann et J.-M. Royer. 16.00 Philippe Manœuvre, rock. 17.00 Téléscopage, de Philippe Meyer. 18.05 Magazine de Bernard Deutsch. 19.00 Journal, P. Bertin ou Denis Astagneau. 19.20 Vendredi soir. 20.05 Y a d'la chanson dans l'air, Jean-Louis Foulquier. 22.10 Jacques Pradel. 23.30 José Artur, en direct des Champs-Élysées.

12.35 Jazz. 13.00 Jeunes solistes: O. Charlier, violon: Mihalovici, Martinon. 14.00 Boîte à musique. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 La revue musicale. 17.02 L'histoire de la musique. 18.30 Studio-concert: Musiques vocales et instrumentales de la Renaissance. 19.38 Jazz. 20.00 Musiques contemporaines. 20.20 Concert: Orch. symph. de la Radio de Stuttgart: Symphonies No 5 et 6, Beethoven. 22.15 La nuit sur France-Musique. 23.05 Ecrans. 0.05 Musiques traditionnelles.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musiques extra-européennes. 14.05 Un livre, des voix: Charles Dickens: «Martin Chuzzlewit». 14.47 Les après-midi de France-Culture. 16.00 Pouvoirs de la musique. 18.30 Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois: 5. La grosse bouteille de Mme Philomena, de J. O'Brien. 19.25 Jazz. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne, par le pr. P. Auger, de l'Académie des sciences. 20.00 Emission médicale. 21.30 Black and blue. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

**Demain**  
 0.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Le Regard et la Parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Tourisme. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 La balade du samedi. 8.55 Les ailes. 9.00 Le bateau d'Emile. 11.00 Le kiosque à musique.

Dès 0.00, Relais de Couleur 3. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Valses, polkas et Cie. 8.00 Informat. 8.10 Le magazine du son. 9.00 L'art choral: Henry Purcell. 10.00 Sur la terre comme au ciel, un rendez-vous proposé par les Eglises de Suisse romande. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Notes et bloc-notes: Œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, par l'OSR.

Inf. toutes les heures. 0.05 José Artur. 1.00 Tempo. 2.00 Macha Béranger. 3.00 Les bleus de la nuit, par M. Bichebois. 5.00 Louis Bozon, L. Blondel. 7.05 Michel le jardinier. 7.45 Les animaux et nous, par J.-P. Hutin. 8.30 Opinions. 9.10 Bleu citron, par M. Lis et O. Verdier. 10.30 Les cinglés du music-hall, par Jean Christophe Averty.

6.02 Samedi matin, par A. Almuro. 8.02 Actualité du disque, magazine par Philippe Caloni. 11.00 La tribune des critiques de disques: «La Traviata», de Verdi. Versions comparées de Richard Bonynge, Aldo Ceccato, Lamberto Gardelli, Ghione, Carlos Kleiber, Lorin Maazel, Georges Prêtre, Gianfranco Rivoli, Tullio Serafin, Antonino Votto (2).

7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance, avec: Regards sur la science: La sociobiologie. 8.30 82... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 9.07 Les matinales de France-Culture. Le monde contemporain. 10.45 Démarches. 11.02 La musique prend la parole: 1981-1982: Musique et récit: Concerto pour violon et orch. Berg (2).

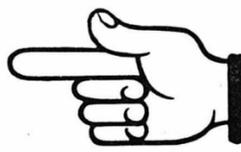
Notre exposition sur 3 étages (1000 m<sup>2</sup>)  
se visite librement

Facilités de paiement  
Reprise de vos anciens meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo



**BARTO**  
meubles



La Chaux-de-Fonds, Serre 65, tél. 039/23 14 60

35939

# Datsun Cherry à partir de Fr. 9690.-

Les agents Datsun mentionnés ci-dessous vous offrent les limousines Datsun Cherry 1,2 et 1,4 en exécution 3 ou 5 portes à un prix vous assurant bien davantage qu'une contre-valeur élevée pour votre argent.

La technique la plus moderne et un équipement complet: moteur transversal, traction avant, boîte à 5 vitesses, suspension à 4 roues indépendantes, servo-frein, direction à crémaillère, lave/essuie-glace à la vitre arrière, compte-tours, autoradio OM/OUC, vitres teintées en verre de sécurité, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-glace avec fonctionnement par intermittence, dégivrage des vitres latérales, chauffage de la glace de custode, projecteurs halogènes, phares de recul, montre à quartz, sièges-couchettes à l'avant, appuis-tête, sièges garnis de tissu, cache pour le coffre, console centrale, commande intérieure de l'ouverture de la trappe à carburant, protections latérales, et mains autres équipements.



Datsun Cherry 1,2 GL, 1171 cmc, Fr. 10 690.-

Après l'achat, la Datsun (Suisse) SA s'engage à vous rembourser

**Fr. 850.-**

au comptant. Indépendamment des conditions qui vous ont été accordées par l'agent Datsun.

Cherry 1,2 GL	1171 cmc	4 vitesses	52 ch DIN	3 portes	Fr. 9 690.-
Cherry 1,2 GL	1171 cmc	5 vitesses	52 ch DIN	5 portes	Fr. 10 690.-
Cherry 1,4 GL	1397 cmc	5 vitesses	63 ch DIN	5 portes	Fr. 10 990.-

\*rapports pour la version 3 portes, 1,2 l.

Conditions de vente: lors de l'achat d'une Cherry limousine 1,2 ou 1,4 en exécution 3 ou 5 portes auprès de l'un des agents Datsun mentionnés ci-dessous, vous recevrez un chèque d'un montant de Fr. 850.- qui vous sera remboursé par l'importateur. Un seul chèque est valable par véhicule.

**NISSAN / DATSUN**

**Qualité et fiabilité**

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, téléphone 01/734 28 11

**Le Locle:** Garage du Stand, Girardet 27, 039/31 29 41.

**Le Landeron:** Garage Alain Ledermann, Rue des Flamands 24, 038/51 31 81.

**Neuchâtel:** City-Garage, Rolf Blaser, Faubourg du Lac 29, 038/25 73 63. **Neuchâtel:** Garage Henri Comtesse, Route des Draizes 69, 038/31 38 38.

67-385 519 5

DATSUN (SUISSE) SA, 8902 URDORF  
DATSUN CHERRY 1,2 ET 1,4

Après l'achat d'une Cherry limousine 1,2 ou 1,4 en exécution 3 ou 5 portes, la Datsun (Suisse) SA paiera sur présentation de ce chèque Fr. 850.- au comptant. Valable à partir du 18 mai 1982.

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, téléphone 01/734 28 11

DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN

**Chèque pour le remboursement de**

Monnaie	Montant
NISSAN	<b>Fr. 850.-</b>
	DATSUN

après l'achat d'une Datsun Cherry 1,2 ou 1,4 en exécution 3 ou 5 portes.

Signature: *Datsun (Suisse) SA*

Lieu/date: *8902 Urdorf, 18. Mai 1982*

**Datsun (Suisse) SA**  
Schützenstrasse 4  
8902 Urdorf

L'annonce, reflet vivant du marché

**PLANCHE ET VOILE**

**P. PERRET**

Des professionnels de la planche à voile

Téléphone 038/25 35 85

BOINE 22 NEUCHÂTEL

**A vendre**

**GOLF GLS**  
37 000 km.  
Expertisée, grise métallisée, 1977

**FIESTA 1300**  
39 000 km.  
Expertisée, grise métallisée, 1978  
Bien entretenues, ne roulant pas l'hiver.

**A louer 1 place dans GARAGE**  
collectif, rue des Tourelles, chauffé, libre tout de suite. 91-60341  
Pour tous renseignements, tél. (039) 21 11 61, int. 73 (heures de bureau) ou 22 40 09, à partir de 19 h. 30.

**Université Populaire neuchâteloise**

Judi 3 juin, à 20 h. 15  
au Collège latin, Neuchâtel, salle 6

Soirée d'information sur la

**maturité fédérale**

Qu'est-ce qu'une maturité fédérale ?  
Que permet-elle ?  
Comment la préparer dans le cadre des cours donnés à l'UPN ?

28-25082

Afin de compléter sa jeune équipe, Clinical Plastic Products, recherche

**représentant qualifié**

parfaitement bilingue, français-allemand, pour prospecter les milieux hospitaliers de la Confédération.

Une troisième langue serait un atout supplémentaire.

Venez nous voir, rue L.-J. Chevrolet 5 ou prenez contact au (039) 26 66 88. 46859

**RECTIFICATIF**  
suite à la distribution tous ménages, le numéro de téléphone est le

**039/23 91 01**

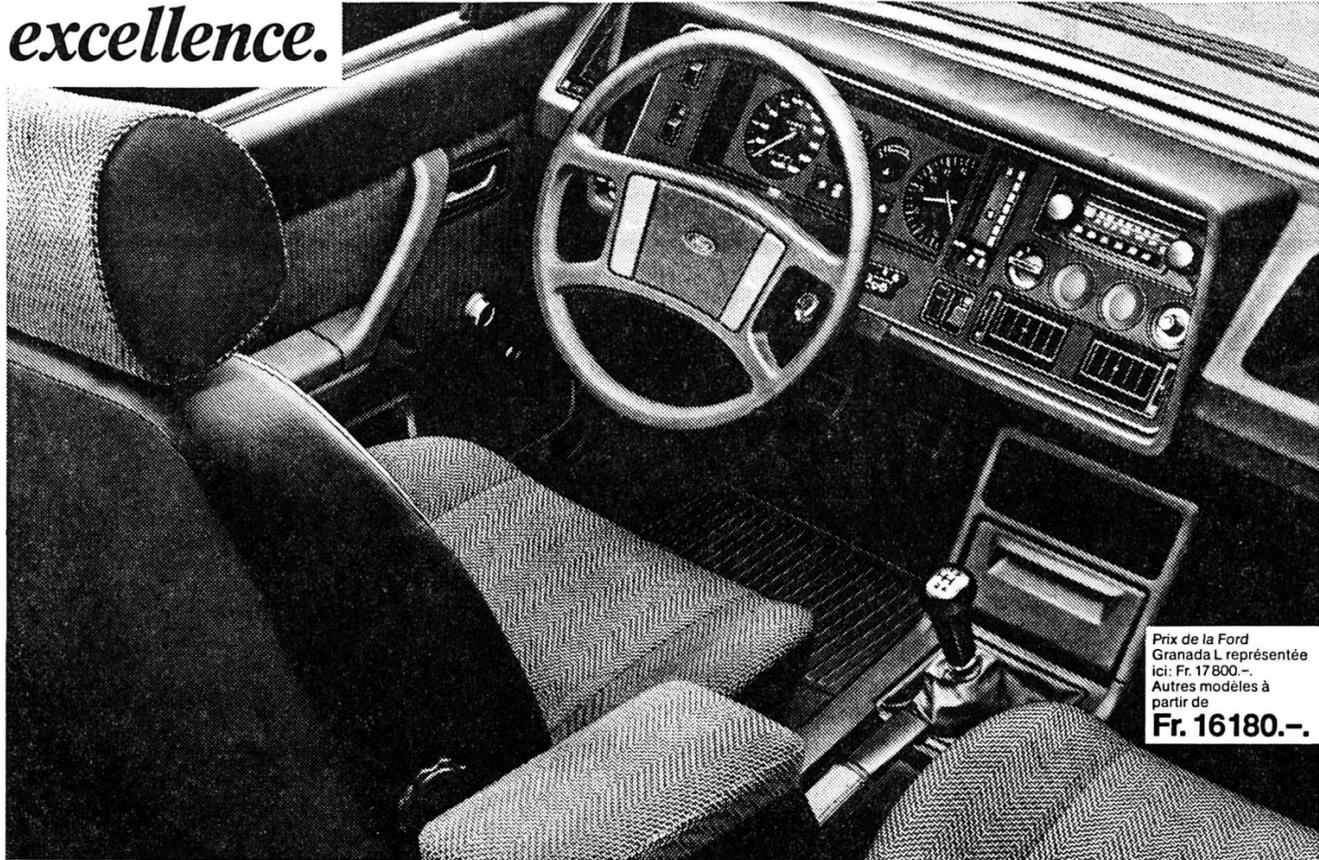
**Solarium Bamboù**

**PLUS DE VACANCES GÂCHÉES... PLUS DE COUPS DE SOLEIL**

OFFREZ-VOUS DÈS DEMAIN UNE CURE DE SOLEIL AU SOLARIUM BAMBOU, LÉOPOLD-ROBERT 9 LA CHAUX-DE-FONDS 039/23 91 01

46805

# Ford Granada. L'agrément de conduire par excellence.



Prix de la Ford Granada L représentée ici: Fr. 17 800.-. Autres modèles à partir de **Fr. 16 180.-.**



Ford Granada V6 2300 L avec équipement luxe grande routière. Fr. 18 420.-.

### Un agrément de conduire encore accru

Un confort routier encore plus grand grâce à la nouvelle direction assistée ZF pour un guidage précis à toutes les vitesses, aux stabilisateurs renforcés et aux nouveaux amortisseurs à gaz. Sans oublier, bien sûr, la suspension à quatre roues indépendantes. La voie large et l'empattement long ont permis d'augmenter encore le confort des sièges et la place offerte aux passagers.



### Un agrément de conduire à dominante luxueuse

Plus de confort encore pour une conduite détendue grâce à des sièges garnis de tissu et à un accoudoir central rembourré à l'avant, à un radio avec touches de présélection, au verrouillage central des portières et à bien d'autres choses encore.

### Un agrément de conduire synonyme de qualité et de longévité

Le système d'échappement aluminé la protection anticorrosion de haut niveau ainsi qu'un total de 73 améliorations de détails contribuent, avec les normes allemandes de qualité sur le matériel et la finition, à une longévité hors pair.

Break Ford Granada 2300 L. Le luxe de la limousine et la capacité de chargement d'un break. Volume de chargement de 2180 litres grâce à 206 cm de profondeur, 118 cm de largeur et 78 cm de hauteur. Break Ford Granada 2300L comme illustrée: Fr. 20 000.-. Autres breaks Granada à partir de Fr. 17 550.-.

### L'agrément de conduire de la Granada L, c'est tout cela:

Direction assistée • Verrouillage central des portières • Radio avec touches de présélection • Accoudoir central rembourré à l'avant • Appuis-tête réglables en hauteur et en inclinaison • Appuis dorsaux réglables • Verrouillage des ceintures de sécurité intégré aux sièges • Portières munies de poignées de maintien obliques et de vide-poches • Sièges garnis de tissu luxueux.

### Un agrément de conduire tout en puissance

Le moteur V6 - avec ou sans injection - est particulièrement silencieux pour une consommation des plus raisonnables: 8,2 l à 90 km/h, 10,5 l à 120 km/h et 13,6 l en cycle urbain.



## Ford Granada



**La Chaux-de-Fonds:** Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102.

**Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

**Le Locle:** Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

## Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijà, J. Dellenbach - J.-J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

### FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 27

ANDRÉ BESSON  
«Les Auvernois»

## Le dernier des Auvernois

Roman

Editions Mon Village SA, (Vulliens VD)

L'homme parlait avec un fort accent alsacien. Il avait un air austère mais pas antipathique.

- Entrez, dit Nicole.

Le visiteur franchit le seuil et pénétra dans la pièce. La jeune femme s'empressa de refermer la porte derrière lui car un vent glacial soufflait dehors.

- Je viens de la part du professeur Albert Billaudoux, dit l'inconnu en s'adressant cette fois à Vincent.

Celui-ci, surpris par cette annonce, s'apprêtait à répondre qu'il ne connaissait personne de ce nom-là, lorsqu'il se souvint tout à coup de la carte postale reçue trois mois plus tôt en

provenance de Marseille. Il se contenta de hocher la tête.

- Je suis un ami d'Albert Billaudoux, reprit l'homme. C'est lui qui m'a parlé de vous...

- Asseyez-vous, dit Vincent.

- Merci.

Le visiteur enleva son chapeau, dégrafa son manteau et s'installa sur la chaise qu'on lui offrait, au bout de la table que Nicole était en train de débarrasser.

- Mon nom ne vous dira rien expliqua l'inconnu. Disons que pour la suite de nos relations, si comme je l'espère elles doivent se prolonger, vous pourrez m'appeler M. Charles.

Il parlait lentement, en fixant d'une manière un peu gênante ses yeux gris sur son interlocuteur. Il avait posé ses mains sur la table. Deux longues mains fines, certainement pas celles d'un travailleur manuel.

- Voilà ce qui m'amène chez vous, poursuivit-il. Je suis Alsacien. Ancien officier d'active. Avec un certain nombre d'autres personnes, nous avons mis sur pied une organisation pour faire passer clandestinement en zone libre ceux de nos compatriotes qui ont choisi de rester Français.

Bien qu'elle leur tournât le dos tout en faisant sa vaisselle sur l'évier, Nicole ne perdait pas un mot de la conversation. Les deux pe-

tits, qui avaient mangé avant leurs parents étaient au lit dans la chambre du fond.

- Un certain nombre de filières existent déjà, continua M. Charles. Nous voudrions en créer d'autres dans la région. Je suis venu pour vous demander d'être des nôtres.

Surpris par cette proposition, Vincent observait un mutisme complet. Ce fut sa femme qui répondit pour lui:

- Mon mari travaille toute la journée dans la forêt. Nous avons bien du mal à joindre les deux bouts. Si vous croyez qu'il a du temps à perdre avec vos histoires!

- Madame, dit l'homme d'une voix égale, il n'est pas question que votre mari effectue gratuitement les missions qui lui seront confiées. Notre organisation n'est pas riche mais nous lui allouons quand même cinquante francs (par comparaison, à l'époque, le prix d'un repas dans un restaurant modeste était d'environ dix francs) pour chaque personne qu'il aidera à traverser. D'ailleurs, rassurez-vous, il ne sera occupé que quelques soirées dans le mois.

- Et s'il se fait prendre?

- M. Auvernois connaît admirablement la région. Il ne court pas grand risques.

- C'est vous qui le dites. Et vous ne croyez quand même pas qu'il va traverser la Loue à

gué à cette saison? Vous avez vu le temps qu'il fait?

Décidément, aucun argument ne pouvait ébranler le calme et l'assurance du visiteur:

- Nous lui procurerons une barque, dit-il. Nous l'avons fait pour d'autres passeurs.

Le bûcheron continuait de se taire, empreint de sentiments contradictoires.

- Nous ne forçons personne à nous aider, reprit M. Charles. C'est une question de conscience. Sachez seulement que si vous acceptez, un certain nombre de personnes pourront sortir des griffes allemandes. Pour plusieurs d'entre elles, c'est même une question de vie ou de mort.

Un long temps de silence s'écoula encore. Dehors, le vent menait toujours le diable à quatre à travers les rues du village en secouant frénétiquement les portes et les volets.

- Je ne peux pas vous répondre tout de suite, dit finalement Vincent. Il faut que je réfléchisse.

- Je vous comprends. Si vous le voulez bien, je reviendrai dans deux jours. Vous m'informerez alors de votre décision.

L'inconnu, pressé, n'accepta même pas le verre de vin que lui offrit son hôte. Il repartit aussitôt dans la nuit, sous les bourrasques de neige. (à suivre)



### GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST

P. Visinand - La Chaux-de-Fonds - Est 31 - 039/23 51 88

Datsun Cherry	1981	20 000 km.	Fr. 7 900.-
Datsun Cherry coupé	1980	17 000 km.	Fr. 8 300.-
Datsun 180 B	1979	54 000 km.	Fr. 7 500.-
Datsun 180 B	1978	77 000 km.	Fr. 5 800.-
Datsun Cherry break	1980	37 000 km.	Fr. 7 800.-
Datsun 160 J	1978	71 000 km.	Fr. 5 500.-
Renault 14 TS	1981	19 000 km.	Fr. 9 900.-
Audi 80 L	1975	66 000 km.	Fr. 4 500.-
Mazda 626	1980	35 000 km.	Fr. 8 500.-

Véhicules expertisés + Garantie + Facilités de paiement

Ouvert le SAMEDI toute la journée - Location de voitures

Agence officielle **NISSAN / DATSUN** Agence officielle 46731

## Nouveau Garage du Jura SA

Agence principale

### VOLVO

Avenue Léopold-Robert 117, tél. 039/23 14 08, 2300 La Chaux-de-Fonds

## OCCASIONS SOIGNÉES ET GARANTIES

VOLVO 343 DL	verte	1981	20 000 km.
VOLVO 343 DL	bleue	1980	25 000 km.
VOLVO 343 DL aut.	brune	1977	55 000 km.
VOLVO 244 DL	beige	1976	75 000 km.
RENAULT 14 TS	verte	1980	32 000 km.
HONDA CIVIC	jaune	1980	10 000 km.
ALFASUD SPRINT 1,3	brune	1978	74 000 km.
FORD GRANADA 2,3 aut.	grise	1980	36 000 km.

## EXPOSITION PERMANENTE

Ouvert tous les jours du lundi au vendredi jusqu'à 19 h. et samedi de 9 h. à 17 h. 46624

À VENDRE

## chalet

3 pièces + véranda.

Complètement meublé et agencé, au bord du lac de Neuchâtel.

Tél. (038) 31 90 70 46705

La vidéo affaire de spécialiste

**brugger**



conseille bien 45351

# PREVISIONS TV

semaine du 29 mai au 4 juin

<b>Chaque jour</b>	
Du lundi au vendredi. (S) = aussi le samedi. (D) = aussi le dimanche.	
<b>JEUX - CONCOURS</b>	
J'ai la mémoire qui flanche	A2 12.30
Les paris de TF1	TF1 18.50
Des chiffres et des lettres (s)	A2 18.50
Quadrillage	TVR 19.10
Les Jeux de 20 heures (s)	FR3 20.00
<b>SÉRIES - FEUILLETONS</b>	
La vérité tient à un fil	TF1 11.00
La croix dans le cœur	A2 13.45
Prélude à la nuit (musique) (sauf le lundi)	FR3 22.50
<b>ENFANTS ET ADOLESCENTS</b>	
Babibouchettes	TVR 17.10
Récré A2	A2 17.45
L'île aux enfants	TF1 18.25
FR3 Jeunesse (s)	FR3 18.30
Il était une fois l'homme	FR3 19.55
<b>TÉLÉCLUBS - INTERVIEWS</b>	
Passez donc me voir	A2 12.05
Les visiteurs du jour	TF1 12.30
Aujourd'hui la vie	A2 14.00
Tribune libre	FR3 18.55
<b>RENSEIGNEMENTS - CONSEILS</b>	
Quotidiennement votre	TF1 18.45
A la une	TF1 19.05
D'accord, pas d'accord	A2 19.10
Vous pouvez compter sur nous (s)	TF1 19.45

<b>Variétés - Musique légère</b>	
<b>SAMEDI 29 MAI</b>	
Accordéon, accordéons	TF1 10.40
Mégahertz	TF1 14.25
Catophilie cartofolie	TVR 15.30
La musique populaire/ Instruments	TVR 17.25
Plus on est de foot	FR3 20.35
Chantons français	TVR 21.50
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
Dimanche Martin	A2 11.15
Entrez les artistes	A2 12.45
Les jeux du dimanche	FR3 13.00
Incroyable mais vrai	A2 13.20
Transit/Yves Duteil	TF1 14.10
Jazz à Antibes	FR3 14.30
Thé dansant d'autrefois	A2 16.25
Euroshow	TVR 17.10
Ritournelles/Musique vocale	TVR 18.00
L'écho des bananes	FR3 18.45
Merci Bernard	FR3 20.00
Francis Perrin	A2 20.35
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
Amalia Rodrigues	TVR 17.50
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Chantons français	TF1 13.35
Charivari	TVR 16.40
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Platine 45/Rock	A2 18.00
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
Les enfants du rock	A2 21.40
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
Plumes et diamants/ Zizi Jeanmaire	TF1 20.35

<b>Films - Téléfilms</b>	
<b>SAMEDI 29 MAI</b>	
La séquence du spectateur	TF1 11.00
Toiles et étoiles	TF1 16.30
Harold Lloyd	A2 17.00
A comme animation	TVR 19.10
L'ogre de barbarie	TVR 20.05
Areu = MC2	A2 22.05
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
A comme animation	TVR 12.45
Médecins de nuit	A2 17.05
La bataille des planètes	TF1 17.35
Little big Man	TF1 20.35
Courts métrages	FR3 21.30
I tre volti	FR3 22.35
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
La ligne d'ombre	TVR 14.15
Fables de La Fontaine	A2 15.05
Les souliers de St-Pierre	A2 15.15
Pour l'amour d'une orchidée	TVR 15.55
Dessins animés	TVR 18.50
L'épouvantail/Bilan de Cannes	TVR 20.05
Le Bunker (1)	A2 20.35
Le distrait/Pierre Richard	FR3 20.35
La cinquième victime	TF1 20.35
Rompre le secret	A2 21.55
La forêt désenchantée	A2 22.55
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Service des urgences	A2 15.05
Les deux orphelines	FR3 20.35
Le Bunker (2)	A2 20.40
Court métrage	TF1 22.45
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Dessins animés	A2 14.50
Spécial Cannes/Reprise	TVR 15.20
Colo-Circus	TVR 17.50
La barque est pleine (v.o.)	TVR 20.05
L'amour s'invente	FR3 20.35
Cinéma cinéma	A2 21.40
Spécial Cannes	TF1 22.00
Histoires immédiates	A2 22.45
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
Films de téléspectateurs	A2 17.20
Colinot trousse chemise	FR3 20.35
Mon petit âne ma mère	TF1 20.35
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
Dessins animés	A2 19.45
L'ombre sur la plage	FR3 21.35
Es ist kalt in Brandenburg	TVR 22.45
La fille unique	A2 23.05

<b>Téléclubs - Débats</b>	
<b>SAMEDI 29 mai</b>	
L'antenne est à vous	TVR 17.55
Droit de réponse	TF1 20.35
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
Aujourd'hui la vie	A2 14.00
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Débat sur le film de Imhoof: La Suisse coupable	TVR 20.05
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
L'antenne est à vous	TVR 22.55

**Vie pratique**  
Conseils - Education - Bricolage, etc.

**SAMEDI 29 MAI**

Cours d'anglais TVR 10.20

Conseils pour la maison TF1 11.30

Idees à suivre A2 11.45

Vérité au fond de la marmite A2 12.15

A bon entendeur/Reprise TVR 13.05

<b>Actualités - Magazines</b>	
<b>SAMEDI 29 MAI</b>	
Journal des sourds	A2 11.15
Jean Amadou en sourit	A2 19.45
Loterie suisse à numéros	TVR 19.55
Magazine de la semaine	TF1 22.40
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
Culte de Pentecôte	TVR 10.00
Mosaïque	FR3 10.30
Messe de Pentecôte	TVR 11.00
Mise en boîte	TF1 13.20
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
Portes ouvertes	TF1 13.35
Laser actualités	FR3 18.30
Magazine de la mer	FR3 22.25
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Votation fédérale	TVR 20.05
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Mercredis de l'information	TF1 20.35
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
Agenda 3	FR3 22.50
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
Le nouveau vendredi	FR3 20.35
Cinq jours en Bourse	TF1 23.00

Av. Léopold-Robert 41



**Fresard**  
Tél. 23 27 83

<b>Reportages - Documentaires</b>	
<b>SAMEDI 29 MAI</b>	
Service œcuménique à Cantorbery	TVR 10.35
Temps présent/ L'Argentine en guerre	TVR 13.20
Tell Quel/ Révision du Code pénal	TVR 14.20
Aller simple	TF1 15.45
Croisière noire	A2 17.50
Les grands travaux/Québec	TVR 18.15
30 millions d'amis	TF1 18.35
Koko, le gorille qui parle	TVR 22.40
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
Images du monde	FR3 10.00
Les Noubas de Fungor	TVR 14.35
Escapades de Pierre Lang	TVR 15.20
La chasse aux trésors	A2 18.00
Les animaux du monde	TF1 19.30
Territoires d'outre-mer	FR3 19.40
La chasse aux trésors	TVR 20.00
L'affaire Pétain/Guillemain	TVR 21.25
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
Sur les traces de Charcot	TVR 13.20
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Si la TV ne revenait pas	TVR 14.30
Les Glénans	A2 16.35
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Terre des bêtes	A2 14.00
La chasse aux trésors	TVR 16.10
Montagnes de la lune	A2 17.25
Planète bleue	A2 20.35
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
La saga des Français	A2 15.50
Escapades	TVR 16.25
Dans la Sierra Pelada	A2 16.55
Temps présent/ Les ordinateurs qui nous surveillent	TVR 20.05
Affaire vous concernant	A2 20.35
L'aventure des plantes	TF1 22.35
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
James Joyce	A2 16.45
Tell Quel: le revenu paysan	TVR 20.05
L'affaire Pétain	TVR 22.05

<b>Sports</b>	
(SAL = Suisse alémanique, SIT = Suisse italienne, commentaire en français)	
<b>SAMEDI 29 MAI</b>	
Jeux du stade	A2 14.50
Auto-moto	TF1 17.35
Championnat de rugby	A2 20.35
Tennis à Roland-Garros	TF1 23.00
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
Télé-foot	TF1 12.00
Onze pour une coupe	FR3 14.00
Moto/Grand Prix des Nations	SIT 14.35
Sports dimanche	TF1 15.25
24 Heures du Mans	TVR 18.30
Stade 2	A2 19.05
Sports dimanche soir	TF1 23.20
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
Internationaux de tennis	TF1 10.00
Internationaux de tennis	TF1 13.50
Tour d'Italie	A2 19.20
Internationaux de tennis	TF1 23.30
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Tennis à Roland-Garros	TF1 12.00
Tennis et cyclisme	SIT 13.45
Internationaux de tennis	TF1 14.05
Internationaux de tennis	TF1 22.45
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Stade deux midi	A2 13.30
Tennis et cyclisme/Tour d'Italie	SIT 13.45
Internationaux de tennis	TF1 13.55
Tennis à Roland-Garros/Résumé	TF1 21.40
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
Tennis et cyclisme	SIT 13.45
Internationaux de tennis	TF1 14.00
Internationaux de tennis	TF1 22.10
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
Tennis et cyclisme	SIT 13.45
Internationaux de tennis	TF1 13.50
Internationaux de tennis	TF1 22.25

**Eugenio Beffa**



couleurs et vernis  
papiers peints, carrosserie, outillage

**La Chaux-de-Fonds Neuchâtel**

28, rue de la Serre tél. (039) 22 54 70 91-18 2, rue des Draizes tél. (038) 24 36 52

<b>Enfants et adolescents</b>	
<b>SAMEDI 29 MAI</b>	
San Ku Kai	A2 14.20
Archibald le magicien	TF1 18.30
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
Ecole des fans	A2 15.15
Voyageurs de l'histoire	A2 15.55
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
Vicky le Vicking	TVR 17.20
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Les amis de Chico	TVR 17.20
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Mia Mia O	A2 14.50
L'école buissonnière	TVR 17.20
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
Les amis de Chico	TVR 17.20
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
Contact	TVR 17.20

**GARAGE DE L'OUEST**

**LOUE-MOI**

Service de location de véhicules toutes catégories dès Fr. 8.- l'heure

La Chaux-de-Fonds - L.-Robert 165  
Tél. 039/26 50 86 + 26 50 85

<b>Séries - Feuilletons</b>	
<b>SAMEDI 29 JUIN</b>	
Têtes brûlées (fin)	A2 13.35
Fame	TF1 13.55
Michel Strogoff	TVR 16.30
Dallas (fin)	TF1 21.50
<b>DIMANCHE 30 MAI</b>	
A comme animation	TVR 12.45
L'homme à l'orchidée	A2 14.25
Rebecca	TF1 18.00
Les secrets de la mer Rouge	FR3 18.15
<b>LUNDI 31 MAI</b>	
La bataille des planètes	TVR 16.40
<b>MARDI 1er JUIN</b>	
Les contes du folklore hongrois	TVR 17.35
Woody Woodpecker	A2 19.45
L'esprit de famille	TVR 20.10
<b>MERCREDI 2 JUIN</b>	
Goldorak	A2 15.00
<b>JEUDI 3 JUIN</b>	
Embarquement immédiat	A2 15.00
Les contes du folklore hongrois	TVR 17.35
<b>VENDREDI 4 JUIN</b>	
Embarquement immédiat	A2 15.00
Woody Woodpecker	TVR 19.45
Mozart	TVR 20.35
Les invités	A2 20.35
Marion	TF1 21.40



**Concessionnaire PEUGEOT**

**ENTILLES SA**

**GARAGE & CARROSSERIE**

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 26 42 42  
Le Locle 31 37 37

Distributeur



Page réalisée par Jean Ecuyer

# Tout à fait Toyota



# En tête par la technique En tête par l'équipement En tête par la qualité En queue par les prix à l'achat et à l'entretien



Starlet 1000 Deluxe, fr. 9 890.-  
Starlet 1300, en 3 versions, à partir de fr. 10 990.-



Carina 1600 Sedan Deluxe, fr. 13 990.-  
Carina 1800 Sedan Grand Luxe, fr. 14 690.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



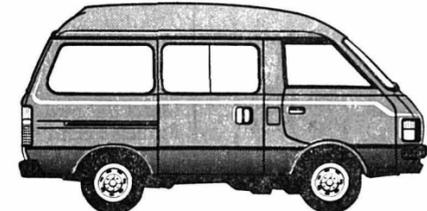
Crown 2.8i Custom Station Wagon, fr. 24 690.-, automatique, fr. 26 190.-



Starlet 1300 break, fr. 11 590.-



Carina break Deluxe, fr. 14 990.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



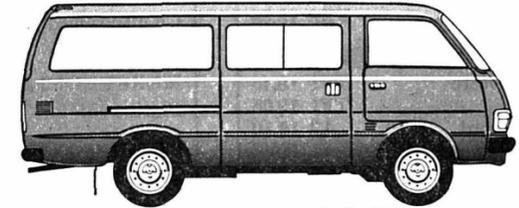
Lite Ace 1300, en 5 versions, à partir de fr. 12 950.-



Tercel 1300 Sedan Deluxe, fr. 12 190.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



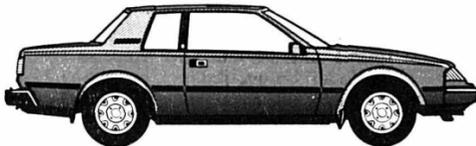
Carina 1800 XE Coupé, fr. 15 590.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



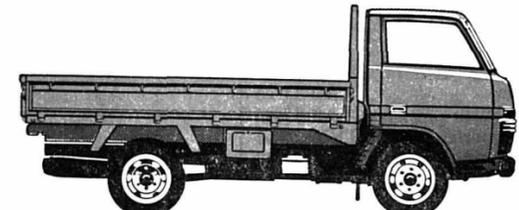
Hi Ace 1600, en 11 versions, à partir de fr. 15 900.-  
Hi Ace 2000, en 6 versions, à partir de fr. 18 450.-



Tercel 1300 Liftback, fr. 12 190.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



Celica 1600 ST Coupé, fr. 15 390.-



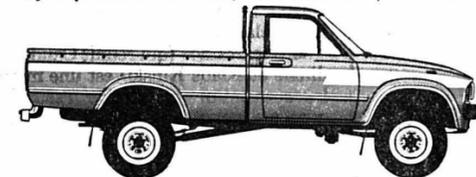
Dyna (essence ou diesel), en 6 versions, à partir de fr. 21 500.-



Corolla 1300 Sedan Deluxe, fr. 12 190.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



Celica 1600 ST Liftback, fr. 15 990.-  
Celica 2000 Liftback, en 2 versions, à partir de fr. 17 990.-  
Celica 2.8i Supra, fr. 26 950.-



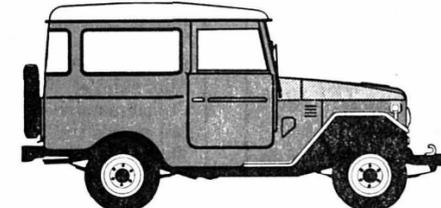
Hi Lux 4x4, en 4 versions, à partir de fr. 17 500.-



Corolla 1300 break, fr. 12 650.-



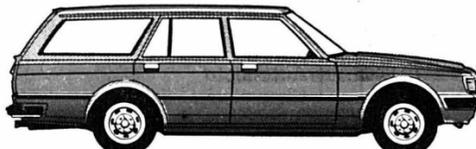
Cressida 2000, en 4 versions, à partir de fr. 16 600.-



Land Cruiser (essence ou diesel), en 5 versions, à partir de fr. 21 950.-



Corolla 1300 Liftback, fr. 12 450.-  
Corolla 1600 Liftback, en 2 versions, à partir de fr. 13 990.-



Cressida 2000 break Deluxe, fr. 17 300.-  
Boîte automatique: plus fr. 800.-



Land Cruiser Station Wagon G Deluxe, fr. 32 350.-



Corolla 1600 GT Coupé, fr. 16 450.-



Crown 2.8i Sedan Deluxe, fr. 21 990.-, automatique, fr. 23 490.-  
Crown 2.8i Super Saloon automatique, fr. 26 990.-

## Votre agence Toyota vous réserve d'intéressantes offres de reprise.

AVANTAGEUX  
MULTI-LEASING TOYOTA  
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

# TOYOTA

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11. Le N°1 japonais. Paré pour l'an 2000.

# TOM and JERRY



© COSMOPRESS GENEVE

# MAGAZINE

# grand écran

## Dans les cinémas de la région

### La Chaux-de-Fonds

● **On a volé la cuisse de Jupiter**  
Corso. - Annie Girardot et Philippe Noiret vivent les aventures farfelues sous le beau ciel de Grèce...

### Le choc

Eden. - Dès 16 ans. Prolongation deuxième semaine. Alain Delon et Catherine Deneuve animent cette histoire dont nous avons parlé plus en détails il y a une semaine.

### Le bras de fer du karaté

Eden. - Dès 16 ans. Samedi, dimanche et lundi en fin d'après-midi. Un nouveau Karateka, Vang Tao poursuit une vengeance meurtrière...

### Les filles de ferme

Eden. - Dès 20 ans révolus. En nocturne vendredi, samedi et dimanche, en fin d'après-midi dès mardi. En première vision, pour public averti... non pas des choses de la ferme, mais.

### Réincarnation

Plaza. - Dès 18 ans. Les héros d'Alien dans de nouvelles et terrifiantes aventures.

### Arthur

Scala. - Dès 12 ans. Liza Minelli, Dudley Moore et John Gielgud dans une histoire signée Steve Gordon et qui met de joyeuse humeur même les plus moroses.

### Le shérif et les extra-terrestres

Scala. - Dès 12 ans. Samedi, dimanche et lundi en fin d'après-midi. Bud Spencer et un délicieux garçonnet dans de folles poursuites. Irrésistible...

### Inserts

ABC. - De John Byrum, avec Richard Dreyfuss et Jessica Harper, un film pas tout à fait comme les autres...

### Le Locle

#### Le coup de torchon

Casino. - En soirée. Egalement en matinées samedi et dimanche. Philippe Noiret et quelques autres acteurs de talent dans une histoire « coloniale » qui n'est guère à la gloire des colonisateurs...

### Saint-Imier

#### Les monstres de la mer

Lux. - Vendredi et samedi en soirée. De quoi frissonner devant ces êtres étranges surgis des profondeurs et pour qui les humains ne font qu'une bouchée.

### Tramelan

#### Tarzan, l'homme singe

Cosmos. - Vendredi en soirée. Un homme étrange dans la forêt vierge et des aventures exotiques à faire rêver.

#### Les petites chéries

Cosmos. - Samedi en soirée. Elles sont adorables et adorées. Et fort amusantes.

### Tavannes

#### La peau

Royal. - Jusqu'à dimanche, en soirée. Quelques horreurs pour prouver la cruauté de certains hommes que la passion déchaîne... Un film dur, mais bien fait.

### Bévilard

#### Arthur

Palace. - En soirée. Lundi en matinée. Avec la trépidante Liza Minelli, une joyeuse comédie, qui engendre la meilleure des bonnes humeurs.

### Le Noirmont

#### Le dernier métro

De François Truffaut, une histoire touchante et prenante qui se déroule sous l'occupation: un metteur en scène renommé recherché par l'occupant vit caché, mais n'en donne pas moins de précieux conseils à ses interprètes. Avec un Gérard Depardieu à la forte personnalité, entre autres...

### En page service

les autres films présentés dans la région, et notamment à Neuchâtel, Couvet, Bienne, Delémont, Porrentruy...

## A Cannes 82: une excellente deuxième semaine



Klaus Kinski dans «Fitzcarraldo», de Herzog.

D'avoir joué la carte des noms connus aura au moins servi à donner à l'édition 82 de ce Festival une tonalité de qualité, sans les quelques trous auxquels il faut bien s'accrocher dans une sélection ample. Les sélectionneurs ont plutôt réservé leurs choix, sans concession diplomatique (il n'y avait qu'un film hongrois en compétition et pas de film russe par exemple).

Mais la deuxième partie du Festival a été en tout point excellente, et il faudra parler plus tard des sections parallèles comme celle d'«Un certain regard» qui a largement rogné sur le travail que l'on retrouvait plutôt à la Quinzaine des réalisateurs de la rue d'Antibes.

### L'AVENTURE DE «FITZCARRALDO» DE W. HERZOG: UN OPÉRA DANS LA JUNGLE

Avec ce film, Herzog réalise un vieux rêve qui aurait bien pu sombrer s'il n'y avait pas eu la ténacité de cet auteur qui désire coûte que coûte terminer «une œuvre inimitable destinée à encourager l'être à la folie et à la fantaisie», comme il le déclarait.

«Fitzcarraldo» (qui réunit Caudia Cardinale et Klaus Kinski) est une merveilleuse aventure où souffle l'esprit des conteurs populaires comme K. May et dont le projet quasi métaphysique n'empêche pas le cinéaste de faire preuve de la plus grande sensibilité descriptive.

Le héros du film est un aventurier possédé par la passion de l'art lyrique: Fitzcarraldo caresse le projet fou de construire à Iquitos, bourgade au milieu de la forêt vierge, un opéra encore plus luxueux que celui construit par les barons du caoutchouc à Manaus. Pour l'inauguration, il fera appel au grand ténor Caruso, son idole.

Ce film nous donne d'extraordinaires plaisirs physiques, où l'effort et la langue se mêlent intimement. Nous remontons des fleuves et le bateau de l'aventure se hisse par-dessus les collines sans que nous ressentions d'autre peine que celle des épreuves physiques qu'il nous arrive de subir en rêve.

Herzog fait sien la philosophie des Indiens qu'il rencontre et qui enseigne que ce que nous tenons pour réel n'est qu'une illusion qui nous cache la réalité du rêve. Admirablement le film se termine, après moultes péripéties en aventures par la réconciliation triomphale de l'art et des dieux.

### LE RETOUR DE M. A. ANTONIONI: UNE HISTOIRE D'AMOUR... ENCORE

Depuis «Profession reporter» (1974) Antonioni n'avait tourné que «Le mystère d'Oberwald» d'après Cocteau. Son retour était donc très attendu et son film a bouleversé tous... les sexagénaires profondément concernés par son sujet.

«L'identification d'une femme» est un film beau, lisse comme la peau d'une jolie femme. Admirablement photographié ce réalisateur part à la recherche du personnage féminin qui devra jouer dans son prochain film. Instinctivement, sans machine à écrire, ni carnet de notes, Nicolo cherche à travers quelques visages l'inspiration à transcender la vie intérieure qui seule l'intéresse.

Niccolo et Antonioni on le comprendra vite ne font qu'un.

Réussite formelle qui m'intéresse personnellement, même si le fond du film ne me touche que peu. Il y a pourtant quelques moments prenants comme la séquence de ces deux êtres qui se perdent puis se retrouvent dans le brouillard de la campagne romaine, puis encore une fois dans une maison construite sur une ruine romaine. On regarde en retenant son souffle, dans un silence quasi religieux. Ce film m'agace aussi par son côté exhibitionniste d'un être qui cherche des exutoires dans ces aventures avec les femmes.

### UN GRAND MOMENT DE CINÉMA: «HAMMETT» DE WIM WENDERS

Quand on le compare au cinéma français, on doit bien reconnaître que le jeune cinéma allemand est combien plus inspiré et qu'il existe des auteurs très divers qui tournent des œuvres qui touchent finalement un public assez large.

### De notre envoyé spécial à Cannes: J. P. BROSSARD

Si cette remarque est valable pour Herzog, elle l'est également pour Wim Wenders qui a tourné dans les studios Coppola en Californie le film que j'ai le plus aimé du festival. Si l'on considère que ce qui reste du film sont les éléments que Wenders a pu sauver de la débâcle financière de ses bailleurs de fonds on se met à rêver de ce qu'aurait pu être la version idéale d'«Hammett».

«Hammett» c'est l'histoire d'un ex-détective, détroqué dans l'écriture, sorte de grand Gourou du polar qui a écrit bon



«Parti sans laisser d'adresse», de Jacqueline Veuve.

## Première à Vevey: «Claire et l'obscur»

Le nouveau film de Costa Haralambis



En juillet dernier, à deux reprises, nous avons proposé à nos lecteurs un journal de tournage d'un film qui s'appelait alors «Nocturne», de Costa Haralambis, vécu de l'intérieur par le producteur qui cumule cette fonction avec celle de chroniqueur cinématographique de l'Impartial.

Tout s'était bien passé, l'équipe était contente du résultat de son travail, les séquences de rushes ne furent jamais déprimantes - elles peuvent l'être, même pour de grands films. Mais il existe quatre mille mètres de pellicule 16 mm. impressionnée - quatre heures environ - rien n'est encore joué. Il faut ordonner la matière, monter le film, lui trouver son rythme, y ajouter la bande sonore qui comprend maintenant dialogues entre principaux personnages, réflexion-off sur le récit lui-même et la destinée des personnages, composer la musique et la placer sur le film, enregistrer les sons et mélanger le tout lors d'opérations qui demandent beaucoup de temps, le mixage, fait en plusieurs étapes, entre mots d'une part, musique et bruits de l'autre (on arrive parfois à placer cet ensemble de sons sur six à huit bandes différentes, alors qu'en général l'image est mise sur

nombre de romans d'une grande densité comme Moisson rouge, ou Le Faucon Maltais.

«Hammett» le film est une véritable rêverie cinématographique, sur une Amérique perdue dans le temps, et que les adolescents européens ont découverte après-guerre et appris à aimer à travers l'image et les mots. Ce film est donc une véritable résurrection d'un genre maintenant complètement éculé: «le film noir».

En compagnie de Wim Wenders, nous partons à la poursuite de quelques chimères nées de la fréquentation de livres et d'autant de films. Le voyage s'effectue au fil des temps, prend une allure de pèlerinage aux sources, dans la beauté.

La reconstitution de San Francisco des années trente est parfaite, comme celle du quartier chinois. Elle flatte l'œil et rappelle étrangement les couvertures de magazines pour lesquels D. Hammett écrivait ses histoires.

Le plaisir est complet, la machine à rêves fonctionne à plein rendement, la transcription visuelle est parfaite.

### GODARD AVEC «PASSION»: UNE PALME D'OR POUR LA SUISSE

L'an dernier, le lobbying avait joué de mauvais tours à plusieurs films prétendant à la palme; c'est pourquoi cette année les producteurs étaient discrets et vigilants et les pronostics difficiles. Précédée d'une publicité bouche à oreille des plus flatteuses, ce que l'on appelle déjà «La Passion» selon J. L. Godard aurait dû se retrouver bien placée au palmarès. Passion c'est d'abord l'histoire d'un réalisateur explorateur de la galaxie cinématographique et qui nous rapporte de chaque voyage un film - météorite. Si l'on accepte le dépaysement, on fera un bout de chemin en sa compagnie. Il ne raconte pas d'histoire et il faut s'accrocher pour accompagner ce gardien du temple. Comme on a pu le lire hier, figurent en tête du palmarès mes favoris «Missing» de Costa-Gavras, et «Yol» de Guney...

## Superhuit à Neuchâtel: de «Porporino» à «Ferme à vendre»

Robert Bouvier, alors qu'il était encore au Gymnase de Neuchâtel, avait tourné un moyen métrage en super-huit, «Porporino», adaptation libre d'une partie du gros roman de Dominique Fernandez, que l'auteur avait du reste beaucoup apprécié. Il vient d'obtenir un prix important dans le principe, modeste par son montant, inattendu, excellente surprise, une prime fédérale d'étude de cinq mille francs. Pour un débutant, c'est là une forme de «consécration» qui permet des espoirs pour le film suivant, qui est déjà écrit dans une première version, «Lorenzo», libre adaptation cette fois de Lorenzaccio de Musset.

Un des collaborateurs de Bouvier pour «Porporino», Frédéric Maire, étudiant à l'Université de Neuchâtel, s'est lancé l'été dernier à son tour dans la réalisation d'un moyen métrage, lui aussi en super-huit, maintenant terminé, qui s'intitule «Ferme à vendre». Il l'a fait avec des moyens personnels, une aide d'un fonds culturel universitaire, des prestations diverses de services, et bien sûr, forcément, la participation bénévole de tous ses amis et collaborateurs, comédiens, danseuses et danseurs, de l'équipe technique et d'organisation. Une première sur invitation sera suivie de projections publiques au Centre culturel neuchâtelois, au début de juillet.

Bouvier et Maire, qui auront fait des films assez différents, ont tout de même des points communs. Les expériences du premier ont servi au deuxième qui maîtrise assez bien le super-huit et tire de cette technique aux performances finalement modestes presque le meilleur de ce qu'elle peut donner. L'un adapte des œuvres connues, rêve à leur propos, s'insinue sur elles. L'autre, dans «Ferme à vendre», invente un personnage féminin qui hante la ferme de son grand-père, qui marqua son enfance, au cours d'une nuit où elle vit ses fantômes, imagine des rencontres extérieures, se souvient du passé, évoque (peut-être) l'avenir...

Tous deux sont attirés par le mouvement, le plaisir de la musique et de la danse pour accomplir des gestes. Ils font délibérément un cinéma non réaliste, sans implications politiques, orienté vers le plaisir du spectacle, pour l'œil, l'oreille, l'esprit. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur cette nouvelle expérience prometteuse. (fy)



son attente, mais cette satisfaction sera-t-elle partagée?

Tout n'aura pas été facile durant ces derniers mois. Un partenaire belge sur lequel on comptait pour les travaux de finition (montage, sonorisation, mixage) a disparu. Il fallut se substituer à lui, emprunter l'argent indispensable à ces opérations, si bien que le réalisateur en petite partie et le producteur sont endettés, ce qui rend leur marge de manœuvre plus étroite.

Et cette première, qui joue un peu le rôle de «preview» comme le font les Américains, marque le premier pas de l'étape suivante, la diffusion du film, trouver les gens qui s'y intéressent dans des chaînes de TV, passer dans des festivals, rencontrer des distributeurs suisses et étrangers, bref, faire vivre un film en contact avec son public qui reste à trouver. fl

## Claire Sael

Claire Sael a écrit les dialogues d'«Odo-Toum d'autres rythmes» de Costa Haralambis, elle vient de publier «Une vie à l'envers» aux Editions Belfond. Elle est l'auteur de «Suites pour une île» dont la première partie est devenue «Claire et l'obscur». Pour présenter ce film, elle a proposé le texte ci-dessous:

«Le décor est dans le titre, entre l'ombre et la lumière. Les acteurs ont une nuit à traverser. Claire joue sa vie, ou l'improvise, ce qui lui évite de la vivre. Ashley lui donne la réplique, et parfois oublie son rôle pour qu'elle lui en invente un autre. A ces deux joueurs, il faut un public, à étourdir, à éblouir, à caresser, à indigner. La

nuit leur livre Jeremy. Ils dériveront jusqu'à l'aube sans parvenir à se séparer. Ils savent que la dérive est une science exacte, qu'une fraction de seconde peut les faire chavirer - et qu'il est impératif d'être très gai pour arriver relativement indemne au bout de la nuit.

L'auteur s'égaré sur la scène, harcelé par ses héros. Les musiciens sont imprévisibles. Une machiniste plie et déplie le passé, qui est peint en trompe-l'œil au fond du décor. Les miroirs s'irisent, deviennent écrans. Le temps mousse autour des gestes et des répliques, assourdissant les voix, ou les trahit. Les figurants s'amuse avec acharnement. La peur reste en coulisse, attentive.

Le rôle principal est tenu par la nuit.»

# Plus performant • plus commode • moins cher

Car, à moyen terme, avec les économes d'Electrolux, vous en avez pour votre argent. Un exemple: le réfrigérateur RF 922, 231 litres de capacité utile et une consommation de courant de 1,1 kWh/24 h seulement!



## Electrolux

Nos conseils vous sont assurés. Egalement au sujet des possibilités avantageuses de remplacement.

<b>Services Industriels</b>	<b>Joseph Haefeli</b>	<b>Pierrot Ménagers</b>
appareils ménagers	agencements de cuisine	Serre 90
Magasin de vente	<b>Le Noirmont</b>	<b>La Chaux-de-Fonds</b>
rue M.-A.-Calame 10	<b>Toulefer SA</b>	<b>Alex Matter</b>
<b>Le Locle</b>	quincaillerie	Electricité
	Pl. de l'Hôtel-de-Ville	Grand-Rue 153
	<b>La Chaux-de-Fonds</b>	Tramelan



Pour votre pique-nique  
**TERRINETTES MAISON**  
au poivre vert et truffées  
**MERGHEZ SAUCISSES SÈCHES**  
médaillon d'or

**Boucherie W. Montandon**  
Stand 8 - Téléphone 039/22 16 87  
Service à domicile

**VANESSA**, 35 ans, 163 cm., de silhouette moyenne, jolie, romantique et intelligente, sérieuse et dévouée, aimant beaucoup le sport, la musique classique, le bricolage et adore les voyages lointains. Elle désirerait trouver un monsieur sérieux, compréhensif, assez grand et encore célibataire pour fonder une famille heureuse.  
Harmony, av. de la Gare 16, 2740 Moutier  
Tél. (032) 93 40 88 de 9 h. à 19 h.

**STÉPHANE**, 32 ans, 163 cm., de silhouette moyenne, grand amoureux de la musique (possède son propre orchestre), aimant tout ce qui rend la vie belle et agréable. Mais le vœu qui lui tient le plus à cœur est celui de rencontrer une jeune femme de 25-30 ans pour fonder une famille heureuse. Ecrire (discretion assurée) sous chiffre 93-30419 à Assa, Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A vendre  
**chatons persans**  
Colour-Point, haute lignée, pedigree FFH.  
Tél. (038) 25 12 68.

**NUSSLÉ**  
La Chaux-de-Fonds  
**Chers fiancés**

Avec plus de 600 idées cadeaux sur 360 cartes illustrées en couleur  
Demandez notre **coffret-cadeaux gratuit**  
Vous pouvez passer au magasin, nous téléphoner ou nous écrire  
Grenier 5-7  
Tél. (039) 22 45 31

**NUSSLÉ**

## LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 30

E	A	N	O	I	T	A	G	E	N	B	A
I	E	N	E	L	A	B	E	I	L	L	E
G	S	A	D	L	U	C	E	R	E	A	S
O	R	E	F	R	T	E	O	T	F	C	Y
L	E	A	D	C	O	S	S	F	A	A	L
O	I	R	E	I	L	I	A	L	V	D	A
B	T	A	L	B	V	B	D	A	O	E	N
I	N	N	L	I	U	A	L	E	I	M	A
H	E	E	H	L	E	L	L	E	R	I	A
P	G	C	E	A	E	X	U	E	U	Q	A
M	R	R	A	R	M	E	R	E	B	U	A
A	A	C	C	O	U	D	O	I	R	E	O

Abcès; Abeille; Abnégation; Académique; Accouder; Aéré; Affabuler; Ailier; Airelle; Alène; Alfa; Alibi; Al-lée; Amphibologie; Analyse; Androïde; Ane; Aqueux; Archiviste; Argentier; Arme; Aubère; Auto; Aval; Avidés; Avoir.  
Cachées: 6 lettres. Définition: Liquide distillé

### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre à Neuchâtel  
**MAGASIN**  
108 m<sup>2</sup>, au centre, donnant sur 2 rues (zone piétonne et principale), 2 vitrines, 3 entrées.  
Reprise du stock (antiquités et outillage).  
Ecrire sous chiffre 28-25391 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel

Epicerie fine à Genève, cherche  
A vendre  
**vendeuse piano droit**  
qualifiée, bon salaire, possibilité de logement, entrée tout de suite ou à convenir.  
Tél. (022) 46 52 04.

**À LOUER** à Saint-Imier dès le 1er juin 1982  
**GRAND ATELIER**  
pouvant également servir de dépôt ou d'un garage pour 2 voitures.  
Situation centre du village.  
S'adresser aux heures de bureau (8 h. à 11 h. et 14 h. à 18 h.) à **GIANOLI & Cie**, tél. 039/41 35 50.

A louer tout de suite  
**appartement 2 pièces**  
cuisine, douche, chauffage  
Tél. (039) 28 10 55 dès 19 h. 30

**Neuchâtel**  
Grand-Rue 14  
**La Chaux-de-Fonds**  
Hypermarché Jumbo  
**Bienne**  
Rue du Canal 26/ Marché 29  
**Brügg/Bienne**  
Hypermarché Carrefour



**10% rabais de printemps**  
sur toutes les photos couleurs.  
Action jusqu'au 5.6.82

9x9, 9x11, 9x13 au lieu de -.70

**Tous vos imprimés**  
en vente au bureau de L'Impartial

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**ÉLECTRICIEN EN RADIO ET TV**  
cherche place de travail, pour début août ou date à convenir.  
Ecrire sous chiffre NR 46546 au bureau de L'Impartial.

**JEUNE FEMME**  
cherche travail, éventuellement remplacement, période juin-juillet, possède plusieurs formations, nationalité suisse, urgent.  
Faire offres sous chiffre KB 46612 au bureau de L'Impartial.

**JEUNE HOMME**  
18 ans, bilingue français-allemand aimant les contacts humains, bâtiment, cuisine, travaux variés, cherche emploi.  
Tél. (039) 26 76 32 dès 19 heures.

**SALLE DE SPECTACLES NOIRAIGUE**  
Samedi 29 mai dès 20 heures  
**grand match au loto**  
organisé par les sociétés locales  
Il sera joué pour Fr. 5 000.- de marchandise  
Magnifiques quines traditionnelles  
Abonnements: Fr. 20.- (3 pour 2) valables pour 60 passes  
Fr. 5.- pour 6 tours  
Vente des abonnements dès 19 h. 30  
Après les abonnements, il sera joué quelques tours supplémentaires à Fr. 1.- la carte (3 pour 2)  
Merci d'avance à tous

**Hangar/Dépôt**  
7,2 x 13 m. Fr. 11 900.-; 9,5 x 19 m. Fr. 21 000.-; autres dim. possibles. Renseignez-vous chez Uninorm Lausanne, tél. (021) 37 37 12

**A vendre**  
1 vibrograf, 1 machine à polir avec aspiration, 1 tour Bergeon complet, valeur neuf environ Fr. 10.000.- en bon état.  
Tél. (037) 24 02 33.

**Emprunt en francs suisses**  
**Tiroler Wasserkraftwerke Aktiengesellschaft Innsbruck**

**Emprunt 6¼% 1982-92 de fr. 100 000 000**  
(Numéro de valeur 427 477)

**avec cautionnement solidaire du Land Tirol**

Prix d'émission: 99,25% + 0,3% timbre fédéral de négociation

Durée: 10 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au **2 juin 1982, à midi.**

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

**Taux d'intérêt:** 6¼% p. a.; coupons annuels au 14 juin.  
**Coupages:** Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.- nom.  
**Libération:** 14 juin 1982.  
**Remboursement:** Amortissement à partir de 1986 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1988 avec primes dégressives commençant à 101%, pour des raisons fiscales à partir de 1984.  
**Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.  
**Impôts et taxes:** Intérêts, capital et une prime éventuelle sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes autrichiens présents ou futurs.  
**Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Le prospectus d'émission complet paraît le 28 mai 1982 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Union des Banques Cantoniales Suisses	

# ECONOMIE

## La déconfiture de Baumgartner Frères SA à Granges Peut-être trop de confiance en la montre mécanique

Pas de panique ! La petite ville de Granges fleurie, avec ses immeubles modernes ombragés comme ses parcs, semble encore vivre à l'heure de la prospérité.

Encore que sur les parcs à voitures de quelques entreprises, il paraît y avoir un peu trop de cases vides. Une impression seulement ? Peut-être... A l'Hôtel de Ville, où le «Stadtman» occupé nous fait adresser aux services sociaux, on nous répète: «On est un peu inquiet, mais il n'y a pas de raison de paniquer...»

Pas de raison. La fin de l'aventure de Baumgartner Frères SA mondialement connue sous sa marque BFG dont ont été inculpés des centaines de millions d'ébauches Roskopf, ne serait-elle qu'un cas isolé ? Parmi des suspensions temporaires de production ou des horaires réduits il est vrai.

Tout le monde semble s'efforcer de nous le laisser croire. Bien sûr, on n'embauche plus tellement dans l'horlogerie, même chez ETA où il n'y a pas si longtemps encore... Mais des possibilités existent. Confiance !

Confiance ? Seul un chauffeur de taxi relève le drame que représentent les licenciements chez BFG. Des pertes d'emplois qui ne toucheront pas seulement et de loin, des épouses de travailleurs occupés ailleurs. «Moi, nous dit-il, j'ai un copain qui a cinq gosses... Et j'aime mieux vous dire qu'il y croyait !

Ici le drame des licenciements se double encore de ceci: ils y croyaient tellement à la reprise des affaires, sur les hauts de Granges où s'élève BFG comme un château, que bien peu d'entre eux avaient pris la précaution de se chercher autre chose, de prévoir, au cas où.

par Roland CARRERA

BFG, Arnold Baumgartnerstrasse... «On ne peut pas laisser tomber cela, ce n'est pas possible ! » Et pourtant !

La réalité apparaît aujourd'hui dans toute la froideur des chiffres et des décisions prises dans le calme d'une fiduciaire. «Visura» a été choisie comme commissaire au sursis. Qui sait si elle ne fonctionnera pas bientôt comme liquidateur.

### J'AI BIEN D'AUTRES SOUCIS...

Les ateliers tournent encore. Dans les bureaux plus de cadres. Quelques personnes. Un spécialiste des finances. «J'ai bien d'autres soucis que celui de répondre à un journaliste, nous dit-il au téléphone. Vous ne savez pas que c'est fini ? On liquide ! Il n'y a plus personne ! Et d'abord n'importe qui peut se faire passer pour n'importe quel au téléphone. De toute manière je n'ai pas le droit de vous dire quoi que ce soit sans ordres de la fiduciaire.» Soit.

A Granges, deux heures plus tard, ce dernier pilote conduisant le bateau par mauvais temps sera tout de même courtois. Un renseignement. Pour le reste: bouche cousue.

### QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Communiqué officiel et mutisme complet pour le surplus. On ne saura peut-être jamais l'histoire de cette déconfiture.

BFG (tout comme Eposa ou ne citer qu'un exemple de fabrique d'ébauches

actuelle, BFG ne soit pas passée, à l'instar de toutes ses concurrentes, à la fabrication de modules électroniques analogiques, en plus de ses spécialités ?

La fiduciaire confirme: «Ils ont essayé de produire des montres à quartz; mais ça n'a pas eu de succès...» C'est un peu court. Et pourtant les faits sont là. La concurrence de Hong Kong a fait le reste.

### LES PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS ONT ÉVOLUÉ

C'est qu'à Hong Kong, mais aussi aux USA, en Grande-Bretagne, en République fédérale allemande, en Espagne, sans parler de l'Afrique et de l'Amérique du Sud dans une moindre part, principaux débouchés de montres, mouvements et plus tard chablon Roskopf, ce sont bel et bien les modules électroniques qui grignotent à belles dents la mécanique.

Qui se défend bien malgré tout, mais plus assez pour qu'une entreprise ne fasse que cela.

La disparition de BFG si elle se confirmait, amènerait peut-être des commandes à Eposa, Ronda, Sonceboz ? Mais l'évolution n'en est pas moins irréversible. La mécanique sera de plus en plus la «Rolls» de l'horlogerie et seuls les plus prestigieux pourront s'offrir le luxe d'en produire !

### BFG UN GROUPE, UN HOMME, UN PIONNIER

Il existe encore aujourd'hui d'intéressantes exclusivités, en chronographes et compteurs de sport avec échappement ancre et ancre à goupilles, à part toute une gamme de calibres mécaniques. Qui reprendra cela ? La question reste posée à l'heure où se poursuivent des pourparlers. Va-t-on vivre un démontage pour l'Orient comme d'aucuns hésitent à peine à hasarder ? Un espoir, mince, subsiste au cœur de quelques ouvriers de quelques départements.

BFG c'était un groupe, mais d'abord un homme.

Horloger, chef de fabrication, Arnold Baumgartner décide en 1899 de réaliser un projet ambitieux en fondant sa propre entreprise.

Aidé de membres de sa famille, il réussira à piloter son navire à travers tous les écueils, dans la tempête des crises. A l'âge de 85 ans, il présidait encore avec le dynamisme d'un jeune homme aux destinées de la maison. La philosophie de Roskopf: rendre la montre accessible aux gens les plus simples, il la fait sienne. L'applique à la pratique.

De 1899 à 1974: une succession de pierres blanches jalonnent la route du succès; de vingt ouvriers on aura passé à 245 cinquante ans plus tard et l'on produira à l'époque presque deux millions d'ébauches par an. Dès 1939, l'automati-

sation de l'appareil de production avait été commencée. 1953 avait marqué le lancement du célèbre calibre BFG 866 qui fut un succès sans précédent. Comme le développement et les inaugurations et absorptions d'entreprises qui suivirent: 1961, 1964, 1965, 1967, on ouvre la filiale de Hong Kong, 1968, 1971 des bureaux sont prévus à Tokyo, New York, Londres. Pas une année où la firme ne s'étende davantage.

En 1974, elle occupe dans le monde 1700 personnes et produit 20 millions d'ébauches ! Une grande part de la production suisse. Et les pronostics étaient favorables.

Plus que jamais la montre Roskopf faisait office d'article de mode, de seconde montre ou de montre pour la jeunesse à une époque où la production horlogère semblait évoluer vers l'article de consommation de masse.

On connaît la suite. Les grandes plaques tournantes vers lesquelles s'envoiaient les millions de montres et d'ébauches Roskopf se sont converties à la fabrication de la montre électronique et de là, bouchent les canaux de distribution.

L'aventure BFG se terminera peut-être sous peu. Elle aura au moins permis à des centaines de familles, durant quatre générations d'avoir du travail et la sécurité. Aucune implantation nouvelle ne saurait nous en garantir autant aujourd'hui !

## Horlogerie Restructuration chez Dugena: pas d'incidence à Bienne

La filiale biennoise de Dugena ne sera pas affectée par les mesures de restructuration décidées à la fin de la semaine passée en Allemagne fédérale. L'assurance en aurait été donnée par le nouveau patron de l'entreprise allemande, M. Hans-Jörg Seeberg, lui-même. Rappelons que l'assemblée générale de la coopérative d'achat Dugena Montres et Bijoux, Darmstadt, avait accepté un programme d'assainissement destiné à sauver la société de la ruine. Ce programme prévoit notamment une réduction de la collection, un regroupement des filiales, une diminution des stocks et un raccourcissement du budget publicitaire.

Spécialisée dans la fabrication de modules, boîtes, cadrans et aiguilles de montres à quartz de luxe, la filiale de Bienne est également le principal fournisseur de Dugena. Elle pourra donc poursuivre son programme de production sur le même rythme que jusqu'à aujourd'hui. Trente personnes sont actuellement employées à Bienne sans compter les sous-traitants. Ainsi que le directeur de la filiale a pu le préciser à l'ATS, l'atelier jouit d'un portefeuille de commandes limité jusqu'en novembre prochain.

La création de la coopérative allemande remonte à 1917, à Berlin. Ce n'est qu'en 1949 que le siège a été déplacé à Darmstadt. Au 1er janvier 1982, Dugena Montres et Bijoux employait environ 1200 collaborateurs au total. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 250 millions de DM en 1981, en diminution de 5 millions par rapport à 1980. (ats)

## Machines et métaux

### L'industrie suisse des biens d'équipement devant des jours difficiles

L'industrie suisse des machines et des métaux se voit confrontée à des difficultés croissantes, compte tenu du climat d'investissement languissant dans le monde entier. Ainsi, les réserves de travail déterminantes pour l'emploi ont en particulier continué de reculer. Elles ont atteint un niveau très bas à la fin du mois de mars 1982, soit en moyenne 6,7 mois, alors qu'elles avaient encore été de 6,8 mois le trimestre précédent et de 7,4 mois au printemps 1981. Dans un communiqué, la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), à Zurich, ajoute que la situation a toutefois évolué de façon nettement différente selon les secteurs de produits. Alors que l'industrie des machines textiles ainsi que les aciéries et les laminiers ont enregistré de forts reculs, l'industrie électrique, la grande construction mécanique et, en particulier, l'industrie des machines-outils signalent des résultats un peu meilleurs. L'entrée des commandes, déterminée par le VSM dans le cadre d'une enquête qu'elle effectue régulièrement auprès de 200 de ses maisons membres, s'est chiffrée à 4,8 milliards de francs au premier trimestre 1982. Elle a augmenté de 356 millions de francs ou 8,0 % par rapport au tri-

mestre précédent et de 871 millions ou 22,1 % en comparaison du 1er trimestre de 1981. Le communiqué relève que grâce à une grande commande en provenance du Proche-Orient, la régression des entrées à un niveau inférieur à celui du printemps 1981, à laquelle on s'attendait, a pu être évitée. A noter que les commandes du marché intérieur ont légèrement dépassé la moyenne de 1981. Le chiffre d'affaires, qui s'élevait à 3,7 milliards de francs dans le trimestre considéré, a fortement reculé par rapport au 4e trimestre de 1981 (- 28 %), ce qui est en général le cas au début de l'année, précise la VSM. Si l'on compare ce résultat à celui du printemps 1981, on constate une augmentation nominale de 5,7 % qui, en réalité, équivaut tout au plus à un résultat inchangé.

Parmi les autres facteurs négatifs pouvant expliquer ces résultats qu'elle qualifie dans l'ensemble d'insatisfaisants, la VSM cite l'évolution du cours du franc suisse. Pour elle, on ne peut guère s'attendre à court terme à une reprise. L'industrie des biens d'équipement doit donc se préparer à une période difficile assez longue. (ats)

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 26.5.82) (B = cours du 27.5.82)

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	585 590
La Neuchâtel.	485 485
Cortaillood	1200 1200
Dubied	100 125

HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	57000 57000
Roche 1/10	5725 5700
Asuag	40 40
Buehrle b.p.	255 250
Galenica b.p.	315 315
Kuoni	4650 4750
Astra	-13 -13

ACTIONS SUISSES	
A	B
Swissair p.	695 700
Swissair n.	653 655
Bank Leu p.	3700 3725
UBS p.	2930 2920
UBS n.	505 505
SBS p.	300 299
SBS n.	205 203
SBS b.p.	233 234
C.S. p.	1765 1760
C.S. n.	329 325
BPS	1030 1030
BPS b.p.	98 99
B. Centr. Coop.	720 715
Adia Int.	1910 1905
Elektrowatt	2370 2370
Holder p.	600 610
Interfood B	5600 5600
Landis B	880 875
Motor col.	450 450
Moeven p.	2300 2200
Buehrle p.	1120 1115
Buehrle n.	240 243
Schindler p.	1570 1570
Bâloise n.	580 570
Rueckv p.	6050 6100
Rueckv n.	2880 2890
W'thur p.	2655 2630

W'thur n.	1500	1490	IBM	121.50	122.—
Zurich p.	15650	15500	Litton	82.50	80.25
Zurich n.	9150	9200	MMM	104.50	104.—
Atel	1350	1340	Mobil corp	45.—	46.50
BBC1-A-	960	960	Owens-Illin	50.75	53.25
Ciba-gy p.	1305	1305	Pepsico Inc	75.25	75.50
Ciba-gy n.	570	570	Pfizer	108.50	106.50
Ciba-gy b.p.	1015	1015	Phil Morris	100.50	99.50
Jelmoli	1330	1330	Phillips pet	62.25	61.—
Hermes p.	240	245	Proct Gamb	165.50	166.—
Globus p.	1950	1975	Rockwell	60.50	58.—
Nestlé p.	3270	3270	Sears Roeb	38.—	37.50
Nestlé n.	2000	1990	Smithkline	134.50	134.—
Sandoz p.	4100	4100	Sperry corp	50.50	49.—
Sandoz n.	1510	1505	STD Oil ind	87.25	86.75
Sandoz b.p.	534	530	Sun co inc	69.—	68.25
Alusuisse p.	504	505	Texaco	59.—	58.50
Alusuisse n.	187	185	Warner Lamb.	44.75	44.25
Sulzer n.	1750	1775	Woolworth	37.50	37.25
			Xerox	64.75	64.75
			Zenith radio	24.25	24.75

ACTIONS ÉTRANGÈRES	
A	B
Abbott Labor	57.25 57.—
Aetna LF cas	75.50 75.—
Amx	50.— 49.—
Am Cyanamid	57.25 57.—
ATT	105.— 104.50
ATL Richf	82.75 82.25
Baker Intl. C	59.50 58.50
Boeing	35.— 33.—
Burroughs	69.50 69.—
Caterpillar	77.— 77.50
Citicorp	52.— 51.—
Coca Cola	65.75 64.—
Control Data	50.75 50.—
Du Pont	68.— 66.75
Eastm Kodak	141.— 141.—
Exxon	55.25 55.50
Fluor corp	36.25 35.75
Gén. elec	122.— 122.50
Gén. Motors	85.25 86.50
Gulf Oil	64.25 64.75
Gulf West	29.25 29.—
Halliburton	66.— 64.—
Homestake	45.— 43.50
Honeywell	136.— 137.—
Inco ltd	20.— 20.25
Amro Bank	40.50 40.50
Anglo-am	15.75 16.—
Amgold	117.— 114.—
Suez	— —
Mach. Bull	9.50 9.25
Saint-Gobain	— —
Cons. Goldf I	13.50 13.—
De Beers p.	8.75 8.50
De Beers n.	7.50 7.50
Gen. Shopping	435.— 433.—
Norsk Hyd n.	111.— 109.—
Pechiney	— —
Phillips	18.25 18.25
Rio Tinto p.	15.25 15.—
Rolingo	158.— 157.50
Robeco	159.— 158.—
Royal Dutch	69.75 69.50
Sanyo electr.	3.70 3.50
Schlumberger	90.75 89.75
Aquitaine	42.— 41.—
Sony	30.— 29.50
Unilever NV	113.— 113.—
AEF	30.25 30.50
Basf AG	107.— 106.—
Bayer AG	101.50 101.—

# BOURSE

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.90	2.02
1 \$ canadien	1.52	1.64
1 £ sterling	3.40	3.75
100 fr. français	31.50	34.—
100 livres	-14	-1650
100 DM	83.25	86.25
100 fl. hollandais	74.75	77.75
100 fr. belges	3.90	4.30
100 pesetas	1.75	2.05
100 schilling autr.	11.85	12.25
100 escudos	2.50	3.10

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.9575	1.9875
1 \$ canadien	1.5775	1.6075
1 £ sterling	3.51	3.59
100 fr. français	32.30	33.10
100 livres	-1490	-1570
100 DM	84.20	85.—
100 yen	-8050	-83
100 fl. hollandais	75.70	76.50
100 fr. belges	4.44	4.52
100 pesetas	1.87	1.95
100 schilling autr.	11.97	12.09
100 escudos	2.70	2.90

MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	322.50	324.50
Lingot	20430.—	20620.—
Vreneli	143.—	158.—
Napoléon	145.—	160.—
Souverain	175.—	190.—
Double Eagle	820.—	900.—

CONVENTION OR		
	Achat	Vente
28.5.1982	20800.—	20800.—
Plage	20450.—	20450.—
Achat	430.—	430.—
Base argent	—	—

Commerzbank	123.—	121.—
Daimler Benz	236.50	236.—
Degussa	182.—	180.—
Dresdner BK	131.—	129.—
Hoechst	102.—	101.50
Mannesmann	122.—	121.50
Mercedes	207.50	207.—
Rwe ST	140.50	140.—
Schering	233.—	234.—
Siemens	188.50	187.50
Thyssen AG	72.—	70.50
VW	130.—	130.—

NEW YORK	
A	B
Aetna LF & CASX	37% 37%
Alcan	18% 18%
Alcoa	23% 23%
Amx	25.— 23%
Att	53% 53%
Atl Richfld	41% 41%
Baker Intl	29% 28%
Boeing CO	16% 16%
Burroughs	34% 34%
Canpac	21% 20%
Caterpillar	39% 38%
Citicorp	25% 25%
Coca Cola	32% 32.—
Crown Zeller	19% 19.—
Dow chem.	22% 21%
Du Pont	34.— 33%
Eastm. Kodak	71% 71%
Exxon	27% 28.—
Fluor corp	18.— 17%
Gen. dynamics	25% 25%
Gen. elec.	62.— 62%
Gen. Motors	43% 43%
Genstar	10% 10%
Gulf Oil	32% 32%
Halliburton	32% 32%
Homestake	22% 21%
Honeywell	69% 69.—
Inco ltd	10% 10%
IBM	62.— 62.—
ITT	25.— 24%
Litton	40% 40.—
MMM	52% 52%
Mobil corp	23% 23%
Owens Ill	27% 26%
Pac. gas	24% 24%
Pepsico	38% 38%
Pfizer inc	54% 54.—
Ph. Morris	50% 50%
Phillips pet	31% 30%
Proct. & Gamb.	84% 84%
Rockwell int	29% 28%
Sears Roeb	

# Portescap

## Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de Portescap sont convoqués le vendredi 18 juin 1982, à 16 h. 30, au Club 44, rue de la Serre 64, à La Chaux-de-Fonds

### Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration, présentation des comptes annuels et du bilan au 31 décembre 1981.
2. Rapport du contrôleur aux comptes.
3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du bilan et du compte de pertes et profits.
4. Décision sur l'utilisation du solde.
5. Décharge aux administrateurs et à la direction de l'entreprise.
6. Election des administrateurs.
7. Nomination de l'Organe de contrôle.
8. Divers et propositions individuelles.

Les cartes d'admission à l'Assemblée seront délivrées sur présentation des actions, soit aux guichets de l'UBS à La Chaux-de-Fonds, soit auprès de toute autre banque en Suisse, jusqu'au 16 juin 1982, soit directement avant le début de la séance, dès 16 h.

Le rapport de gestion pour l'année 1981, le compte de pertes et profits de l'exercice 1981, le bilan au 31 décembre 1981, le rapport de l'Organe de contrôle, la proposition d'utilisation du solde, peuvent être consultés par les actionnaires à partir du vendredi 4 juin 1982 au siège de la société, 165, rue Numa-Droz, 2300 La Chaux-de-Fonds.



91-481

Voici comment économiser activement

# Fraises 220

d'Italie

le panier de 450 g.

(100 g. = -.49)

# MIGROS



28-92

Service de publicité  
L'IMPARTIAL  
Tél. 039/21 11 35



L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS  
DE L'ÉTAT DE VAUD  
(EINEV)

met au concours deux postes d'

# INGÉNIEURS EPF ou ETS

(à mi-temps)

Le premier titulaire sera chargé principalement de l'enseignement de la construction et des composants dans le domaine de la microtechnique.

Le second titulaire enseignera principalement la robotique (laboratoire).

Obligations et avantages selon le statut des fonctions publiques cantonales.

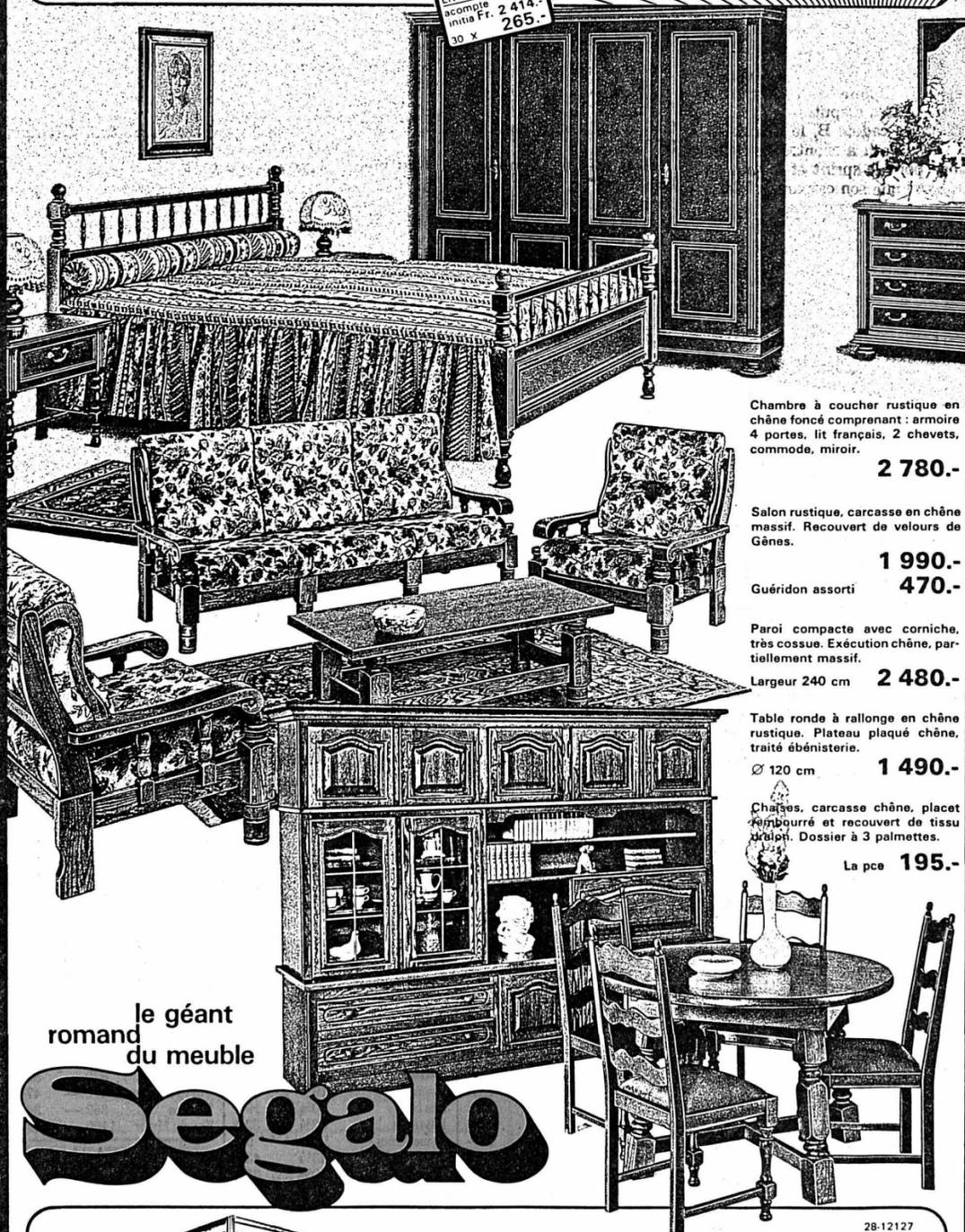
Entrée en fonction: le 1er octobre 1982.

Les offres de service doivent être adressées au directeur de l'EINEV, jusqu'au 6 juin 1982, case postale 587, 1401 Yverdon, où tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus.  
(Tél. 024/21 63 71).

22-14452

**NOTRE CADEAU** fr. 300.-  
Prix du mobilier complet Fr. 9 990.-  
Notre cadeau à l'achat de l'ensemble 500.-  
Notre prix publicitaire Fr. 9 490.-

**CRÉDIT**  
EN 30 MOIS  
acompte initial Fr. 2 414.-  
30 x 265.-



Chambre à coucher rustique en chêne foncé comprenant : armoire 4 portes, lit français, 2 chevets, commode, miroir.  
**2 780.-**

Salon rustique, carcasse en chêne massif. Recouvert de velours de Gènes.  
**1 990.-**

Guéridon assorti **470.-**

Paroi compacte avec corniche, très cossue. Exécution chêne, partiellement massif.  
Largeur 240 cm **2 480.-**

Table ronde à rallonge en chêne rustique. Plateau plaqué chêne, traité ébénisterie.  
Ø 120 cm **1 490.-**

Chaises, carcasse chêne, placet rembourré et recouvert de tissu d'élég. Dossier à 3 palmettes.  
La pce **195.-**

le géant  
romand  
du meuble

# Segalo

28-12127



LA CHAUX-DE-FONDS



Bd. des Eplatures 44  
26 60 60/61



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide  
simple  
discret

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....  
à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

60.155.245

81 M4

## SPORTS

Suisse - Italie ce soir aux Charmilles: pour la quarante-troisième fois  
Un succès après 28 ans d'attente ?

La Suisse et l'Italie vont se trouver aux prises en match international pour la 43e fois, ce soir au Stade des Charmilles à Genève (20 h. 30). Il y a 28 ans que la sélection helvétique n'a plus réussi à battre la «Squadra». Et pourtant, elle est loin de partir battue d'avance face à un adversaire qui vient à Genève pour parfaire sa préparation en vue du «Mundial». Depuis le dernier Italie - Suisse (2-0), le 17 novembre 1979 à Udine, bien des choses ont changé pour la Suisse dont l'équipe, depuis qu'elle est dirigée par Paul Wolfisberg, n'a plus été battue chez elle, alors même qu'elle a affronté des adversaires cotés sur le plan européen (Hongrie, Angleterre et Portugal notamment). Et, surtout, la Suisse vient de réussir l'un des plus beaux exploits de son histoire en s'en allant tenir le Brésil en échec (1-1) chez lui à Recife.

Logiquement, l'équipe qui a réussi à tenir les triples champions du monde en échec chez eux devrait être à même de faire très bonne figure, chez elle, face à un adversaire dont l'efficacité sur le plan offensif n'est certes pas le point fort. En fait, les attaquants de la «Squadra Azzurra» n'ont plus marqué depuis octobre dernier (1-0 contre le Luxembourg).

En Italie, on compte bien sûr beaucoup sur la rentrée de Paolo Rossi pour améliorer un peu le rendement de l'atta-



Paul Wolfisberg amènera-t-il ses poulains à un nouvel exploit ?

que. Impliqué dans l'affaire des «paris clandestins», Rossi a purgé une suspension de deux ans et c'est donc à Genève qu'il va faire sa grande rentrée sous le maillot de son équipe nationale. L'Italie va ainsi se retrouver avec une équipe qui, à deux ou trois exceptions près, sera la même que celle qui avait battu la Suisse par 2-0 en 1979 à Udine.

## A la TV

Le Service des sports de la Télévision suisse romande communique que le match Suisse - Italie sera diffusé sur la chaîne suisse avec un commentaire français dès 21 h. 50.

Les derniers succès suisses sur l'Italie remontent à 1954. Dans le cadre du tour final de la Coupe du monde, la sélection helvétique, alors dirigée par Karl Rappan, avait battu la «Squadra» deux fois en l'espace d'une semaine. Victorieuse à Lausanne par 2-1 sur des buts de Ballaman et de Sepp Hugi, elle s'était à nouveau imposée, en match d'appui, le 23 juin à Bâle (4-1). Les quatre buts helvétiques avaient été marqués par Hugi (2), Ballaman et Fatton.

## UNE SEULE MODIFICATION

Par rapport à l'équipe qui a tenu le Brésil en échec à Recife, l'entraîneur suisse Paul Wolfisberg n'a apporté qu'une seule modification. Au milieu du terrain, Maissen, retenu par la préparation de la finale de la Coupe de Suisse, sera en effet remplacé par Favre. Le Servettien écoulé au centre de la ligne médiane tandis que Botteron opérera

comme faux-ailier gauche. Un rôle qu'il assumait au Standard de Liège. A l'exception de Barberis, qui souffre d'un rhume, tous les sélectionnés helvétiques sont en parfaite condition. L'équipe annoncée par Paul Wolfisberg:

No 1 Burgener; 5. Zappa; 3. Luedi, 4. Egli, 2. Heinz Hermann; 6. Wehrli, 7. Favre, 10. Barberis; 11. Elsener, 9. Sulser, 8. Botteron. - Remplaçants: 12. Berbig, 13. Geiger, 14. Bianchi, 15. Scheiwiler, 16. Zwicker, 17. Elia.

## ITALIE: TOUJOURS LE MYSTÈRE

L'équipe italienne n'a rejoint Genève hier qu'en fin de soirée. Elle venait par avion de Nice puisque la «Squadra» a quitté pour ce match le camp d'entraînement qu'elle suivait à Alassio, sur la Riviera. A sa descente d'avion, Enzo Bearzot s'est montré incapable de livrer la composition définitive de son équipe. Un doute subsistait en effet en ce qui concerne le poste d'ailier gauche, pour lequel l'entraîneur italien hésitait encore entre Conti et Causio. Bearzot envisageait également la possibilité d'introduire Massaro pour Marini en ligne médiane. La formation probable de l'Italie (avec la numérotation qui sera en vigueur lors du «Mundial»:

No 1. Zoff; 7. Scirea; 6. Gentile, 5. Collovati, 4. Cabrini; 11. Marini, 9. Antonioni, 14. Tardelli; 16. Conti, 20. Rossi, 2. Graziani.

Les deux entraîneurs ont admis la possibilité d'effectuer quatre changements (gardien non-compris).

Championnat neuchâtelois d'athlétisme de jeunesse et relais  
L'Olympic battu par la SFG Fontainemelon

C'est par des conditions optimales que se sont déroulés les championnats cantonaux des cadets et écoliers, mercredi au Centre sportif. Comme de coutume les courses ont été très disputées et intéressantes. Chez les cadets B, le Chaux-de-Fonnier J.-M. Noth a montré de belles dispositions pour le sprint et le saut en longueur, alors que son camarade Blaise Schenk s'est affiché comme un espoir des lanceurs. En cadettes B, la Locloise Corinne Landry a montré des qualités sur 100 mètres et au jet du poids. A relever encore l'arrivée très disputée du 1000 mètres cadettes B entre les Olympiennes Muriel Sommer et Myriam Fleury. En demi-fond cadets B, Stéphane Rueche et Philippe Spörry ont respectivement fait autorité sur 1500 m. et 800 m.

Si d'une manière générale l'Olympic a dominé les relais, il y eu un revers pour les locataires du Centre sportif qui furent coiffés sur le fil dans le 4 x 100 mètres par la vaillante équipe de la SFG Fontainemelon. Dans le 4 x 100 mètres encore il convient de relever l'efficacité des cadettes B du CADL et celle des cadets B de l'Olympic. Le relais 3 x 1000 mètres a été particulièrement intéressant par la lutte que se sont livrés l'Olympic d'abord en tête par Dubois, mais le CEP Cortaillod refit son handicap dans le deuxième parcours et s'assura un avantage de quelques 40 mètres au bénéfice de Butty que l'Olympien Binda aspira en moins de 200 mètres. Les démarrages successifs du C-piste n'eurent aucun effet sur un Binda plus puissant qui ne laissa aucun espoir à son adversaire dans la ligne d'arrivée.

## Résultats

100 mètres haies, cadets B: 1. J.-Marie Noth Olympic 15"45; 2. Laurent Carraux, Olympic 18"13.

Poids, cadettes B: 1. Corinne Landry CADL 8.82 m.; 2. Nathalie Rossele, CADL 7.89 m. 3. Nathalie Dubois, Olympic 7,09 m.

Longueur, cadettes B: 1. Catherine Beltrame SFG Fontainemelon 4.86 m.; 2. Corinne Landry CADL 4.51 m.; 3. Florence Vuilleumier SFG Fontainemelon 4.42 m.

Hauteur cadets B: 1. Stéphane Allemo SFG Bevaix 1.65 m.; 2. Pascal Hochstrasser CEP Cortaillod 1.65 m.; 3. Patrick Vuilleumier, Fontainemelon 1,55 m..

Poids, cadets B: 1. Blaise Schenk, Olympic 11.27 m.; 2. John Vasquez Cofrane 11.02 m.; 3. R.-Pierre Sauser CS Fourches 11.01 m.

800 mètres, cadets B: 1. Philippe Spoerry CS Fourches 2'10"66; 2. Nicolas Petremand Olympic 2'15"65; 3. Laurent Diserans CEP Cortaillod 2'22"19.

1000 mètres, cadettes B: 1. Muriel

Finale de la Coupe d'Angleterre  
Une victoire sur penalty

TOTTENHAM - QUEEN'S PARK RANGERS 1-0

Finalment, Tottenham Hotspur a remporté la 101e Coupe d'Angleterre. En match à rejouer de la finale, hier soir au Stade de Wembley, Tottenham a en effet battu le club de deuxième division de Queens' Park Rangers par 1-0. Les deux équipes avaient fait match nul 1-1, après prolongations, samedi dernier sur ce même stade de Wembley.

L'unique but de cette rencontre opposant deux clubs londoniens a été marqué sur penalty par Glenn Hoddle. Ce dernier avait déjà signé le but de son équipe lors de la première édition de cette finale. Ainsi, Tottenham a conservé la Coupe d'Angleterre qu'il avait déjà remportée l'an dernier dans des conditions similaires puisque la finale avait déjà dû être rejouée. Hoddle a obtenu le but de la victoire dès la sixième minute de la rencontre.



Tony Galvin (à droite) est fauché dans les 16 mètres. Une faute de Tony Currie qui permettra à Tottenham sur penalty, de conserver le trophée. (Bélino AP)

St-Gall - Young Boys  
ne sera pas rejoué

Le match du championnat suisse de ligue nationale A St-Gall - Young Boys, qui avait été arrêté le 3 avril dernier à la suite d'une agression de l'arbitre par un spectateur, ne sera finalement pas rejoué et le gain des deux points revient aux Bernois. A ce sujet, le comité de ligue nationale a publié le communiqué suivant:

«Les parties au litige pendant devant le Tribunal civil de Berne ont transigé comme suit:

1. La décision du comité de ligue nationale du 8 avril 1982 entre définitivement en force.

2. Le résultat du match de ligue nationale A arrêté le 3 avril 1982 St-Gall - Young Boys est homologué par 0-1 en faveur de Young Boys.

3. La répétition du match prévue le 1er juin 1982 est annulée».

## FC Servette

## Pleimelding s'en va

L'arrivée de Jean-Paul Brigger, engagé pour trois ans, coïncide avec le départ de Pierre Pleimelding au FC Servette. Un avant-centre chasse l'autre. Le Français est engagé par le néo-promu en 1re division, Mulhouse, que dirige Jean-Marc Guillou.

Avec l'attaquant international séduisant Brigger, deux autres nouvelles acquisitions sont annoncées aux Charmilles. Le jeune buteur d'Etoile Carouge Manuel Mattioli et le réserviste du FC Chiasso, Vittorio Bevilacqua, étofferont le contingent de l'équipe première.

Surprenante défaite  
de la Belgique

Adversaire de l'Argentine en match d'ouverture du prochain «Mundial», la Belgique a subi une défaite surprenante, à Copenhague: devant 12.000 spectateurs, elle s'est en effet inclinée devant le Danemark, sur le score de 1-0 (0-0). L'unique but de la partie a été obtenu par un «légionnaire» qui opère précisément en première division belge, à Lokeren, Preben Eljkaer (62e minute). L'entraîneur belge Guy Thys devait se passer pour cette rencontre de son régisseur, Vandereycken (Genoa), toujours blessé. Dans l'optique du «Mundial», il avait également remplacé au centre de la défense Meeuws, lequel doit purger une suspension d'un match en Espagne, par de Schrijver.

En deuxième ligue  
Un nul équitable

## LE LOCLE - COLOMBIER 2-2

Le championnat est ainsi terminé pour les Loclois. En recevant Colombier, les maîtres de céans espéraient signer une dernière victoire. Ils prirent très tôt l'avantage grâce à une réussite de Ledermann. Ils se créèrent ensuite quelques magnifiques occasions de faire la différence durant la première mi-temps, mais hélas sans succès. Devant le manque de réussite des Loclois, les visiteurs comblèrent leur retard juste avant la pause. A la reprise, Colombier dicta à son tour sa manière et réussit à prendre l'avantage. Finalement sur une belle montée offensive, Vermot rétablit l'égalité. Match nul équitable compte tenu des prestations des deux équipes qui pourront maintenant bénéficier de vacances bienvenues.

Le Locle: Eymann; Koller (Berly); Migliorini, Martinez, Vermot; Geiser, Bonnet, Perez; Ledermann (Pina), Murini, Dubois.

Colombier: Monnier; Deagostini I; Walther, Magne, Ronchi; Ecabert, Reber, Krummenacher; Schornoz, Deagostini II, Veya.

Arbitre: M. Frey de Morges.

Buts: Ledermann 1-0, Ecabert 1-1, Krummenacher 1-2, Vermot 2-2. (Mas)

## Yachting

La Rochelle - La Nouvelle-Orléans  
«Disque d'Or» en tête  
des monocoques

Six bateaux monocoques sont engagés dans une véritable course dans la course. Tous font partie d'un système de classement appelé IOR (International Offshore Rules) qui leur permet de courir en handicap.

«Disque d'Or 3» est actuellement en tête de cette course dans la course devant «Kriter IX» de Sylvie Vanek, «Charles Heidsieck III» de Claire Marty, «Gauloises III» d'Eric Loiseau, «Cointreau France» de Jacques Kreitmann et «Jupiter» de Pierre Hery. En fait, la lutte pour la première place est surtout serrée entre le bateau suisse et les deux équipages féminins qui ont été leader devant «Disque d'Or 3» pendant les dix premiers jours de la course.

## Automobilisme

Erreur de pilotage  
de Villeneuve

«Erreur de pilotage» de la part de Gilles Villeneuve: c'est la conclusion de la Commission d'enquête mise en place par la Fédération internationale (FISA) après l'accident mortel dont a été victime le pilote canadien, lors des essais du Grand Prix de Belgique de formule 1, le 8 mai dernier à Zolder. «La responsabilité de Jochen Mass a été totalement dégagee», précise également la Commission d'enquête, forte de neuf membres.



Ce rasoir à grille placée en oblique passe sans peine aux endroits les plus difficiles d'accès. Et il n'est vraiment pas cher.

PHILIPS  
TECHNOSHAVE.

En vente chez:

44-9287

Forces Motrices Bernoises  
2900 Porrentruy  
Tél. 066/66 18 43

PHILIPS



● BASKETBALL. - En demi-finales de la Coupe jurassienne, Porrentruy a battu Moutier par 78 à 63 (38-28).

## SPORTS

## Douzième étape du Tour d'Italie: 11 kilomètres ont suffi... Bernard Hinault écrase ses adversaires

Le Français Bernard Hinault a remporté la douzième étape du Tour d'Italie, Cava dei Tirreni - Campitello Matese, longue de 171 kilomètres. Du même coup, le Breton a repris le maillot rose de leader du classement général. Déjà vainqueur du «Giro» en 1980, Bernard Hinault a par ailleurs pris une option sur la victoire finale en moins de 11 kilomètres, en dominant ses principaux rivaux au cours de la première des trois étapes dont l'arrivée est jugée en altitude.

Ce test très attendu par les grimpeurs a été marqué par l'insolente supériorité du coureur français qui, sans attaquer véritablement, mais en soutenant un train très élevé tout au long de cette ascension «roulante», a lâché un à un tous ses adversaires. Seul, le petit Italien Mario Beccia, vainqueur cette saison de la Flèche wallonne et qui retrouvera Bernard Hinault en juillet, dans le Tour de France, est parvenu à conserver le contact.

Cette douzième étape, longtemps monotone, s'est en fait résumée à une course de côte. Très tôt, les limites des Italiens Francesco Moser et Giuseppe Saronni furent mises en évidence. Lorsqu'à 11 kilomètres du but, soit après seulement deux kilomètres d'ascension, le Suédois Tommi Prim porta la première attaque, le peloton déjà très étiré explosa.

En effet, bien soutenu par son équipier Laurent Fignon, Bernard Hinault adopta un rythme qui se révéla rapidement trop élevé pour ceux qui tentaient de conserver son sillage. Après que Francesco Moser et surtout Giuseppe Saronni, qui avait l'ambition de gagner à Campitello, eurent lâché prise, Silvano Contini et Lucien Van Impe perdirent pied également, bientôt imités par l'Espagnol Faustino Ruperez et l'Italien Gianbattista Baronchelli. Seul Tommi Prim parmi les favoris tenta de s'accrocher, mais une attaque de Mario Beccia, aussitôt contrée par Hinault, provoqua sa perte.

A Campitello, Bernard Hinault ne laissait aucune chance au sprint à Mario Beccia et il empocha 30 secondes de bonification supplémentaires. Prim, relégué à 21 secondes; Van Impe, Contini qui ont perdu plus d'une minute; Moser et Saronni distancés de plus de deux minutes, ont en 11 kilomètres affiché leurs limites. Pour eux, sauf accident, l'ambition consiste désormais à terminer deuxième...

Ce jour, le «Giro» mettra le cap sur l'Adriatique. L'étape très accidentée pourrait fournir le prétexte à une rébellion. Mais l'on peut douter qu'il y ait encore quelques insoumis dans un peloton qui aura du mal à se remettre de cette «gifle» portée hier par Bernard Hinault.

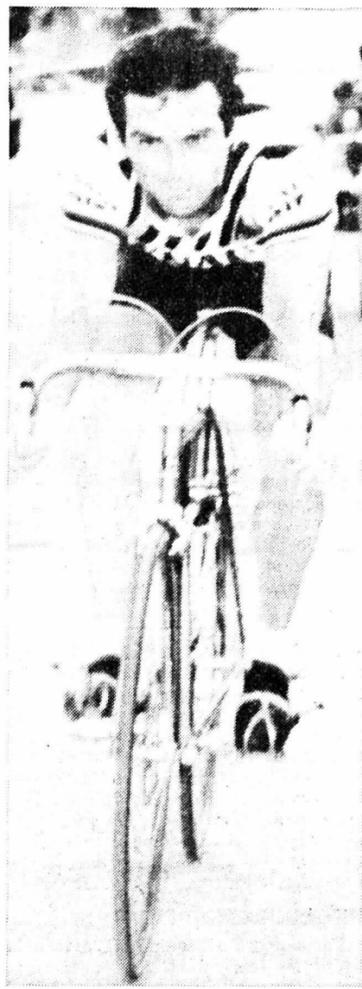
Je ne pensais pas que cette ascension provoquerait de tels écarts. Si Prim n'avait pas déclenché les hostilités au pied de la dernière montée, nous aurions sans doute vécu une étape différente. Il a cherché la bagarre. Mais il ne faut pas attaquer quand on n'est pas sûr de soi. Il a roulé à bloc dans le bas de l'ascension. Quand je l'ai eu rejoint, j'en ai rajouté. A force de m'attaquer, il s'exposait à ce genre de contre, affirmait Bernard Hinault à l'arrivée.

**NOIRE JOURNÉE POUR LES SUISSES**  
Cette douzième étape n'a guère été bénéfique pour les coureurs suisses. Le meilleur d'entre eux, Bruno Wolfer, a concédé 3'51" à Bernard Hinault. Quant à Godi Schmutz, qui reste le meilleur

Suisse au classement général, il a rallié l'arrivée avec un retard de 5'57" sur un terrain qui semblait pourtant lui convenir.

**Douzième étape, Cava dei Tirreni - Campitello Matese, sur 171 kilomètres:** 1. Bernard Hinault (Fra) en 4 h. 48'01" (moyenne de 35 km. 622, moins 30 secondes de bonification); 2. Mario Beccia (Ita) à 1" (-20"); 3. Tommi Prim (Sue) à 21" (-10"); 4. Alfio Vandi (Ita) même temps (-5"); 5. Marco Groppo (Ita) à 47"; 6. Faustino Ruperez (Esp) à 55"; 7. Gianbattista Baronchelli (Ita) même temps; 8. Lucien Van Impe (Bel) à 1'17"; 9. Silvano Contini (Ita) même temps; 10. Fabrizio Verza (Ita) à 1'54"; 11. Vicente Belda (Esp) même temps; 12. Juan Pujol (Esp) à 2'01"; 13. Amilcare Scgalbazzi (Ita) à 2'14"; 14. Moreno Argentin (Ita) à 2'15"; 15. Laurent Fignon (Fra); 16. Francesco Moser (Ita); 17. Claudio Bortolotto (Ita); 18. Giovanni Pestolin (Ita); 19. Leonardo Mazzantini (Ita); 20. Jorgen Marcussen (Dan), même temps. **Puis les Suisses:** 46. Bruno Wolfer à 3'51"; 47. Bernard Gaviilet à 4'22"; 69. Godi Schmutz à 5'57"; 71. Fridolin Keller à 6'33"; 84. Daniel Gisiger à 6'38"; 87. Erich Mæchler; 94. Daniel Müller, même temps; 122. Robert Dill-Bundi à 12'17"; 129. Urs Freuler à 12'52".

**CLASSEMENT GÉNÉRAL:** 1. Bernard Hinault (Fra) 58 h. 06'49"; 2. Tommi Prim (Sue) à 1'12"; 3. Silvano Contini (Ita) à 2'05"; 4. Mario Beccia (Ita) à 2'21"; 5. Francesco Moser (Ita) à 2'29"; 6. Giuseppe Saronni (Ita) à 2'56"; 7. Fabrizio Verza (Ita) à 4'14"; 8. Lucien Van Impe (Bel) à 4'23"; 9. Alfio Vandi (Ita) à 4'49"; 10. Gianbattista Baronchelli (Ita) à 5'26"; 11. Alessandro Paganessi (Ita) à 5'28"; 12. Vladimiro Panizza (Ita) à 6'22"; 13. Laurent Fignon (Fra) à



Bernard Hinault a pris une sérieuse option sur la victoire finale. (Bélino AP)

6'57"; 14. Claudio Bortolotto (Ita) à 7'01"; 15. Eddy Schepers (Bel) à 7'18"; 16. Alfredo Chinetti (Ita) à 7'41"; 17. Jorgen Marcussen (Dan) à 8'20"; 18. Vicente Belda (Esp) à 8'58"; 19. Czeslaw Lang (Pol) à 9'09"; 20. Marc Madiot (Fra) à 9'41". **Puis les Suisses:** 24. Schmutz à 13'17"; 55. Wolfer à 28'20"; 61. Gavillet à 33'41"; 70. Gisiger à 39'00"; 91. Keller à 54'53"; 103. Mæchler à 1 h. 08'42"; 118. Müller à 1 h. 15'59"; 124. Freuler à 1 h. 27'28"; 127. Dill-Bundi à 1 h. 30'56".

### 5e Tour cycliste du Val-de-Travers Avec le champion du monde

Le Vélo-Club du Val-de-Travers organise demain et dimanche le 5e Tour cycliste du Val-de-Travers, réservé aux juniors nationaux. Près d'une centaine de coureurs, âgés de 16 à 18 ans, ont déjà fait parvenir leur inscription. Cette épreuve est divisée en trois courses, la première de 90 km., avec passage à La Tourne, la seconde est longue de 50 km. et la dernière qui fait un crochet par les Ponts-de-Martel atteint également 90 kilomètres.

Le champion suisse et du monde juniors sur route (il est également champion suisse et du monde en cyclo-cross) Beat Schumacher sera présent. Tout comme le Genevois Philippe Grivel, un outsider redoutable. Du côté neuchâtelois les plus grands espoirs reposent sur les épaules d'Alain Montandon, du VC Edelweiss du Locle. Voici le programme.

**Samedi, 9 h.:** Couvet, Fleurier, Rochefort, Corcelles, La Tourne, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Les Bayards, Fleurier, Couvet.

**Samedi, 14 h. 30:** Couvet, Môtiers, Fleurier, Couvet, puis trois fois Couvet, Prise-Sèche, gare de Boveresse, Fleurier et retour à Couvet.

**Dimanche, 8 h.:** Couvet, Fleurier, Buttet, La Côte-aux-Fées, Les Verrières, Les Bayards, La Brévine, Couvet, Travers, Mont-de-Travers, Les Ponts-de-Martel, Les Petits-Ponts, Travers et Couvet.

### Le Tour d'Angleterre Trinkler toujours troisième

Le Suisse Richard Trinkler occupe toujours la troisième place du Tour d'Angleterre au terme de la quatrième étape, remportée par le Français Thierry Peloso.

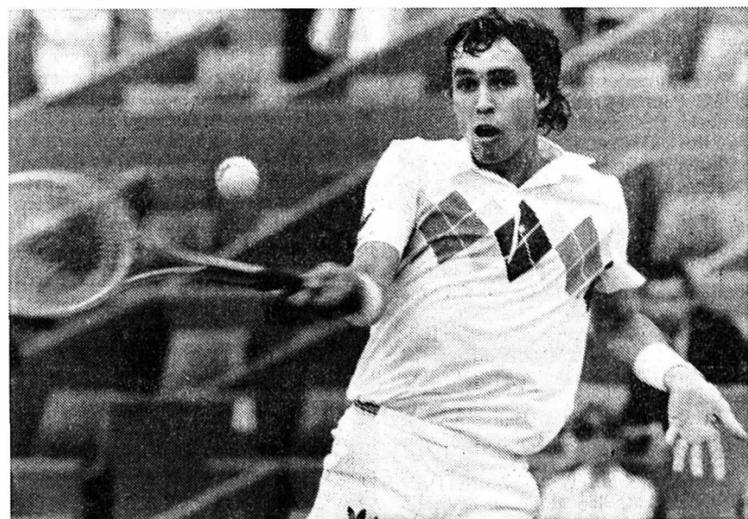
**4e étape, Aberystwyth - Llandudno (146 km):** 1. Thierry Peloso (Fr) 3 h. 44'59"; 2. Vlastibor Konecny (Tch), même temps; 3. Ole Rasmussen (Dan) à 2'47".

**Classement général:** 1. Kachrini 18 h. 08'48"; 2. Morten Saether (No) à 1"; 3. Trinkler à 5"; 4. Tsugeda à 18"; 5. Bob Downs (GB) à 31".

## Quatrième journée des Internationaux de France de tennis Thierry Tulasne a dû s'avouer battu!

Après la chaleur et soleil de mercredi, la quatrième journée des Internationaux de France, un moment contrariée par la pluie, n'a pas revêtu le même relief. Thierry Tulasne n'est pas parvenu à reprendre à son compte le morceau de bravoure d'un autre «espoir» français, Loïc Courteau, qui faillit terrasser la tête de série No 4, Jose Luis Clec.

Face à Ivan Lendl, Tulasne s'est finalement incliné en trois sets. Interrompue à la nuit tombante la veille alors que le Tchecoslovaque menait 7-6, 7-5, 3-3, la partie prit un tour favorable au Français qui s'assura le service de Lendl à 6-5 mais n'exploitait pas cet avantage. Au tie break, le numéro deux mondial prouvait toute sa maîtrise en ne laissant aucun point à son rival.



Ivan Lendl, face à Tulasne, s'est finalement qualifié.

Numéro un français incontesté, Yannick Noah ne cache pas ses ambitions. Aux dépens de l'Américain Terry Moor (30 ans), le Camérounais enleva son match au pas de charge. En moins d'une heure vingt, il a gagné ses trois sets 6-0, 6-3, 6-3.

Connors, tête de série No 1 ne s'est pas trop attardé sur le court No 1 opposé au numéro 6 suédois, Ian Gunnarsson, Connors a confirmé l'impression de facilité laissée contre Bruce Manson au premier tour, s'imposant à nouveau en trois sets secs (6-2, 6-0, 6-2).

Ancien finaliste de l'épreuve, le Paraguyan Victor Pecci, souffrant des vertèbres, a été contraint de déclarer forfait. Le joueur d'Asuncion, qui est tombé au 46e rang de l'ATP, était confronté à l'un des favoris de l'épreuve, l'Américain Eliot Teltscher, tête de série No 6.

Appelé à se mesurer à Heinz Gunthardt au 3e tour, Vitas Gerulaitis n'a pas fait le détail face au Belge Bernard Boileau, écrasé 6-1, 6-2, 6-0.

En fin de journée, une tête de série est également tombée chez les messieurs: le Hongrois Balasz Taroczy (No 10), habituel partenaire de Heinz Gunthardt en

double, s'est en effet incliné devant le Tchecoslovaque Pavel Slozil, au terme d'un match-marathon qui a duré 4 heures et 20 minutes.

Chez les filles, une tête de série est tombée. Bettina Bunge, cette Américaine née en Suisse, a subi la loi d'une nouvelle venue dans le circuit international, Zina Garrison, cette joueuse du Texas a battu en trois sets (1-6, 7-6, 6-4) la tête de série No 9.

Bettina Bunge n'a d'ailleurs pas été la seule parmi les joueuses classées à connaître des problèmes. C'est ainsi que sa compatriote Billie-Jean King (No 10) a dû s'incliner de manière surprenante devant la Roumaine Lucia Romanov, une joueuse pratiquement inconnue. Autre tête de série à avoir connu l'élimination jeudi, l'Américaine Marylou Piatek (No 14), victime de la Hollandaise Marcella Mesker.

**DOUBLE MESSIEURS, premier tour:** Gonzales et Moore (Porto-Rico, AS) battent Du Pasquier et Roger-Vasselin (Suisse-France) 6-3, 6-2.

**SIMPLE DAMES, deuxième tour:** Hana Mandlikova (Tch, numéro 6) bat Betty Stove (Hol) 6-3, 6-4; Bonnie Gadusek (EU) bat Marcella Skuherska (Tch) 6-4, 6-3; Kathy Horvath (EU) bat Corinne Vanier (Fra) 6-3, 6-3; Virginia Wade (GB) bat Susan Mascarin (EU) 6-3, 6-3; Ann White (EU) bat Leslie Allen (EU) 6-2, 7-5; Andrea Leand (EU, numéro 12) bat Frédérique Thibault (Fra) 6-2, 6-4; Yvonne Vermaak (AS) bat Marianne Van der Torre (Hol) 6-4, 6-4; Zina Garrison (EU) bat Bettina Bunge (RFA, numéro 9) 1-6, 7-6 (7-5), 6-4, 7-5, 6-1; Leslie Bonder (EU) bat Manuela Maleeva (Bul) 7-5, 6-1; Beth Herr (EU) bat Iva Budarova (Tch) 7-5, 6-4; Mima Jausovec (You, numéro 7) bat Claudia Monteiro (Bre) 6-3, 6-2; Marcella Mesker (Hol) bat Mary-Lou Piatek (EU, numéro 14) 7-6, (8-6), 6-1; Andrea Temesvari (Hon) bat Duk Hee Lee (Corée du Sud) 6-0, 6-1; Tracy Austin (EU, numéro 3) bat Eva Pfaff (RFA) 6-2, 6-4; Kathy Rinaldi (EU, numéro 15) bat Julie Harrington (EU) 6-2, 6-1; Martina Navratilova (EU, numéro 2) bat Candy Reynolds (EU) 6-1, 6-1.

**Troisième tour:** Virginia Ruzici (Rou, numéro 11) bat Paula Smith (EU) 6-4, 6-2; Andrea Jaeger (EU, numéro 5) bat Sandy Collins (EU) 6-0, 6-1; Chris Lloyd (EU, numéro 1) bat Lele Forood (EU) 6-2, 6-1; Lucia Romanov (Rou) bat Billie-Jean King (EU, numéro 10) 6-3, 6-4; Ann Smith (EU, numéro 3) bat Michaela Pazderova (Tch) 6-1, 6-2; Ivanna Madruga (Arg) bat Stacy Margolin (EU) 6-1, 6-2; Pam Casale (EU, numéro 16) bat Brigitte Simon (Fra) 6-3, 6-2.

**SIMPLE MESSIEURS, deuxième tour:** Eliot Teltscher (EU, numéro 6) bat Victor Pecci (Par) w. o. (blessure de Pecci); Vitas Gerulaitis (EU, numéro 5) bat Bernard Boileau (Bel) 6-1, 6-2, 6-0; Ivan Lendl (Tch, numéro 2) bat Thierry Tulasne (Fra)

A

actuel

### Remise à l'ordre

Le blaireau a montré le bout de son nez! Et de quelle manière!

Hier, à Campitello Matese, terme de la douzième étape du Tour d'Italie, Bernard Hinault a frappé un grand coup, peut-être un coup décisif!

Sur un terrain qu'il affectionne particulièrement bien (la montagne) il a remis à l'ordre ses principaux adversaires. Moser a été contraint de céder sa tunique alors que Saronni a perdu de précieuses secondes sur le Breton. Bien installé désormais en tête du classement général Bernard Hinault a-t-il d'ores et déjà remporté le Giro?

On est tenté de le croire. A moins d'une échappée «bidon» on ne voit pas qui en effet, serait susceptible désormais de le battre.

Ses dauphins vont certainement maintenant lutter pour la deuxième place... Dommage car, cette année Bernard Hinault qui a connu un début de saison relativement difficile, n'était pas invulnérable. Il l'a démontré lors du récent Tour de Romandie!

Si le Français remporte ce Tour d'Italie, il le devra bien sûr à sa classe mais aussi au manque d'initiative de ses adversaires. Ces derniers, depuis le départ de Milan, n'ont guère attaqué le triple vainqueur du Tour de France. Ils se sont contentés de suivre sa roue. Résultat: ils doivent aujourd'hui s'avouer battus.

Compte tenu des bonifications notamment, Bernard Hinault avait prévu d'arriver en Sicile avec deux à trois minutes de retard sur le porteur du maillot rose. Ne concédant que six secondes à Francesco Moser, il a de loin atteint ses objectifs les plus optimistes.

Désormais, avec l'ascension de cinq grands cols alpins au menu de l'avant-dernière étape, la voie d'un nouveau succès dans l'épreuve transalpine lui est grandement ouverte!

Michel DERUNS

C

coup dur

Christine Stuckelberger, championne olympique et du monde de dressage, devra subir une opération d'une hernie. Elle devra renoncer à la participation au CSIO d'Aix-la-Chapelle, qui aura lieu du 22 au 27 juin, mais sera de nouveau rétablie pour les championnats du monde de Lausanne (25-29 août).

H

heureux

Livio Berruti, champion olympique du 200 mètres à Rome en 1960, victime d'un accident de la circulation en début de semaine, souffre de multiples fractures mais ses jours ne paraissent pas en danger. L'ancien détenteur du record du monde de la distance, dont la voiture s'est littéralement encastrée sous un semi-remorque sur l'autoroute Milan-Turin, souffre notamment de fractures à la mâchoire et au bassin ainsi que d'une luxation de la hanche qui a déjà été réduite. Le traumatisme crânien «ne comporte aucune lésion directe» sur le cerveau et les centres nerveux, a précisé le professeur Ezio Fumagalli, directeur de l'Hôpital de Novara, où Berruti avait été transporté après son accident.

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Flourier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 58 58  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

# R

## regard

### L'heure de vérité

Les associations de locataires, les syndicats, les organisations patronales pourront « assister » mais pas « représenter » les parties en litige dans les tribunaux des baux à loyer et à ferme et dans les conseils de prud'hommes.

Nuances juridiques de taille que la gauche n'a pas réussi hier au Parlement jurassien en première lecture, à éviter, même si les socialistes ont fait en l'occurrence une erreur tactique.

Cette nuance, source de confusion, ressurgira lors de la prochaine session du Parlement. Si le Gouvernement, qui ne manque pas d'arguments en proposant que seuls les mandataires professionnels puissent représenter les parties en présence, couchera sans l'ombre d'un doute sur ses positions et la gauche sur les siennes, les associations qui pourraient être appelées à défendre un travailleur ou un patron, un locataire ou un bailleur, ne manqueront pas de réagir. Vis-à-vis d'elles, l'exécutif jurassien aura peut-être plus de mal que face au Parlement à justifier ses amendements. D'autant plus que la majorité de la commission parlementaire partageait l'avis des associations. Dès lors que ces deux lois sont soumises au référendum facultatif, il est donc probable que le peuple sera appelé à trancher. Du moins, si, comme tout porte à le croire, la seconde lecture n'amène pas de bouleversement.

Quant aux plr, dans l'opposition, il a remporté une petite victoire en voyant (loi sur le conseil des prud'hommes) préférer sa proposition à celle du Gouvernement, jugée plus restrictive par la gauche.

Pierre VEYA

## Au Parlement jurassien

### La gauche échoue à deux reprises

Le Parlement a adopté définitivement hier, sous la présidence de M. Bernard Varrin, ps, vice-président, la loi sur l'aide au recouvrement, l'avance et le versement provisionnel de contributions d'entretien (pensions alimentaires) par 57 voix sans opposition. Le débat parlementaire n'a pas donné lieu à des surprises et seul le pop a voulu amender cette loi mais n'y est pas parvenu. Par contre, comme on pouvait s'y attendre, la loi sur le Conseil de prud'hommes et la loi sur le Tribunal de baux à loyer et à ferme ont longuement retenu l'attention des députés qui se sont engagés dans un débat de juristes qui a échappé parfois à quelques-uns. Toutefois, au terme de cette première lecture, la gauche a perdu le principal (pour elle évidemment), la possibilité pour les parties en litige d'être représentées par les associations de locataires ou les associations patronales alors que la possibilité d'assister leur a été reconnue. Un échec qui va sans doute provoquer des remous.

Avant d'examiner ces différentes lois, le Parlement jurassien a accepté une motion du député franc-montagnard Georges Queloz, (pdc) proposant une révision de la loi sur les améliorations foncières, héritée de la législation bernoise. Législation qui n'est plus adaptée au contexte jurassien.

#### TRIBUNAUX DES BAUX À LOYER ET À FERME

Au Jura, les Tribunaux des baux à loyer et à ferme seront organisés dans chaque district et constitueront une instance spécifique qui se substituera aux compétences des Tribunaux de district. Ils jouiront de larges compétences puisqu'ils seront saisis de tous les litiges relevant du contrat de bail. En Suisse, seuls les cantons de Genève et de Zurich connaissent ce type d'instance. Favoriser la conciliation: le projet prévoit, avant le tribunal, un passage devant une commission de conciliation. Toutes les communes, qui peuvent se grouper, devraient avoir une telle commission, que l'on

connaît actuellement sous le nom d'offices des locations. Disons encore que ces tribunaux seront présidés par le juge administratif du district - qui juge seul les affaires dont la valeur litigieuse ne dépasse pas 3000 francs. Tous les groupes parlementaires se sont déclarés solidaires de cette loi qui sera d'une grande utilité, si l'on sait qu'au Jura le 60 pour cent des ménages sont locataires (80 pour cent en Suisse), que le 50 pour cent de fermes sont affermées dans les districts de Porrentruy et de Delémont et le 35 pour cent aux Franches-Montagnes. Voilà pour l'essentiel de cette loi.

#### LES ACCROCHAGES

Si l'examen des 30 premiers articles n'a pas véritablement retenu l'attention des observateurs, il en est allé autrement des articles suivants. Les députés ont d'abord accepté que les parties en litige puissent être assistées par une personne de leur choix, reconnaissant du même coup la présence d'associations. Toute la discussion a tourné sur les représentants

(mandataires) des parties en litige. La majorité de la commission, présidée par Gabriel Nussbaumer, reconnaissant comme mandataires les avocats et les associations de locataires, les associations patronales. Le plr, en revanche, limitait la représentation aux avocats (mandataires professionnels). La proposition de la commission avait toutes les chances d'être acceptées, si le Gouvernement jurassien n'avait pas proposé deux amendements demandant une représentation par des avocats si l'affaire était compliquée ou si la valeur litigieuse dépassait 3000 francs (représentation soumise en plus à l'autorisation du juge). Le pop, par la voix de Pierre Guéniat, est monté à la tribune et s'est insurgé, avec fougue, contre ces deux amendements, contrairement, selon lui, à la volonté du législateur d'instituer des tribunaux « populaires ». Le Gouvernement s'est défendu en précisant que seuls les avocats présentaient une sécurité totale pour la discrétion des débats et qu'il était de l'intérêt des parties en litige d'être représentées par des professionnels de la justice. Avis qui est du reste partagé par le Tribunal cantonal. Le député PCSI Daniel Gerber, au nom de son groupe, et Raymond Fornasier (ps) ont eux mesuré leurs propos mais ont soutenu la proposition de la commission en précisant notamment qu'elle rejoignait celle de l'AJLOCA (Association pour la défense des locataires). Le pdc s'est lui rallié aux amendements du Gouvernement.

Pierre VEYA

► Page 27



# Q

## quidam

M. Remo Fornari est un véritable « euro-péen ». D'origine italienne, il est né en France (plus précisément en Ile-et-Villaine) en 1924. A l'âge de six ans, il suit ses parents qui retournent en Italie, dans la région de Parme, en Emilie.

Il suivra toutes ses classes là-bas puis il aidera ses parents à exploiter une ferme jusqu'au jour où il est appelé sous les drapeaux.

Son service militaire accompli, il reprend le chemin de la France et ira travailler à Belfort durant plusieurs années.

En 1952, il revient momentanément dans son village pour se marier, mais le couple retourne très vite sur territoire français pour y travailler.

M. Fornari et son épouse changent peu après de climat. Economique s'entend. C'est ainsi qu'ils établissent domicile à La Chaux-de-Fonds en 1953. Maçon de profession, M. Fornari trouvera là un emploi à sa convenance durant plus de vingt ans, auprès d'un entrepreneur de la place. Il a encore travaillé quelques années pour son propre compte avant de décider de prendre une retraite bien méritée.

C'est ainsi que durant le mois de juillet prochain, avec quelques regrets, Mme et M. Fornari prendront la route de l'Emilie. En laissant à La Chaux-de-Fonds de nombreux amis qui ne manqueront pas de les regretter. (caj-photo sp)

# B

## bonne nouvelle

Sans avoir les notions musicales préalables, apprendre à écouter le chant des oiseaux, le bruit des ruisseaux, les rythmes de la nature, puis apprendre à écouter un disque et reproduire des motifs rythmiques simples sur des instruments réels ou improvisés, s'exprimer par le dessin, par le chant, c'est l'aventure fantastique qui sera proposée aux enfants et aux jeunes de Saint-Imier et de Delémont cet été.

En effet, l'Association jurassienne d'animation culturelle, en collaboration avec le Centre culturel régional de Delémont et le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, met sur pied pour la première fois un camp «musiques» destiné à quarante enfants et jeunes en âge de scolarité, du 9 au 14 août aux Genevez.

Les enfants peuvent s'inscrire dès aujourd'hui et jusqu'au 5 juin au CCRD, ☎ (066) 22 50 22 entre 14 h. et 18 h., et au CCL de Saint-Imier, ☎ (039) 41 44 30 de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (sp)

# S

## sommaire

AU LOCLE. - Bilan d'une année de fonctionnement de la ludothèque

PAGE 21

À LA MONTAGNE DE BUTTES. - Offensive de charme des lutteurs.

PAGE 22

## Au Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds

### Quatre cas, quatre problèmes

C'est un trio un peu hétéroclite qui comparait hier matin devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds, placé sous la présidence de M. Frédy Boand. Ils comparaissaient ensemble devant les juges parce que l'infraction principale qui leur était reprochée avait été le fait d'une action commune. A savoir le vol du coffre-fort de l'Office des mineurs de la ville, au mois de février dernier. Un cambriolage d'ailleurs très « naïf », puisque les valeurs contenues dans le coffre étaient difficilement négociables, s'agissant de livrets d'épargne et de bijoux principalement.

L'affaire fut vite découverte, l'objet du vol étant plutôt du genre encombrant. Le coffre, transporté au domicile de M. P., l'un des trois prévenus, a été « récupéré » le lendemain déjà.

Ce cambriolage raté n'était pourtant que l'une des facettes de l'activité délictueuse des trois prévenus. Séparément ou de concert, ils ont commis des tentatives de vol, des dommages à la propriété et surtout de graves infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Ceci expliquant cela.

Il convient donc de traiter les trois cas séparément. A. A. comparait pour la première fois devant un Tribunal correctionnel. Il n'a que 18 ans et demi, et pourtant, son passé judiciaire est déjà chargé. Cadet de sa famille, on pourrait à sa décharge dire qu'il n'a pas précisément bénéficié du bon exemple, ses frères aînés étant des habitués des tribunaux. Trafiquant, consommateur et « casseur », A. A. a pourtant largement profité jusqu'à présent de la clémence des juges des mineurs. Mais hier, le président Boand a perdu patience. Il a considéré que A. A. n'avait pas tenu compte des chances qui lui avaient été accordées. « La perche lui a été suffisamment tendue, il faut bien qu'elle casse une fois », a-t-il affirmé.

La tâche était rude pour son défenseur, même si le réquisitoire de M. Thierry Béguin avait été plutôt modéré compte tenu du jeune âge du prévenu. Le tribunal a finalement espéré que les 112 jours de prison préventive subis par le prévenu auront été bénéfiques, mais n'a pas pour autant fait preuve de clémence, puisque le sursis ne lui a pas été accordé. Il subira donc 15 mois d'emprisonnement moins 112 jours de préventive et il paiera en outre 1400 fr. de frais.

#### UN « VIEUX CHEVAL DE RETOUR »

Le cas de M. P., co-auteur du cambriolage de l'Office des mineurs, est tout autre. Il est lui ce qu'on aurait pu convenir d'appeler un « vieux cheval de retour ». Il figure au dossier des tribunaux depuis de nombreuses années. Il avait même, il y a sept ans, été classé comme « irrécupérable ». Or, entre-temps, il s'est marié, est devenu père de famille, et a poursuivi une activité professionnelle régulière. Il aurait pu être un exemple pour nombre de ses camarades toxicomanes, la preuve vivante qu'il était possible de se sortir du monde de la drogue.

CAJ

► Page 19

## billet

Ah! ce bon vieux puritanisme semble toujours être d'actualité, malgré que l'on a coutume d'appeler la libération des mœurs.

Qu'importe le contenu, pourvu que l'emballage, lui, soit correct...

Tenez, regardez ce qui se passe outre-Jura. Une encyclopédie hebdomadaire consacrée à l'harmonie du couple y fait un vrai tabac. Les espérances les plus optimistes ont été dépassées dès la sortie du premier fascicule. Pour les suivantes, les perspectives s'annoncent mirobolantes. Bref, vendre la recherche du bonheur à l'horizontale - encore que... - semble des plus juteux.

L'autre jour, sur une station française, j'ai entendu un « sexologue » expliquer le succès de cette série. L'une des raisons avancées m'a justement fait penser au puritanisme, et soupeser selon cette docte personne donc, il y a encore des gens qui n'osent pas entrer dans un sex shop. Avec cette publication, terminée ce genre de problème, cette gêne honteuse. Vous avez tout ce qu'il faut sous la main, chez votre marchand de journaux du quartier.

Logique et habile, n'est-ce pas?

Désormais inutile de planquer derrière la Pléiade les œuvres du Marquis de Sade, de Boccace, d'Henry Miller ou le fameux traité du Kama-sutra (en sanskrit, bien entendu!) quand tantine vient boire le thé après une répétition d'harmonium. Dorénavant, on s'instruit. C'est mé-di-cal, je vous dis. On apprend à connaître son corps comme on a appris à se brosser les dents.

Finis aussi, les collections d'estampes japonaises que l'on propose de montrer à son amie après un repas intime dans une auberge à la campagne. Désormais, on dira simplement à mais, on dira simplement à cette douce amie: «Après les plaisirs de la table, chérie, pensons quelque peu à ceux de l'esprit... allons nous cultiver ensemble...»

Pas mal, non?

FOR

**RIDEAUX TAPIS MEUBLES**

deSede  
Knoll International  
Victoria

Jack Lenor Larsen  
Baumann

**PIERRE AUBRY**  
JUVET INTÉRIEUR

rembourrages  
sommiers matelas

NUMA-DROZ 27 LA CHAUX-DE-FONDS

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Centre de rencontre: 20 h. 30, débat sur l'avortement, film vidéo.  
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.  
Vivarium: 14-17 h.  
Musée paysan: fermé.  
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
Musée d'histoire et médaillier: lu. au ve., sur demande, 24 h., à l'avance.  
Home médicalisé de la Sombaille: vernissage expos. photographies de Pier Luigi Zareti, 19 h.  
Club 44: expos. aquarelles de KO-FA, 18-20 h. 30.  
Galerie de l'Atelier: expos. peintures et photographies de Marcel Schweizer, 10-12 h., 15-19 h.  
La Plume: expos. icônes yougoslaves contemporaines de Marco Illic.  
Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h., expos. de Cécilia Baggio; dessins et photos de C. Meyer et F. Giovanoni.  
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expos. L'histoire de la photographie en Suisse de 1840 à nos jours, 14-21 h.  
Bibliothèques des Jeunes Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.  
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
Piscine Numa-Droz: ma., je., 20-22 h.; ve., 19-22 h.; sa., 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h.; di., 9-12 h.  
Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 h.  
Minigol: ouvert tous les jours 10-22 h.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.  
Club 55: Dancing, attractions.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.  
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.  
Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.  
Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.  
Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vendredi tél. 23 18 52.  
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.  
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi, 14-19 h., et jeudi 14-18 h.  
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h.  
Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 65 12 42.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.  
Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.  
Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.  
Information allaitement: tél. 23 90 47 ou (038) 25 27 65.  
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 2, Paix 70. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.**  
**Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).**  
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.  
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.

## CINÉMAS

abc: 20 h. 30, Inserts. (v.o.).  
Corso: 21 h., On a volé la cuisse de Jupiter.  
Eden: 20 h. 45, Le choc. 23 h. 15, Les filles de ferme.  
Plaza: 21 h., Réincarnation.  
Scala: 20 h. 45, Arthur.

## AVIS URGENTS

### Dans le cadre de l'animation «Mai Femmes»

visionnement d'une bande vidéo tournée à La Chaux-de-Fonds suivi d'un débat sur

## L'AVORTEMENT

avec des médecins et le planning familial de la ville

**VENDREDI 28 MAI à 20 h. 30 au CENTRE DE RENCONTRE, Serre 12 47073**

## Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, L'amour nu.  
La Grange: 20 h. 30, «Musique, solitude: expérience No 1»; danse contemporaine avec Doris Vuilleumier.  
Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
Ludothèque: Monts 24, jeudi 16 h. 15-18 h. 15.  
Piscine du Communal: tous les jours 9-20 h.  
**Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.**  
**Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.**  
**Permanence dentaire: No 117 renseignera.**  
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.  
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.  
La Main-Tendue: tél. No 143.  
Information diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.  
Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.  
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, jeudi 14-18 h. 30.

### Le Grand-Cachot-de-Vent

Expos. tapisseries de André Borderie, 14 h. 30-17 h.

### La Chaux-du-Milieu

Fête villageoise organisée par la fanfare.

### ● communiqué

Cinéma Casino: vendredi à 20 h. 30, samedi et dimanche à 17 h. et 20 h. 30, (dimanche à 14 h. 30, en cas de mauvais temps) «L'amour nu» avec Marlène Jobert. L'amour, le vrai, est toujours nu, il ne se protège de rien. Même contre le drame de la maladie, du cancer. Tel est le sens de ce très beau film.

## Val-de-Ruz

Le Pâquier: collège, 20 h. 15, soirée interscolaire.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.  
Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.  
Château Valangin: 10-12 h.

### Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

## Jura bernois

**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.**  
**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.**  
**Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 21 21.**  
**Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.**  
La Main-tendue: No 143.

## Neuchâtel

Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.  
Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h. Mighty Flee Connors Quartet USA.  
Galerie Média: 14-18 h. 30, expos. peintures de Claude Rutault; dots 1982 de Peter Struycken; voitures de course de 1/43.  
Galerie des Amis des Arts: expos. peintures de Bernard Sandoz.  
Galerie Ditesheim: expos. peintures de Anne Monnier, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
Galerie-photos Idées: expos. de Denise Bickel.  
Galerie du Centre culturel: expos. peintures de Eric Drapela.  
Galerie Evole 5: expos. dessins d'espace de Jürg Häusler, 8-12 h., 14-18 h.  
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections du musée.  
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop, Grand-Rue. Ensuite tél. 25 10 17.**  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.  
La Main-Tendue: tél. 143.

## CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Conan le barbare; 17 h. 30, Le gendarme de Saint-Tropez.  
Arcades: 20 h. 30, Un justicier dans la ville.  
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Blow out.  
Palace: 15 h., 20 h. 45, T'empêche tout le monde de dormir.  
Rex: 20 h. 45, Force 5.  
Studio: 15 h., 21 h., Le dernier vol de l'arche de Noé.

## Cortailod

Galerie Jonas: expos. huiles et aquarelles de Michel Gentil, 14 h. 30-18 h. 30.

## Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Comment se débarrasser de son patron.  
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.  
Fleurier, collège primaire Longereuse: biblio., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.  
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.  
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.  
**● communiqué**  
Noiraigue: Au Collège, du 28 mai au 6 juin, exposition de peinture Armand Clerc. Les samedis, dimanches et lundi de 14 h. à 22 h., les autres jours de 19 h. 30 à 22 h.

## Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 30, Les monstres de la mer.  
Piscine: ouverte tous les jours, 8-20 h. 30.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.  
Bureau renseignements, rue Francillon 30, tél. 41 48 48.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.  
**Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirol, tél. 41 20 72.**  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.  
**Courtelary**  
Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

## Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Tarzan l'homme singe.  
Bureau régional de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 11. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
**Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.**  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.

## Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, La peau.

## Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Arthur.

## Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Tais-toi quand tu parles.  
Bureau renseignements Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.  
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.  
Service du feu: tél. 93 18 18.  
Police cantonale: tél. 93 38 31.  
Police municipale: tél. 93 33 03.  
Hôpital: tél. 93 61 11.  
Ambulance: tél. 93 40 40.  
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.  
Sœur visitante: tél. 93 14 88.  
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.  
Baby-sitting: tél. 93 38 84.  
**Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.**

## Bienne

Salle Farel: 20 h. 15, concert de batterie.  
Galerie Suzanne Küpfer: expos. rétrospectives, 16-19 h.  
Galerie Cartier: expos. Hans-Jörg Moening, 15-18 h. 30.  
Galerie UBS: expos. photographie londonienne de Marco Bürki.

## CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Innamorato Pazzo (Les nuits romaines).  
Capitole: 15 h., 20 h. 15, 23 h., Nestor Burma détective de choc; 17 h. 45, Bandits, bandits.  
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Hot line.  
Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, Les sous-doués en vacances.  
Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, La maison du lac.  
Métro: 19 h. 50, Das Erbe der 18 Bronzemänner. Sturzflug in die Hölle.

Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Chasse à l'homme. 16 h. 30, 18 h. 30, May Bloody Valentini.  
Rex: 15 h., 20 h. 15, Cul et chemise. 17 h. 45, Le cheval d'orgueil.  
Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Les après-midi d'une bourgeoise en chaleur.

### ● communiqué

Salle de spectacles de Saint-Imier: ce soir, vendredi 28 mai à 20 h., concert rock, avec Fears, Breeze, Henry Fries and The Cityleaders.

## Canton du Jura

**Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.**  
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

### Saignelégier

Salle communale: 20 h. 30, No name, concert pop-rock-blues.  
Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.  
Service ambulance: tél. 51 22 44.  
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyer, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

**Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.**

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Hôtel Bellevue: tous les 2e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-17 h.

### Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Le dernier métro.

### Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Mille milliards de dollars.

Cinéma La Grange: 20 h. 30, Les filles de Grenoble.

Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.

Services industriels: tél. 22 17 31.

Service du feu: tél. 118.

Police cantonale: tél. 21 53 53.

Police municipale: tél. 22 44 22.

Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.

Centre de puériculture: tél. 22 55 34.

Sœur visitante: tél. 22 20 36.

Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.

Centre culturel régional: tél. 22 50 22.

Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.

Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h., samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.

Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermée.

**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, tél. 22 11 93.**

### Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Harlequin. 23 h., Petite étrangère.

Cinéma Colisée: 20 h. 30, L'épreuve de force.

Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.

Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.

Service du feu: tél. 118.

Police cantonale: tél. 66 11 79.

Police municipale: tél. 66 10 18.

Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.

Consultation conjugale: tél. 93 32 21.

Hôtel Simplon: tous les 3e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h. Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.

**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, tél. 66 10 44.**

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Le Conseil général adopte les comptes et renouvelle son bureau A l'ordre du jour: ...serrer les fesses, serrer les coudes!

«L'orage ou la tempête peut en quelques minutes faucher la moisson qui a germé pendant des mois. Seul le temps permettra aux blés de se redresser. Peut-être même faudra-t-il d'abord ensemercer à nouveau. Mais, comme le paysan sait alors que l'hiver sera dur à passer, qu'il faudra compter, il sait aussi qu'au printemps, en resemant, il ne permettra pas une bonne récolte à l'automne en économisant le nombre de graines qu'il mettra en terre.»

Cette parabole du semeur nouvelle formule concluait l'allocution prononcée hier soir devant le Conseil général par le président de la ville, M. F. Matthey. Ce n'était pas pour saluer l'élection à la présidence du Conseil général, ce même soir, de M. R. Ummel (lib-ppn), éminent représentant du monde paysan, que le président de l'exécutif broyait cette métaphore agricole. C'était pour illustrer l'exhortation qu'il adressait à l'ensemble de la population à travers le Conseil. Un appel à la rigueur, à la lucidité, à la confiance, au dynamisme, à l'enthousiasme, à la solidarité, à l'effort.

En début de séance, très rapidement, le Conseil général avait, à l'unanimité:

- élu M. R. Joseph (lib-ppn) à la Commission scolaire en remplacement de... son épouse, Mme J. Joseph;

- élu Mlle M. Geiser (lib-ppn) à la Commission des services sociaux en remplacement de Mme H. Hediger;

- accepté avec gratitude un legs de 20.000 francs en faveur de l'Hôpital et une donation immobilière: la petite place située entre rue de la Charrière et rue des Moulins, dont la commune fera un petit jardin public conformément au vœu des donateurs;

- ratifié une rectification de limites de propriétés dans le quartier de la Récornette;

- pris acte du dernier rapport d'information du Conseil communal sur l'avancement des travaux de conversion au gaz naturel du réseau communal.

### FISCALITÉ, MON (BEAU?) SOUCI!

L'examen des comptes a été plus rapide que d'ordinaire. On le doit en partie au président Greub qui en un an d'office n'a peut-être pas encore réussi à s'habituer à tous les noms des conseillers généraux, mais a en tout cas su les habituer à «barder» un peu plus! On le doit surtout à l'excellence du travail de «prémâchage» de ces comptes par la commission ad hoc.



Passation de «pouvoirs»: le président sortant, M. André Greub (à droite) cède son fauteuil au nouveau président pour un an, M. Roger Ummel (à gauche). Politiquement, ces positions photographiques sont inversées, puisque M. Greub est popiste et M. Ummel libéral!  
(Photo Bernard)

Comme Mme Cop ou M. Cavin enfin, M. Berger (pop) a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts de promotion économique et a soutenu la politique communale de maintien des investissements nécessaires au développement de la ville.

### SAVOIR CE QU'ON VEUT

Il faudra savoir ce que l'on veut, a repris au vol M. Matthey (CC): ou bien maintenir les acquis, investir pour le développement - et alors il faudra en donner les moyens à la commune - ou bien faire des coupes sombres dans les dépenses, et alors les choix seront difficiles et pénibles. M. Matthey a précisé les efforts renouvelés de compression des dépenses de fonctionnement, la justification détaillée exigée pour chaque poste du budget. Il a mis les citoyens face à leurs responsabilités le 6 juin, s'agissant de la votation sur la correction de la progression à froid, qui menace de retirer 2 millions de francs ou plus aux recettes de la ville. Il a confirmé que la position du Conseil communal n'avait pas varié s'agissant de promotion économique: tout faire pour attirer des industries, mais pas n'importe lesquelles, le critère absolu restant qu'elles soient adaptées aux types de formation dispensés dans la région, qu'elles respectent l'environnement et qu'elles soient économes de terrain. Il a exprimé la volonté des pouvoirs publics de faire preuve de rigueur et de lucidité dans la gestion, afin de n'hypothéquer ni l'héritage transmis par nos prédécesseurs, ni l'avenir de la ville. Il a rendu hommage à tous ceux, en particulier aux chefs d'entreprises, qui se battent pour la région, dans un esprit de dialogue et de collaboration sociale tant à l'intérieur des entreprises qu'avec les autorités, et il a exhorté tout le monde à s'en inspirer, affirmant que les pouvoirs publics ne pouvaient pas grand chose s'ils étaient seuls à avoir confiance et à faire preuve de dynamisme. Il a répété la volonté de l'exécutif de tout mettre en œuvre pour améliorer l'image de la ville, la qualité de vie de ses habitants, en particulier en «mobilisant» aussi les milieux immobiliers. Enfin, en matière d'animation culturelle et sportive, il a déploré le manque d'engagement que l'on constate à l'endroit des sociétés. «Créer des enthousiasmes est désormais un problème aussi important qu'implanter des entreprises» a-t-il dit. Il a lancé pour conclure un appel à la solidarité tous azimuts, notamment à l'égard des plus touchés par la récession. Une solidarité qui, rappele-t-il, s'exerce aussi par le biais de la fiscalité.

C'est dans le même sens que s'est plus brièvement exprimé le nouveau président du Conseil général, M. R. Ummel (lib-ppn) après avoir remercié son prédécesseur M. Greub qui a regagné le rang en fin de soirée. Pour rester dans la note de la concorde, le groupe popiste s'est fait féliciter par tous les autres pour son «fair-play»: il a renoncé, eu égard à la

Traditionnellement, en effet, la séance «des comptes», au Conseil général achève une année administrative et voit donc aussi la mise en place d'un nouveau président, d'un nouveau bureau, d'une nouvelle Commission du budget et des comptes.

C'est aussi l'occasion pour les groupes et le Conseil communal, d'échanger leurs réflexions sur la situation de la ville.

La tradition a donc été en tout point respectée, hier soir. Avec, en prime, une unanimité des grands jours. Ainsi, le «discours-ministre» de M. Matthey, a-t-il été très applaudi, ce qui est rare au Conseil général. Il faut dire qu'il allait dans le sens général exprimé par tous les porte-parole de groupes: les temps sont durs mais pas désespérés, la confiance et les efforts sont de mise, vive La Chaux-de-Fonds. Après tout, même les responsables politiques ont besoin de temps à autre de se reconforter parmi. La règle est générale: quand une collectivité doit serrer les fesses, elle a tout intérêt à serrer simultanément les coudes!

nouvelle composition politique du Conseil général, au siège qu'il détenait toujours jusqu'ici au bureau, se contentant d'un poste de questeur. Ce nouveau bureau, élu dans la bonne humeur selon la rotation instaurée entre partis en fonction de leur force politique respective, est composé comme suit jusqu'en juin 83: président, M. R. Ummel (lib-ppn); 1er vice-président, M. P.-A. Colomb (soc); 2e vice-présidente, Mme C. Cop (soc); 1re secrétaire, Mme F. Vuilleumier (adi); 2e secrétaire, M. D. Vogel (rad). Questeurs: MM. W. Schneider (soc) et R. Camponovo (pop).

Après avoir rapidement passé en revue les questions de détail surgissant lors de l'examen service par service des comptes, le Conseil général les a donc adoptés à l'unanimité. Rappelons qu'ils bouclent avec un déficit de 1,5 million en chiffres ronds, soit 5 millions de mieux que ce que prévoyait le budget.

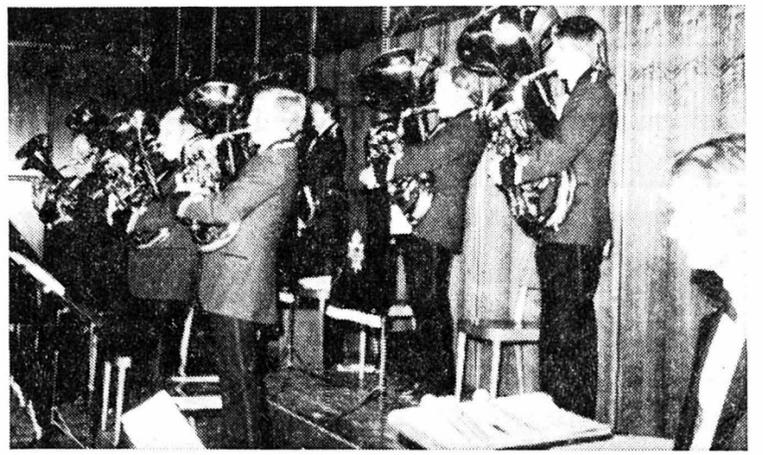
Après avoir encore nommé la nouvelle commission du budget et des comptes 1983 (Mmes et MM. Biéri, Cop, Delémont, Kobza, Hunziker, Robert, soc; Châtelain, Barben, Perret, lib-ppn; Vogel, Biéri, rad; Berger, Favre, pop; Robert, Tschanz, adi), le Conseil général est allé fêter son nouveau président.

## Au Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds Quatre cas, quatre problèmes

Page 17

Il a malheureusement fallu un malheureux concours de circonstances pour que, en un seul jour, tous les efforts fournis soient réduits à néant. Abandonné par son épouse, M. P. est retourné dans le milieu des toxicomanes. Très vite, les produits de son travail n'ont plus suffi à financer ses besoins. Raison pour laquelle il a été amené à participer à des actions délictueuses. Le tribunal n'a pas été insensible aux efforts qui avaient été faits auparavant. Il a considéré que M. P. méritait, au vu de son attitude exemplaire durant près de sept ans, une nouvelle chance, sachant qu'il était parfaitement capable de la saisir. Aussi, le sursis lui a été accordé pour une période d'épreuve de cinq ans, pour une peine d'emprisonnement de 15 mois moins 14 jours de détention préventive. M. P. paiera en outre 1300 fr. de frais et devra se soumettre à un patronage durant le délai d'épreuve et à des règles de conduite, soit continuer le traitement ambulatoire qu'il suivait déjà, avoir un contact régulier avec son patronage et avoir une activité lucrative suivie.

Le troisième larron, D. V., était lui un «néophyte». Déjà condamné pour des affaires mineures, il comparait pour la première fois devant un Tribunal correctionnel. Comme l'a relevé le président Boand, son principal défaut est de ne rien faire. Et comme l'oisiveté ne lui réussit pas spécialement, il n'a pas dû être beaucoup «forcé» pour participer aux délits qui lui sont reprochés. Ayant entrepris deux apprentissages sans jamais les terminer, les pronostics ne lui sont pas trop favorables. Mais étant donné son jeune âge (moins de vingt ans), le Ministère public, comme pour M. P., ne s'est pas opposé au sursis, suivi en cela par le tribunal, qui a finalement



## Hier soir à la Salle de musique Incroyable mais?... vrai

Un concert comme il est finalement rare d'en entendre. Tout ce qu'on attend d'un brass, toutes les qualités qu'on souhaite sont réunies dans cet ensemble. «The GUS Band» faisait déferler hier soir à la Salle de musique, avec une incroyable générosité des vagues d'euphorie, de force, de musicalité, sur un public soulevé d'enthousiasme et de gratitude qui l'ovationnait interminablement. Cet élan justifié du public essayons d'en comprendre l'origine.

Un programme racé, composé d'œuvres originales, légères, d'excellentes transcriptions de partitions classiques. On apprécie «Joureny into freedom» de Eric Ball, on reconnaît la griffe de ce compositeur, le riche contre-point de son style. Dans le «Barbier de Séville» de Rossini, les cornets parviennent à une douceur de violon. Fabuleux. Il faut entendre pour le croire! Les solos de corne de Brian Grant ont une classe... Mélodie de Saint-Saëns, musique de ballet. Des solos de trombone et surtout d'euphonium, comme vous n'en entendez pas souvent. Wagner, Berlioz, Mousorgsky, chanson des Beatles, comédie musicale de Bernstein, Gershwin.

Une sonorité d'ensemble à nulle autre pareille, justesse quasi infaillible, jus-

qu'aux «trilles» - supprimés d'habitude dans une partition parce que très difficiles à réaliser - apparaissent ici détendus, homogènes.

Un bastion du brass que le GUS Band. L'ensemble est financé en Angleterre par une «grande surface». Je donne l'information sans intention aucune. GUS sont les initiales du «store» en question. L'ensemble est dirigé par Keith Wilkinson, qui est par ailleurs professeur de mathématiques. Les mathématiques mènent à tout! Professionnels ou amateurs? La question ne se pose plus. Professionnels, ces musiciens pourraient tous l'être demain et pourtant ils exercent un autre métier. Incroyable!

En début de soirée l'«Original brass orchestra» de La Chaux-de-Fonds joua deux œuvres sous la direction énergique, efficace de M. Krüttli. L'ensemble fut tout à fait digne d'introduire «The GUS Band». On s'en réjouit. L'«Original brass orchestra» pourrait être invité par Musica-Théâtre et l'ADC-Office du tourisme à se produire dans le cycle des concerts d'Estiville nous est-il apparu, il a la faveur du public.

(D. de C., photo Bernard)

Compte-rendu  
Michel-H. KREBS

Son président, M. Jeanbourquin (lib-ppn) n'a pas manqué d'en remercier tous les membres et le Conseil communal. Il est aussi intervenu au nom de son groupe pour exprimer son inquiétude face à la situation économique mais sa satisfaction de la gestion communale. Exprimer son souci des possibles répercussions de la situation sur les rentrées fiscales, il s'est déclaré convaincu qu'il faudrait réduire l'assiette fiscale communale, un effort supplémentaire étant indispensable de la part des contribuables. Il a demandé aussi au Conseil communal de renforcer encore les mesures, déjà prises, de strict contrôle des dépenses de fonctionnement, proposant un réexamen fondamental du budget et une modulation de l'indexation des traitements.

Son de cloche naturellement un peu différent à gauche. Mme Cop (soc) tout en partageant les inquiétudes quant à la situation et à ses répercussions possibles sur les revenus communaux (en évoquant aussi, comme M. Jeanbourquin et d'autres, les répercussions des prochaines votations cantonales) a surtout mis l'accent sur la défense de l'emploi donc du nombre des contribuables, sur l'effort nécessaire à faire concernant l'image de la ville, son attractivité, notamment par la rénovation d'immeubles. Elle estime aussi qu'il existe des réserves latentes au bilan communal, certaines dépenses d'entretien étant comptabilisées dans les dépenses de fonctionnement plutôt que comme investissements et certaines possessions communales étant sous-évaluées.

M. Cavin (adi) a renchéri en rompant une lance en faveur d'une correction de la progression à froid, et en mettant en garde le Conseil communal contre toute tentative de toucher aux acquis sociaux, à laquelle l'Etat cède trop, dit-il.

M. Vogel (rad) a évoqué aussi les questions fiscales, mais pour rappeler qu'à peine plus de tiers seulement des ressources monétaires de la ville proviennent de l'impôt, et en saluant l'effort fait par le Conseil communal pour améliorer aussi les autres postes.

### ÉTAT CIVIL

Décès  
Droxler Louis Paul, né en 1898, époux de Violette Bertha née Chappuis. - Levailant Julien, né en 1889.

condamné D. V. à une peine d'emprisonnement de 10 mois, moins 14 jours de détention préventive, avec sursis pendant 4 ans et 700 fr. de frais.

● **Le Tribunal.** - Président: M. Frédy Boand. Jurés: MM. Claude Auberson et Jean-Pierre Gentil. Ministère public: M. Thierry Béguin, procureur général. Greffier: M. Philippe Matthey.

D. V. devra aussi se soumettre à un patronage durant le délai d'épreuve et aux règles de conduite suivantes: obligation d'avoir un emploi, de ne pas en changer sans l'accord du patronage et d'avoir un contact régulier avec ce dernier.

### TRISTE BANALITÉ

L'après-midi, le Tribunal correctionnel, dans la même composition, avait à juger F. C., renvoyé pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Quatrième cas, quatrième problème. L'affaire a pourtant été vite jugée, les faits étant on ne peut plus clairs et admis par le prévenu, F. C. s'est d'ailleurs vite rendu sympathique aux yeux du tribunal. Les faits qui lui étaient reprochés étant relativement bénins, «à la limite du Tribunal de police», comme l'a relevé son défenseur, l'audience a été relativement courte. Il a pourtant fallu entendre des témoins (l'épouse et l'employeur du prévenu) pour tenter de cerner la personnalité de F. C.

Celui-ci a vraisemblablement choisi une solution de facilité en s'adonnant à la consommation de drogues douces. Il a aussi certainement subi de mauvaises influences. Il n'en fallait pas plus pour franchir la limite de la légalité.

Employé modèle, époux et père de famille exemplaire, F. C. bénéficie indéniablement de circonstances atténuantes qui lui sont nettement favorables. Le président Boand et le procureur Béguin s'accorderont d'ailleurs pour dire que de tels renseignements sont rares dans de telles affaires. Le pronostic favorable étant posé, F. C. a bien entendu bénéficié du sursis pour une durée de deux ans, pour une peine d'emprisonnement de quatre mois (un moyen terme entre la réquisition et le minimum légal).

Il convient enfin de relever que le procureur, M. Thierry Béguin, a convenu hier que dans les quatre cas traités, il ne convenait pas de «charger» encore plus les prévenus en leur demandant de céder une créance compensatrice à l'Etat.

Cette charge supplémentaire ne peut, selon lui que contribuer à inciter les toxicomanes à enfreindre la loi pour payer leurs dettes judiciaires. Un avis qui n'ira pas sans créer des réactions. CAJ

87-274

Mettez un point final  
à trop de querelles

Votez à la nouvelle loi  
OUI sur les étrangers

Comité neuchâtelais pour une politique  
raisonnable à l'égard des étrangers  
Responsable: H. Donner

Votations  
des 5 et 6  
juin

Fiscalité  
Non et non!

Le canton a besoin d'entreprises.  
Ne dissuadons pas leurs cadres  
d'habiter nos communes

Liberal

PARTI  
LIBÉRAL PPN

87-134

### LA JURASSIENNE

Section des Montagnes

### Assemblée générale

Mardi 1er juin 1982 à 20 h. 15  
à la Channe Valaisanne (1er étage)

Après la séance administrative,  
exposé du Dr René Gerber:

«Le médecin face  
aux Caisses-Maladie»

46999

**LE LOCLE**

**CINÉMA**  
**CASINO**  
LE LOCLE

Vendredi à 20 h. 30 - Samedi à 17 h. et à 20 h. 30  
Dimanche à 17 h. et à 20 h. 30  
(Dimanche à 14 h. 30 en cas de mauvais temps)  
**L'AMOUR NU**  
avec Marlène JOBERT et Jean-Michel FOLON d'après le roman de Françoise Prévost.  
91-214 Un film émouvant et courageux; à voir! (14 ans)

**PRODUITS SOLAIRES**  
Super-bronzants en vente à la  
**Parfumerie Locloise**  
J. Huguenin, esthéticienne diplômée  
Grande-Rue 18, Le Locle 91-197

**GARAGE DU RALLYE**  
A. DUMONT  
DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE  
**BELLES OCCASIONS**  
GARANTIE   
voyez notre parc

OPEL Kadett 1300 L (nouvelle)	81	13 000 km.
OPEL Ascona 2000 S	80	20 000 km.
OPEL Manta GT/E	80	59 000 km.
OPEL Rekord 2000 S	79	30 000 km.
OPEL Rekord Caravan 2000	79	56 000 km.
OPEL Commodore 2800 aut.	75	4 500 Fr.
OPEL Senatore 2800	78	30 000 km.
CHEVROLET Nova	72	3 800 Fr.
FORD Escort 1300	80	21 000 km.
FORD Taunus Break	77-11	48 000 km.
MINI 1000 Spéciale	79	34 000 km.
PEUGEOT 305 SR	78	36 000 km.
RENAULT 18 GTL	78-11	58 000 km.
RENAULT 20 TX 2200	81	24 000 km.
VW Golf GLS, aut.	78	42 000 km.

Magnifique OPEL SENATOR CD 31., avec radio-cassettes, modèle 1981, 5000 km., prix intéressant (valeur neuve Fr. 36 500.-)  
Essais sans engagement - Crédit - Réservation pour les vacances  
Service de ventes - P. Demierre. Tél. 039/31 33 33 91-229

 **Le Locle**  
**Lundi de Pentecôte les magasins SERONT FERMÉS**  
sauf les épicerie, laiterie et primeurs qui ont la possibilité d'ouvrir de 9 h. à 13 h. précises.  
Commerce Indépendant de détail 91-213

Boutique de mode du Locle, cherche  
**vendeuse qualifiée**  
Date d'entrée: 2 août 1982.  
Faire offres sous chiffre 91-660 à Assa Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds. 91-30373

AU LOCLE, rue Foule 20, dès le 1er juillet 1982, À LOUER  
**appartement**  
de 5 pièces, 2 salles de bains, 2 WC au 3e étage.  
Loyer Fr. 685.- + charges.  
GEDECO SA  
Rue de l'Hôpital 16  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/25 61 45. 87-30613

Hôtel des Pargots Les Brenets  
cherche  
**EXTRA** connaissant les deux services.  
Tél. 039/32 11 91. 91-173

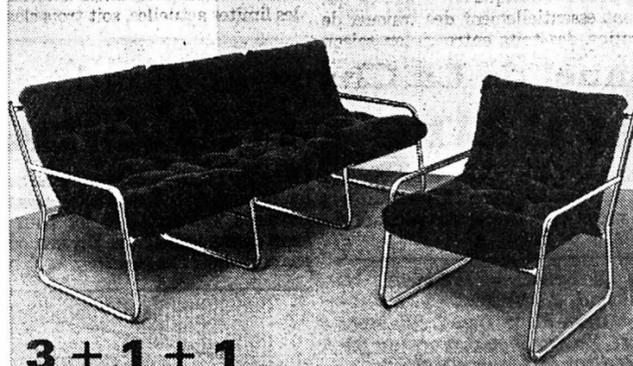
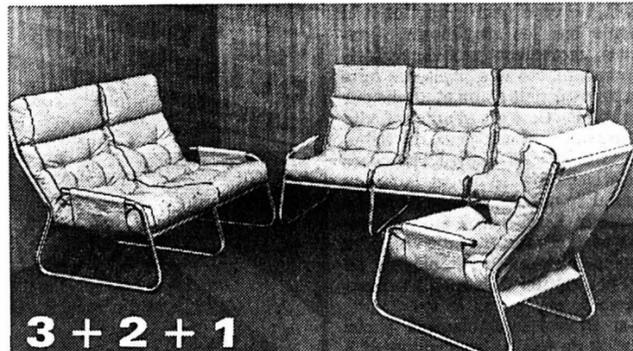
Je cherche au Locle  
**appartement de 3 - 3 1/2 pièces**  
confort, pour début septembre.  
Ecrire à Cédric Stähli, Maillefer 36, 2006 Neuchâtel. 46839  
**Café des Sports**  
Le Locle, tél. (039) 31 39 39  
cherche  
**sommelière**  
Prière de se présenter. 91-30455

**RESTAURANT DU DOUBS**  
LES BRENETS - Tél. 039/32 10 91  
Tous les jours à midi:  
**2 truites (190 g. pièce) pour Fr. 10.-**  
Dimanche et lundi de Pentecôte  
NOTRE ORCHESTRE SERA PRÉSENT à midi (harpe et guitare)  
Veuillez réserver svpl. 91-67

**Nos occasions sélectionnées pour vous**  
CHRYSLER Sunbeam 1.6 1978 28 000 km.  
SIMCA 1307 S 1977 43 000 km.  
SIMCA Horizon GL 1978 68 000 km.  
SIMCA Horizon GLS 1979 39 000 km.  
ROVER 2600 1981 14 000 km.  
EXPOSITION PERMANENTE  
**GARAGE DU STAND**  
Le Locle  
NISSAN / DATSUN - Lada  
Rue Girardet 27, tél. 039/31 29 41  
GARANTIE - ÉCHANGE - FACILITÉS 91-304

**AU BUFFET CFF - LE LOCLE**  
Dimanche de Pentecôte  
**POULET AU FOUR AUX HERBES DE PROVENCE GARNI**  
Lundi de Pentecôte  
**FILETS MIGNONS AUX MORILLES NOUILLES SALADE**  
M. et Mme Martin-Körössy et Fils, cuisinier  
Tél. 039/31 30 38 91-248

 **CONSERVATOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET DU LOCLE**  
Une semaine  
**PORTES OUVERTES**  
du mardi 1er au lundi 5 juin 1982  
vous permettra d'assister sans engagement aux leçons d'instruments, de solfège, de rythmique, de chant  
Renseignements et horaire des leçons au secrétariat  
Téléphone (039) 23 43 13  
Début des nouveaux cours : septembre 1982 46295

**meublorama**  
Bôle/NE *C'est moins cher!*  
(près Gare CFF Boudry)  
**2 OFFRES INOUIËS**  
  
**3 + 1 + 1**  
soit: canapé 3 places et 2 fauteuils, velours côtelé. Les 3 pièces  
Prix super-discount Meublorama  
**375.-**  
**Ensemble «LADY»**  
très confortable, tissu canvas solide 87-280  
  
**3 + 2 + 1**  
soit: canapé 3 places, canapé 2 places et 1 fauteuil.  
Prix super-discount Meublorama  
Variante: canapé 3 places et 2 fauteuils **Fr. 780.-**  
Vente directe du dépôt (8000 m²) — Sur désir, facilités de paiement  
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires  
Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30  
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.  
Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»  Grand parking  
**meublorama**  
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

**Transports et débarras tous genres**  
sable, pierre, tout-venant, terre, fumier, tourbe horticole pour jardin, bois, débarras voitures hors d'usage, etc.  
A disposition, camion basculant avec grue 3 tonnes.  
Se recommande le soir ou samedi: tél. (039) 31 50 04 ou (039) 35 11 53. 91-30306

**IMMEUBLE ET 12 GARAGES**  
A vendre, au centre du Locle, un immeuble locatif ancien avec 12 garages à voiture.  
Prix à discuter.  
Etude Pierre FAESSLER, notaire, Le Locle, tél. 039/31 71 31. 91-386

A vendre 1 nichée de  
**caniches nains**  
noirs, âgés de 2 1/2 mois, pedigree, vaccinés ainsi qu'un  
**Pinscher nain**  
mâle, 6 mois, pedigree, vacciné.  
Tél. (037) 65 13 05. 17-027000  
**VALAIS VAL D'HERENS**  
Quelques locations en chalets pour vacances, à la semaine.  
Prix raisonnables.  
Tél. (021) 22 23 43  
Logement City 18-1404

 **RESTAURANT des CHASSEURS**  
Les Entre-Deux-Monts  
Tél. 039/31 60 10  
**LA TERRASSE EST OUVERTE**  
Le chef vous propose ses ASSIETTES D'ÉTÉ sans oublier sa SALADE AUX CUISSSES DE GRENOUILLES  
SON GRATIN D'ECREVISSES et autres spécialités.  
Arielle et René Graber 91-400

Notre spécialité du mois  
  
**La tourte Sarah Bernhard**  
91-319  
CONFISERIE TEA-ROOM  
**Angehrn**  
Le Locle, tél. (039) 31 13 47

 **EXCURSIONS STAUFFER LE LOCLE**  
**PENTECÔTE**  
Dimanche 30 mai - Départ 13 h.  
**LA GRUYÈRE**  
Fr. 26.- - Rabais AVS  
Lundi 31 mai - Départ 13 h.  
**LE LAC NOIR**  
Fr. 25.- - Rabais AVS  
Renseignements et inscriptions  
Excursions Stauffer  
Le Locle - Tél. (039) 31 49 13 91-144

**MC mini centre**  
Garage  
M. Weiersmuller  
Boudevilliers - Tél. 038/36 16 88  
Réparations toutes marques  
Main d'œuvre avantageuse  
MAZDA 626 1979 56 900 km.  
SUBARU 4 x 4 Super wagon 1981 2 500 km.  
PASSAT LX 1977 64 000 km.  
GOLF GLS 1300 1980 30 000 km.  
Bus PEUGEOT J 7 1977  
ALFASUD 1977 69 000 km.  
JEEP CHEROKEE 1981 18 000 km.  
AUSTIN HEALEY Sprite 1959 55 000 km. 87-259

# LE LOCLE

et son district

la voix  
d'une région

## Après une année de fonctionnement à la ludothèque Casse-Noisette Un bilan positif accompagné de souhaits

Les jeux ou les jouets, après une utilisation plus ou moins longue terminent presque inévitablement leur course dans le tiroir aux oubliettes. L'intérêt que leur porte un enfant ou un adulte, est éphémère. C'est là surtout qu'intervient l'importance d'une ludothèque qui d'une certaine manière pare au gaspillage et offre à chacun la possibilité de pouvoir disposer d'un éventail assez large d'objets distrayants et éducatifs.

La ludothèque Casse-Noisette installée dans le bâtiment du Foyer d'enfants des Billodes, aux Monts 24, au Locle, a célébré dernièrement son premier anniversaire. Elle a été créée en effet fin avril 1981.

Durant cette année de fonctionnement, son essor a été assez considérable, prouvant ainsi qu'elle répondait à un réel besoin. Pourtant, les responsables, une quinzaine de bénévoles, sont bien souvent confrontés à des problèmes financiers et maintenant se pose également la question de l'étroussée des locaux.



Les animatrices souhaiteraient pouvoir disposer de locaux plus vastes et mieux centrés. (Photo Impar-cm)

Sur l'initiative de quelques mères de famille et de M. J.-L. Billaud, directeur du Foyer d'enfants des Billodes, a démarré la ludothèque. Sa mise sur pied a été grandement facilitée par le Foyer des Billodes qui a mis gracieusement à disposition des responsables et deux locaux dans le bâtiment scolaire de l'institution.

Le travail pratique a alors débuté par l'achat de jeux et leur mise en circulation, un travail de longue haleine puisque tous ont été plastifiés et répertoriés. Certains jeux ont été fabriqués par les animatrices, les marionnettes notamment, ou dessinés par les enfants. Parallèlement, une campagne de récupération a été entreprise et a permis d'augmenter sensiblement le stock dont disposaient les animatrices.

### ENVIRON 400 JEUX À DISPOSITION

Rapidement, plus de 300 jeux ont pu être exposés. Aujourd'hui, la ludothèque en compte environ 400. Le nombre des abonnés s'est également élevé puisque de 106 à fin 1981, il a passé à 141, à ce jour.

D'emblée de nombreux enfants et quelques adultes furent intéressés par cette ludothèque. Dès le début, une moyenne de 40 jeux lors de chaque permanence sont sortis des locaux. Ce chiffre va en augmentant et a déjà atteint un maximum de 73 prêts.

Pour l'instant, la ludothèque est ouverte uniquement le jeudi de 16 h. à 18 h. 15, ceci pour des raisons de disponibilité. Les quinze bénévoles qui assurent son fonctionnement assument les permanences à raison de quatre personnes par après-midi.

Elles se réunissent en plus une fois par mois pour discuter de problèmes inhérents à la ludothèque et tous les mardis soirs pour remettre en état des jeux abîmés ou pour en confectionner de nouveaux. Sans compter les aides extérieures au groupe qui ont fabriqué ou réparé certains jeux à domicile.

La durée du prêt est de un mois au maximum et de 15 jours seulement pour les jeux électroniques car ils sont peu nombreux.

Depuis l'été dernier les ludothécaires reçoivent régulièrement la visite des classes, des jardins d'enfants ou d'adultes qui viennent se familiariser avec ce service. Ceci a permis de faire de nouveaux adeptes.

### SUIVRE LA MODE

La ludothèque a pu voir le jour grâce à de généreux donateurs. Par ailleurs, l'appui du Foyer des Billodes a été important, puisque jusqu'à ce jour, cette institution a assumé tous les frais administratifs.

Afin que la ludothèque remplisse son rôle il est nécessaire qu'elle suive la

mode dans le domaine des jeux. C'est pourquoi, les animatrices ont besoin d'argent afin de pouvoir renouveler et compléter leur stock. Samedi 19 juin prochain elles mettront sur pied une vente sur la place du Marché où des objets artisanaux, des boissons et pâtisseries seront vendus. Cette vente a à la fois un but publicitaire, promotionnel et lucratif.

### DES LOCAUX PLUS VASTES ET MIEUX CENTRÉS

L'objectif primordial des ludothécaires pour cette année est de pouvoir disposer de locaux plus vastes et mieux centrés. Pour cela elles espèrent pouvoir bénéficier, sous des formes diverses, de l'aide de la commune.

Les animatrices souhaiteraient également être secondées par de nouveaux membres bénévoles dont la présence permettrait d'intensifier l'animation,

en prévoyant par exemple des séances de jeux pour les enfants.

Enfin, elles tenteront de répondre à la curiosité ludique de l'enfant et essayeront de toucher le plus grand public possible, surtout les adultes et les personnes du troisième âge dont la présence aurait aussi bien un but éducatif que divertissant.

C. M.

### LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

#### Conseil général

C'est ce soir vendredi que se réuniront les membres du Conseil général du Cerneux-Péquignot. Deux points figurent à l'ordre du jour du législatif. A savoir: les comptes de l'exercice écoulé et divers. (p)

## Rapport de la Commission des comptes 1981

### Un déficit se situant dans les limites du budget

Les membres de la Commission des comptes qui a examiné dans le détail ceux de l'exercice 1981 se montrent satisfaits de son résultat. Ces comptes bouclent, rappelons-le, par un déficit net de 282.530 fr. 57. Un chiffre qui se situe dans les limites du budget ont noté les commissaires, malgré l'inflation et la diminution de la population.

Ces comptes seront soumis au législatif vendredi 11 juin.

Dans les considérations générales qui précèdent l'examen des comptes chapitre par chapitre, les membres de la commission ont fait figurer différents chiffres qui démontrent bien l'inquiétante évolution de la ville du Locle, tant en ce qui concerne sa population que le nombre de postes de travail qu'offrent ses industries.

Après avoir rappelé qu'en 1981 la population a diminué de 238 habitants, le rapport précise l'évolution du nombre d'étrangers résidant au Locle: 3847 en 1970, 2484 en 1981. Soit 1363 étrangers de moins en 11 ans. Autre diminution, le nombre des frontaliers: 995 en 1970, 1200 en 1974 (chiffre maximum) et 725 en janvier de cette année.

Au 31 mars dernier le nombre de chômeurs totaux s'élevait à 86 alors qu'il y en avait trente une année auparavant. Quant au chômage partiel on en recensait 650 au 31 mars 1982 alors qu'à fin février dernier leur nombre était de 816. Il y en avait 103 en mars 1981.

Autre signe malheureusement très révélateur des difficultés économiques du moment, le nombre des postes de travail: 5505 en décembre 1970, 3666 en 1980 et 3480 en mars de cette année. Cela fait donc une perte de 1958 postes de travail entre 1970 et 1980 où on en comptait alors 3547.

### DAVANTAGE DE RECETTES ET DE CHARGES

Les comptes 1981, indiquent les commissaires, montrent par rapport à ceux de 1980 une augmentation de recettes d'environ 2.314.000 francs, soit 7,6%.

## Présence locloise au Conseil de la Fédération mondiale des villes jumelées

La Fédération mondiale des villes jumelées - Cités Unies - est basée sur la cellule de la commune. Tant il est vrai qu'il est plus facile de lier des pays par des communes que par des gouvernements. Elle a pour objectifs la détente et la collaboration entre les différentes collectivités affiliées.

Du 3 au 5 juin, se déroulera au Canada, dans la banlieue de Montréal, le Conseil international de la Fédération mondiale des villes jumelées. A cette rencontre qui peut être assimilée à un Conseil d'administration, participera, à titre privé, M. Francis Jaquet, conseiller communal au Locle. En tant que représentant suisse auprès de la Fédération et secrétaire général du Fonds des Cités unies - organe chargé de s'occuper des problèmes financiers de la fédération - M. Jaquet participera aux diverses réunions.

Les débats seront axés principalement sur l'étude des bassins des pays de certaines collectivités et communes et sur les problèmes qui peuvent se poser à eux.

Cette fédération regroupe 1500 villes ou collectivités associées dans 100 pays de tous les continents. Elle a également des contacts avec quelque 3500 collectivités.

C'est par soucis de paix et de développement que les membres de cet organisme se retrouveront du 3 au 5 juin. Les échanges d'une commune à l'autre sur des expériences concrètes ne peuvent être qu'enrichissants. (cm)

## Après le non du Conseil général à la zone de détente

### Les socialistes loclois lancent une initiative communale

Page 17

«Pour une fois, disent les socialistes, le rapport des autorités communales adressé au Conseil général était complet. Il était accompagné d'un crédit global. Nous y avons souscrit sans réserve». Le refus des autres groupes politiques les a

donc conduit à décider le lancement d'une initiative demandant la création de cette aire de promenade et de repos, exactement de la manière dont elle a été prévue dans le rapport. C'est-à-dire en y installant des bancs supplémentaires, des vasques et garnitures florales, des

dessins de jeux sur la route, l'aménagement de la place de jeu de «boccia»...

### LES MOTIFS

«Nous sommes persuadés, expliquent les auteurs de cette initiative, que beaucoup de personnes âgées ont apprécié la fermeture de ce tronçon. Le centre de la ville ne doit pas être que le royaume des automobiles et, parallèlement aux efforts entrepris pour maintenir des structures industrielles, nous devons aussi nous soucier de la qualité de la vie au Locle. En plus, disent-ils, ce premier refus risquerait d'hypothéquer d'autres projets futurs de création de zone piétonne ou résidentielle dans des quartiers tels que Crêt-Vaillant ou le Quartier-Neuf. C'est ce que nous voulons éviter à tout prix.»

### D'ICI AU 31 AOÛT

La récolte des signatures débutera le 1er juin. En matière communale, pour qu'elle aboutisse, cette initiative devra être signée par 15% des électeurs de la ville. Soit environ 1200 à 1300 personnes. Elle devra être déposée à la Chancellerie communale d'ici au 31 août.

D'ici là, un contreprojet sera-t-il mis sur pied par une autre formation politique? Possible, mais les socialistes se montrent optimistes et affirment qu'ils ne prennent pas le grand risque, d'autant plus, ajoutent-ils, que la dépense qui permettrait de réaliser ce projet n'est que de trois francs par habitant.

(cp)

Jean-Claude PERRIN



● Répondant à l'invitation de la Société de développement des Ponts-de-Martel, le groupe théâtral du Pâquier présentera samedi 29 mai à 20 heures à la salle de paroisse du village la célèbre pièce de Henri Deblüe: «Le Procès de la Truie».

C'est la seconde tentative de la Société de développement des Ponts-de-Martel destinée à promouvoir les activités culturelles dans la localité. La première étant la venue des «Petits Chanteurs de Bondy».

Souhaitons que cette nouvelle initiative connaîtra le succès qu'elle mérite. (jcp)

● C'est ce soir, 28 mai, que débutera la grande fête villageoise de La Chaux-du-Milieu. Sous la canotière, dès 20 heures, l'orchestre Pier Nieder's animera le bal.

Grande journée demain avec l'organisation le matin d'un marché villageois. Plus de cinquante stands seront dressés à cette occasion dans les ruelles de la localité.

Jeux divers, animation seront aussi organisés demain après-midi à l'intention des enfants. Le soir les aînés se retrouveront pour écouter une sympathique formation de jazz au cabaret, à l'intérieur du collège, ou pour danser.

La fête qui se prolongera tard dans la nuit se poursuivra le dimanche avec la journée familiale. Jeux, séances de cinéma, marionnettes raviront les plus jeunes. Leurs parents passeront pour leur part un agréable moment à l'écoute de l'orchestre Charles-André Gonseth. (jcp)

### FRANCE FRONTIÈRE

## Feu vert à la chasse aux chamois dans le Haut-Doubs

La trêve accordée aux chamois dans le Haut-Doubs aura duré un an. Devant les réactions suscitées l'an dernier par le projet d'un plan de chasse, le ministre de l'Environnement, M. Crepeau, avait décidé de surseoir à sa mise en application, décidant une nouvelle étude, dont les conclusions l'ont conduit à signer l'arrêt ministériel autorisant une chasse limitée dans sa pratique et dans ses effets puisqu'on considère que le nombre des victimes ne serait, au plus, que d'une quarantaine.

Le développement des chamois dans le Haut-Doubs avait conduit les chasseurs à envisager l'élimination de certains sujets en prenant comme base des raisons génétiques, alors que l'Office régional des forêts considérait que ce développement causait de graves dégâts aux jeunes plantations de résineux.

A l'opposé, c'est-à-dire du côté des associations de défense de la nature et de l'environnement, on ripostait en arguant que ses raisons étaient sans fondement sérieux et que de toutes façons la réglementation du plan de chasse ne serait pas respectée. L'Union régionale des sociétés de protection de la nature jugent toujours cette action inacceptable et entendent se mobiliser pour qu'elle n'ait pas lieu.

Dans cette affaire, on pense aussi qu'il pourrait exister une formule intermédiaire qui consisterait à confier le soin d'un tir sélectif aux gardes des eaux et forêts, ce qui apporterait une garantie quant au respect du quota et du choix des sujets à abattre dans l'objectif d'une saine gestion du cheptel.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Fête alpestre de lutte suisse dimanche à la Montagne de Buttes L'offensive de charme des lutteurs

Il ne faut pas se fier aux apparences: la lutte suisse qui paraît assez violente n'est pas un sport dangereux. Au Club des lutteurs du Val-de-Travers, l'entraîneur Christian Mathys ne se souvient pas d'avoir enregistré un accident ces dernières années. Certes, il y a eu ça et là quelques muscles froissés, mais c'est tout. Naturellement, pour pratiquer la lutte, il faut posséder une ossature solide. Tant mieux pour les «gros bras». Les autres se consolent en apprenant que la souplesse, le sens de l'équilibre, l'imagination, la patience et un certain pouvoir de concentration sont tout autant nécessaires que la force physique pour venir à bout d'un adversaire.



Le comité du Club des lutteurs. A gauche, l'entraîneur C. Mathys (Impar-Charrère)

## Hier soir au Conseil général de Buttes La vie en rose

Le rose est depuis hier soir la couleur du législatif de Buttes qui s'est réuni au collège sous la présidence de M. Eddy Sahli. Rose parce qu'il a été question d'une villa peinte de cette manière à l'entrée de la localité. Impossible de la rater: elle attire tous les regards. A tel point que les Butterans s'en sont émus et qu'un conseiller général a demandé que soit appliqué le règlement qui stipule que les immeubles doivent être peints en tons discrets s'harmonisant avec les autres façades. L'exécutif s'approchera de l'architecte pour exiger qu'une nouvelle couche de peinture soit posée...

Rose encore parce que la zone industrielle constituée à la suite de négociations difficiles avec les paysans permettra d'accueillir deux entreprises. La première confectionnera des céramiques pour le bâtiment selon une méthode révolutionnaire. Dans la seconde, c'est des joints de cardan et des arbres de transmission qui seront fabriqués. Deux cents emplois pourraient être créés à long terme.

Le conseiller général E. Volkart l'a dit: «Ce 27 mai marque un tournant historique dans le développement industriel de notre commune». Et le président de commune, M. Reno, s'est fait un plaisir de présenter à son législatif les projets d'implantation industrielle mijotés avec le conseiller à la promotion économique, M. Carl Dobler.

Les deux entreprises qui ont l'intention de s'installer à Buttes portent le même nom un peu barbare: «Shobokshi». Il s'agit d'investisseurs italiens qui veulent tout d'abord construire une unité de production couvrant 8000 mètres carrés de terrain. Des céramiques seront fabriquées selon une méthode inédite qui exige un temps de cuisson de 45 minutes, au lieu de 6 heures. Avec un tel système, les délais de livraison sont courts et les produits, très résistants de surcroît, rencontrent un vif intérêt sur le marché du bâtiment. On pense produire 3200 mètres carrés de céramique par jour et utiliser

le gaz, ce qui permettra de relier le village au réseau de GANSA.

Le second projet est tout autant séduisant. Il s'agit de la même entreprise qui va produire dans son secteur mécanique des joints de cardan et des arbres de transmission. Elle pourrait employer une centaine de personnes, dont 40 femmes. Evidemment, le législatif ne s'est pas fait prier pour voter le dézonage et placer les terrains (agricoles) en zone industrielle. Seuls trois conseillers généraux - des représentants des milieux agricoles - s'y sont opposés.

En bref, le législatif a encore décidé de faire un cadeau au cantonnier qui prend sa retraite après 10 ans de bons et loyaux services; il a aussi remplacé le conseiller communal Jacques Huguenin, démissionnaire, par M. Georges Thiébaud et le radical-libéral Paul-A. Blatti, membre de la commission financière, par M. Eddy Sahli. Il a encore parlé de Zirvat et a pris connaissance qu'une demande de réouverture du Cercle populaire avait été présentée. Enfin, M. Steinmann a demandé que soit étudiée la possibilité de créer un cachet postal touristique, comme c'est le cas à Fleurier, à Môtiers ou à Noiraigue. (jje)

Les Vallonniers pourront vérifier ces principes dimanche à la Montagne de Buttes où se déroulera la fête alpestre de lutte suisse. Le Club des lutteurs qui lance ces temps une offensive de charme afin d'accueillir de nouveaux membres compte sur le beau temps pour frapper un grand coup (en douceur).

Il voudrait que sa fête soit fort fréquentée aussi bien par les adultes que par les jeunes gens de la région. Paul Lederer, le secrétaire du club, explique:

- Dès six ans, il est possible de pratiquer la lutte libre; la lutte à la culotte est réservée aux jeunes âgés de dix ans au moins. Notre club qui est très actif veut recruter de jeunes éléments pour assurer la relève. Nos moniteurs leur apprendront le mercredi soir à la halle de gymnastique de Longereuse, à Fleurier, les techniques de base. Et que les parents se rassurent, l'équipement n'est pas coûteux: un pantalon, une chemise pas trop dommagée, des savates de gymnastique et voilà le petit lutteur paré.

L'entraînement, c'est le moniteur-chef Christian Mathys qui en est responsable. Agé d'une trentaine d'années, ce solide charpentier fleurissant possède une couronne romande et des couronnes cantonales. Il connaît donc fort bien ce sport:

- Le but de la lutte à la culotte (lutte suisse) c'est de terrasser l'adversaire et de lui faire appuyer les épaules par terre. Bien sûr, c'est un sport de puissance, mais il faut connaître plusieurs prises très techniques pour s'imposer.

Eddy Sahli, le président du club apprécie l'ambiance des fêtes de lutte. Du reste, c'est devant sa ferme qu'elle se déroulera dimanche:

- C'est vraiment folklorique. A la Montagne de Buttes nous aurons un joueur de cor des alpes et une petite fanfare appelée la Joyeuse. En outre, le pavillon des prix est assez extraordinaire. Dans ce sport, il est toujours, et chaque sportif rentre généralement chez lui avec une récompense. A Saint-Sulpice, pour la fête cantonale, il représentait la somme de 13.000 francs. (jje)

### Nomination

Lors de sa séance du 26 mai 1982, le Conseil d'Etat a nommé M. Adrien Simon-Vermot, de Fleurier, aux fonctions de greffier du Tribunal du district du Val-de-Travers, dès le 1er juin 1982.

## Assises du Service d'aide familiale du Val-de-Travers La promptitude du dépannage...

Le Service d'aide familiale du Val-de-Travers (SAF) a tenu ses assises dernièrement à Couvet, sous la présidence de M. Bugnard. Du rapport d'activité, il ressort que la tâche du SAF est sans cesse croissante. Conséquence de ce succès: il est devenu nécessaire d'engager une nouvelle aide-dipômée, en la personne de Mme R.-M. Wehren. De cette manière, le SAF pourra œuvrer à la satisfaction des familles. Rien de nouveau en fait: on connaît la célérité et le sérieux de cette institution à caractère social. D'ailleurs, en cours d'assemblée, une participante ayant bénéficié des services du SAF a dit qu'elle avait été enchantée de la promptitude du dépannage, et de la manière dont le travail avait été fait, avec beaucoup de gentillesse.

C'est le président J.-C. Bugnard qui a ouvert l'assemblée en déplorant l'absence de M. Philippe Mayor, président d'honneur. Il a également lu une lettre de Mme Marguerite Klausner qui a fait

### Indifférence ?

Dix fiches d'information sur l'aménagement du territoire se sont succédées depuis la parution de la première, le 15 janvier de cette année. Elles n'ont semblé-t-il éveillé que peu d'intérêt puisqu'elles n'ont suscité aucune réaction de la part des lecteurs. Nous ne saurons donc jamais si, en la matière, la presse est le moyen d'information le plus adéquat.

Il est vrai que le sujet ne devient passionnant pour le citoyen que s'il met directement en cause des propriétaires fonciers ou s'il se rapporte à un problème d'aménagement important ou particulièrement délicat: circulation à pied le long des rives du lac, agrandissement de la raffinerie, tunnel sous La Vue-des-Alpes, construction de résidences secondaires, etc. A part cela, les gens ne se sentent pas concernés: pour eux tout est trop vague, trop lointain et n'a que peu d'influence sur leur mode de vie, sans oublier le fait qu'ils n'ont pas le sentiment d'avoir leur mot à dire.

Or cela n'est pas si évident!

Prenons un exemple: depuis plusieurs années, le comité de l'environnement de l'OCDE publie des mises en garde et lance des avertissements solennels... qui semblent laisser totalement froids la plupart des gouvernements! Il y a une exception: sous la présidence de Carter aux USA et sur sa demande, une étude très approfondie de l'environnement mondial fut ordonnée et entreprise. C'était la première fois qu'un grand pays tentait d'évaluer globalement les conséquences du développement de l'humanité tel que nous le connaissons aujourd'hui. Connue sous le titre de «Global 2000», le rapport en question dit son inquiétude face à l'évolution en cours:

- la forêt mondiale perd près de 20 millions d'hectares par an, surtout dans les régions tropicales et subtropicales;
- jusqu'à l'an 2000 il disparaîtra encore et à tout jamais 500.000 à

### Aménagement AT N° 10 du Territoire

deux millions d'espèces végétales et animales soit 15 à 20 % de l'ensemble des espèces du globe;

- la déforestation aura pour effet de provoquer de graves pénuries d'eau dans certaines régions ainsi qu'une dégradation de la qualité de cette eau;
- l'utilisation accrue de combustible fossile, en particulier de charbon, contribuera à provoquer des pluies acides polluantes et à accroître la teneur en dioxyde de carbone de l'atmosphère terrestre;
- la désertification s'intensifiera et si la production alimentaire augmente, ce sera surtout au profit... des mieux nourris actuels!

C'est à désespérer!... car il y aura toujours une majorité de gens pour vous dire que ces prévisions sont exagérées, que le «génie» humain trouvera des solutions et que de toute façon il n'est pas bon de se faire du mauvais sang pour des événements et des phénomènes qui se déroulent fort loin d'ici... Dieu soit loué!

N'y a-t-il pas parallélisme entre notre attitude face aux problèmes mondiaux et notre comportement relatif à nos modestes préoccupations cantonales? Réveillons-nous que diable! Nos réactions sont indispensables, à tous les niveaux. Elles peuvent être déterminantes et efficaces. Secouons notre apathie. Ne nous laissons pas envahir par un égoïsme individuel et collectif qui n'est déjà que trop apparent. Mettons un terme à nos querelles locales, cantonales ou nationales: elles sont mesquines et dérisoires face aux vrais problèmes qui deviennent chaque jour plus évidents et plus aigus. Rien ne vaut l'action pour redonner courage et enthousiasme.

• Toutes questions concernant l'aménagement du territoire peuvent être posées par écrit à la rédaction de L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

### Dix tonnes d'eau: une bulle

Bien malins ceux de nos lecteurs qui auront compris le texte d'introduction publié dans notre édition d'hier, à propos d'un laitier du Val-de-Travers renvoyé devant le tribunal de police pour avoir mouillé son lait.

A la composition, une phrase est tombée. Là où cette «bulle» nous a fait écrire «à chaque poussée (deux par jour) soixante litres d'eau... au grand maximum, soit moins de un pour cent - ce qui est autorisé - etc., il fallait lire tout autre chose:

A chaque pousse (deux par jour) soixante litres d'eau ont été mélangés au lait. Le laitier parle d'une dizaine de litres au grand maximum, soit moins de un pour cent - ce qui est toléré.

Rappelons que le laitier est accusé d'avoir livré en trois mois 157.000 litres de lait contenant près de 10 tonnes d'eau. Pour sa défense, il a invoqué l'installation de conditionnement mal conçue et peu pratique quand il s'agit de pousser les derniers litres de lait avec de l'eau dans le tank - une pratique admise en Romandie.

Le jugement sera rendu le 7 juin. (jje)

### cela va se passer

Le groupe ACO-spéléo du Centre scolaire Les Cerisiers, à Gorgier, accueille ce vendredi soir 28 mai à 20 h. 30, à l'aula du Centre, le conférencier et cinéaste belge Bernard Magos. Fondateur du Spéléo-Club de Belgique, Bernard Magos est installé depuis une dizaine d'années en Ardèche, pays très riche en grottes, en gouffres.

Au travers de son film, «Fantastique monde souterrain», Bernard Magos fait vivre ce qu'il appelle le chant des abîmes cévenols. Ce spéléologue d'expérience a une vue très écologique de l'exploration souterraine. Au cours de cette soirée que les ACO-spéléo ont voulu publique, Bernard Magos saura sans doute captiver une nouvelle fois son auditoire.

### Couvet en foire aujourd'hui

La traditionnelle Foire de Couvet a débuté tôt ce matin le long de la Grand-Rue et sur la place des Collèges. Près de 150 marchands se sont installés sur les trottoirs. Ils attendent les milliers de Vallonniers - quand le temps est au beau - qui profitent de l'occasion pour venir faire leurs emplettes.

En ce moment à Couvet, on trouve de tout: des fruits, des légumes, des plantes, des articles ménagers, des vêtements, de l'artisanat, des pâtisseries, des marmites, des chapeaux et le fameux gâteau au fromage à savourer chaud avec un coup de vin blanc frais.

Ce matin, la foire dont c'est la 541<sup>e</sup> édition a fêté son 271<sup>e</sup> anniversaire. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, cette manifestation avait un caractère nettement plus agricole. Veaux, volailles et porcs étaient vendus sur la place de la Gare. Cette tradition a disparu mais la foire n'est pas morte pour autant. Après un déclin durant les années 1960 elle n'a cessé de se développer pour devenir quelque chose d'exceptionnel.

Une phrase du poète covasson Jules Baillois revient à l'esprit chaque fois que la Grand-Rue est envahie par les marchands: «Ceux qui n'ont pas vu Couvet un jour de foire n'ont rien vu!» (jje)

part de son désir de démissionner pour raisons d'âge et de santé. Elle a été remerciée de son dévouement durant les nombreuses années passées au comité du SAF et en tant que responsable du district.

### L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Présenté par Mme Millet, le rapport de l'administratrice laisse apparaître des chiffres intéressants. En 1981, Mlle E. Aebi et ses 12 aides au foyer ont accompli 676 journées de travail, soit un peu moins qu'en 1980. En revanche, elles sont intervenues dans un plus grand nombre de foyers: 30 familles et 56 foyers de personnes âgées.

Fixé à 14 fr. 50, le prix de l'heure a sensiblement augmenté; il y aura des

répercussions sur celui demandé aux familles.

D'ailleurs, les comptes du SAF qui bouclent par un déficit d'exploitation de 48.487 francs ne peuvent être équilibrés que grâce aux cotisations, aux dons de la population, des paroisses, des communes, mais aussi (et surtout pour 1981) grâce au réajustement des subventions avec effet rétroactif.

Pour le détail, les comptes d'exploitation du SAF se présentent ainsi: Salaires 60.775 francs; assurances 1829 fr. 50; frais de déplacement 7899 fr. 90; frais généraux 3203 fr.75; ports et téléphones 829 fr. 10; Cicicam 3897 fr. 75; soit un total des dépenses qui se monte à 78.435 francs.

Les seules ressources qui apparaissent dans le compte d'exploitation sont les contributions des familles: 29.948 francs.

A noter enfin, qu'une vente de cocinelles en chocolat aura lieu en septembre. Ce sera l'occasion pour les Vallonniers de soutenir par un achat le Service d'aide familiale qui œuvre en coulisse pour résoudre sans tapage de nombreux problèmes sociaux. (jje)

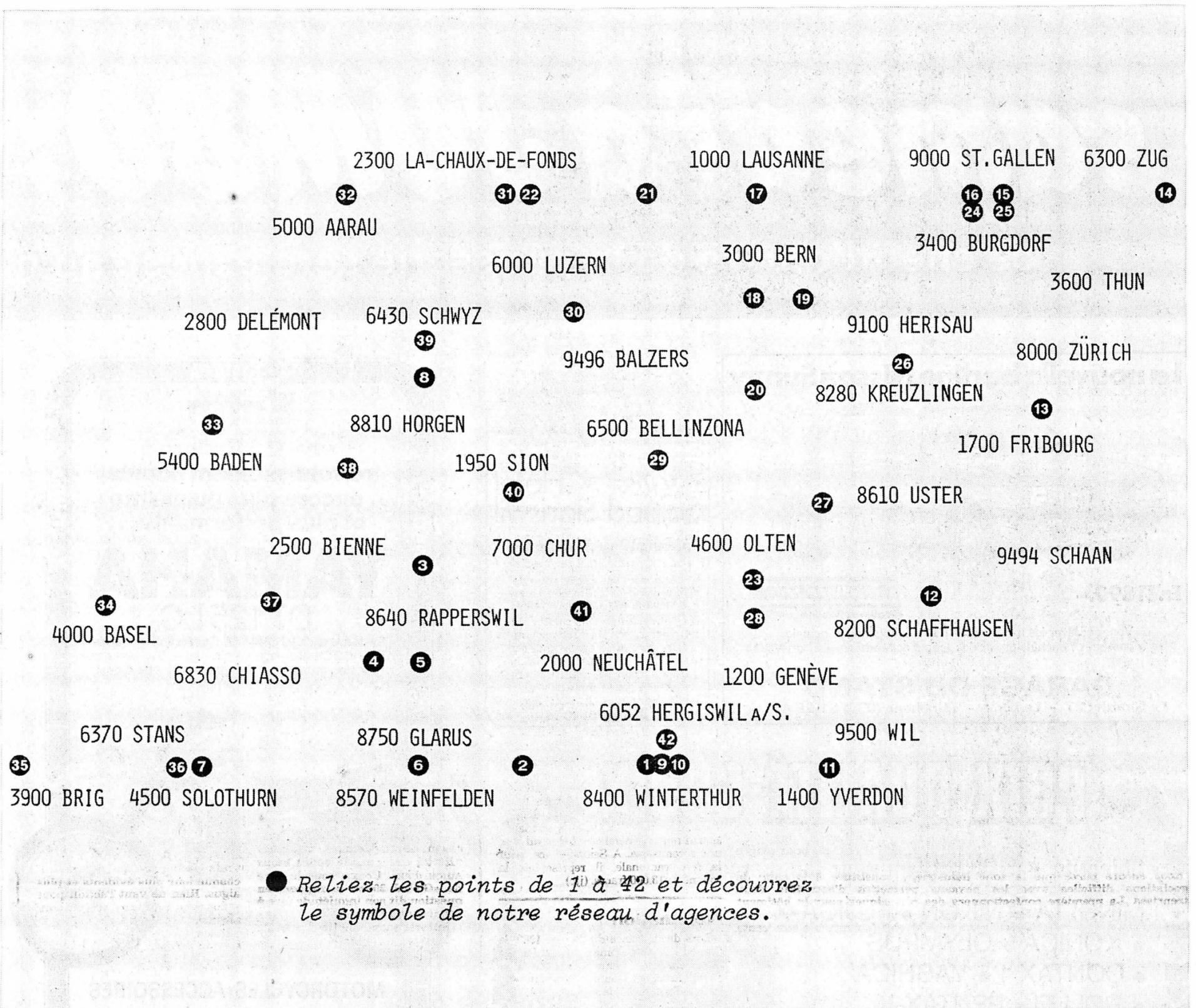
## Assemblée populaire à La Côte-aux-Fées Désignation des candidats au législatif

Convoquée par le Conseil communal, cette assemblée a eu lieu pour désigner les personnes qui seront en liste en vue de la nomination de deux conseillers généraux. Comme on le sait, dans la commune, la désignation des candidats aux élections communales se fait non par les partis politiques mais au travers d'une assemblée populaire. Deux conseillers étant à élire, la liste des élections de 1980 ne disposant plus de noms, une assemblée populaire était donc nécessaire. Ce sera à l'occasion des votations fédérales des 5 et 6 juin que cette élection se fera.

Les personnes à remplacer étaient les suivantes: M. Willy Maillardet, décédé le 31 janvier et M. Jean Schütz qui a quitté la localité le 30 avril.

L'assemblée a désigné les cinq personnes qui figureront sur la liste populaire et qui sont les suivantes: Mme Renée Juvet-Piaget, M. Pierre-Alain Sueur, M. Max-André Leuba, Mlle Marie Rose Berthoud et M. Bernard Ribot.

Cette séance donna l'occasion au Conseil communal de renseigner les personnes présentes sur les nombreux travaux en cours. (dm)



# Près de vous Près de chez vous



La Neuchâteloise est une grande compagnie d'assurances à deux pas de chez vous. Compétente pour résoudre tous vos problèmes d'assurances, qu'ils soient personnels ou professionnels. De l'assurance vie à la responsabilité civile. De l'incendie à l'assurance transport, en Suisse et à l'étranger. Avec clarté, précision et simplicité. Car nous tenons essentiellement à un dialogue franc et direct avec vous.

**Près de vous, près de chez vous: une grande assurance –**  
La Neuchâteloise.

## La Neuchâteloise Assurances

fondée en 1869

**Représentations de LA NEUCHÂTELOISE GÉNÉRALE en Suisse:** Aarau: Glaus H., Schlossplatz 1, 064/24 53 31 • Baden: Generalagentur, Wetzingerstrasse 17, 056/26 15 54 • Basel: Maillard R./Ley Th., Steinentorstrasse 39, 061/23 51 00 • Bellinzona: Cassina M., Largo Elvezia 2, 092/25 26 53 • Bern: Fäh H., Zeughausgasse 22, 031/22 07 93 • Bienne: Matile M.-A., Nidaugasse 14, 032/22 39 33 • Burgdorf: Schneeberger P., Bahnhofstrasse 57, 034/22 39 29 • La Chaux-de-Fonds: Ducommun E., rue Jaquet-Droz 12, 039/23 88 44 • Chiasso: Balzaretto C., Corso San Gottardo 20, 091/44 54 54 • Chur: Wasescha N., Goldgasse 4, 081/22 33 04 • Delémont: Thiévent Ch., ch. de la Brasserie 22, 066/22 62 62 • Fribourg: Pollien C., bd de Pérolles 22, 037/81 31 01 • Genève: Giudici G., rue du Marché 18, 022/21 03 11 • Glarus: Menzi K., Burgstrasse 5, 058/61 24 50 • Horgen: Cornioley M., Kirchstrasse 5, 01/725 37 80 • Lausanne: Echenard R., avenue de Cour 1, 021/27 77 71 • Luzern: Suter A., Winkelriedstrasse 25, 041/23 32 92 • Neuchâtel: Wetzler R., rue du Musée 9, 038/24 64 00 • Olten: Zindel J., Jurastrasse 20, 062/22 64 22 • Rapperswil: Hollenstein V., Zürcherstrasse 6, 055/27 24 24 • St. Gallen: Prader J., Oberer Graben 3, 071/23 11 11 • Schaffhausen: Generalagentur, Vordergasse 14, 053/5 23 72 • Schwyz: Lacher A., Haus Ratskeller, 043/21 28 91 • Sion: Long G., avenue de la Gare 20, 027/22 42 42 • Solothurn: Schürch B., Niklaus-Konradstrasse 20, 065/22 49 33 • Stans: Bättig J., Buochserstrasse 19, 041/61 21 04 • Thun: Würzler L., Freienhofgasse 3, 033/22 72 44 • Uster: Schächli A., Feldhofstrasse 4, 01/940 80 87 • Weinfelden: Venzin D., Pestalozzistrasse 12, 072/22 31 22 • Wil: Generalagentur, Toggenburgerstrasse 65, 073/23 40 23 • Winterthur: Müller M., Schützenstrasse 42, 052/25 07 21 • Yverdon: Testuz J.-P., place Bel-Air 4, 024/21 61 71 • Zug: Hausheer J., Baarerstrasse 75, 042/21 87 21 • Zürich: Läng W./Häfliger H., Gartenstrasse 26, 01/201 56 50 • **Principauté de Liechtenstein:** Schaan: Risch W., Landstrasse 151, 075/22 17 9.

**Représentations de LA NEUCHÂTELOISE VIE en Suisse:** Aarau: Schnetzler F., Schlossplatz 1, 064/24 53 31 • Baden: Märki H., Wetzingerstrasse 17, 056/26 15 54 • Basel: Buess C., Steinentorstrasse 39, 061/23 51 00 • Bellinzona: Cassina M., Largo Elvezia 2, 092/25 26 53 • Bern: Schneider H.-P., Zeughausgasse 22, 031/22 07 93 • Bienne: Bodmer M., Nidaugasse 14, 032/23 33 03 • Brig: Ursprung L. jr., Tunnelstrasse 26, 028/23 43 89 • Burgdorf: Slamka-Tanner C., Bahnhofstrasse 57, 034/22 84 38 • Chur: Wasescha N., Goldgasse 4, 081/22 33 04 • Delémont: Voisin R., ch. de la Brasserie 22, 066/22 62 62 • Fribourg: Savoy C., bd de Pérolles 22, 037/22 34 08 • Hergiswil a/S.: Zehnder E., Buolterlistrasse 63, 041/95 29 89 • Herisau: Weiler R., Bahnhofstrasse 11, 071/52 18 11 • Kreuzlingen: Schenkel R., Bahnhofstrasse 27, 072/72 22 88 • Lausanne: Boissard B., place St-François 12, 021/22 76 71 • Luzern: Meili E., Winkelriedstrasse 25, 041/23 34 33 • Neuchâtel: Eigenmann D., rue du Musée 9, 038/24 64 00 • Olten: Bracher G., Jurastrasse 20, 062/21 21 22 • Rapperswil: Generalagentur, Zürcherstrasse 6, 055/27 24 24 • St. Gallen: Crescenti R., Oberer Graben 3, 071/22 47 88 • Schaffhausen: Generalagentur, Vordergasse 14, 053/5 23 72 • Schwyz: Generalagentur, Herrngasse 13, 043/21 16 77 • Sion: Schweitzer G., avenue de la Gare 20, 027/22 59 14 • Solothurn: Richard F., Niklaus-Konradstrasse 20, 065/22 49 35 • Thun: Clémin R., Freienhofgasse 3, 033/22 94 33 • Wil: Glauser H., Obere Bahnhofstrasse 37, 073/22 06 22 • Winterthur: Schnyder F., Schützenstrasse 42, 052/25 07 23 • Yverdon: Opatchak S., place Bel-Air 4, 024/21 11 09 • Zug: Reding W., Baarerstrasse 75, 042/21 87 21 • Zürich: Buess R., Gartenstrasse 26, 01/201 56 50. **Principauté de Liechtenstein:** Balzers: Gstöhl W., Heiligwies 458, 075/4 13 26.

# samedi à JUMBO:

ce chef-d'œuvre de la pâtisserie sera exposé au ma

## La nouvelle berline Nissan Sunny



Fr. 11 890.-

**NISSAN / DATSUN**  
Qualité et fiabilité

Venez essayer les modèles DATSUN à l'agence principale des Montagnes neuchâtelaises, des Franches-Montagnes et du Vallon de Saint-Imier 44354

### GARAGE DU STAND

Girardet 27 - Le Locle - Téléphone (039) 31 29 41



### Un vrai lieu de détente

Notre nouvel hôtel, construit en style chalet, avec une piscine couverte à l'eau saline (18 x 10 m, 35°), bien au-dessus de la grisaille quotidienne. Sigriswil, un paysage charmant et idyllique, se trouve au-dessus du lac de Thoune. Terrasse panoramique, de beaux sentiers pour faire des excursions à pied.

Pour une offre avantageuse:  
Walter Honegger, CH-3655 Sigriswil  
tél. 033/51 10 68

## PRIX-QUALITÉ-CHOIX

### Objectifs « MAKINON » pour les marques:

- MINOLTA • NIKON • FUJICA-X
- KONICA • OLYMPUS
- CONTAX 1 • YASHICA
- ROLLEI • PENTAX-K
- CANON • M 42

(sur commande)



# Réduction de 30.-

## sur chaque objectif « MAKINON »

par exemple:

- |                                    |       |                    |
|------------------------------------|-------|--------------------|
| * Grand angle 2,8 / 28 mm          | 135.- | (au lieu de 165.-) |
| Téléobjectif 2,8 / 135 mm          | 140.- | (au lieu de 170.-) |
| Téléobjectif zoom 4,5 / 75-150 mm  | 250.- | (au lieu de 280.-) |
| * Téléobjectif zoom 3,5 / 28-80 mm | 450.- | (au lieu de 480.-) |
| * Téléobjectif à miroir 8 / 500 mm | 390.- | (au lieu de 420.-) |

\* voir illustration

dans les Marchés MIGROS de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

# MIGROS

**YAMAHA**

## Enfin,

**une 125 Enduro à refroidissement liquide, encore plus puissante et plus performante ...**

# YAMAHA

## DT 125 LC

Système exclusif YAMAHA d'induction d'énergie (YEIS), 16,2 CV, allumage électronique, 6 vitesses, suspension monocross, fourche avant type cross, phare rectangulaire.

**YAMAHA**  
No 1 en Suisse  
Renseignement, vente, service:

**MOTORCYCLES ACCESSOIRES**  
UN MOTARD AU SERVICE DES MOTARDS

**DENIS JEANNERET**  
2114 FLEURIER - Tél. 038/61 33 61

## STELUX MFG.

HONG KONG

Nous cherchons à engager pour notre département cadrans

## UN DIRECTEUR

TECHNICO-ADMINISTRATIF

Le candidat doit être capable de diriger et d'administrer ce département de façon entièrement autonome et indépendante.

Il doit particulièrement pouvoir prendre la responsabilité de la production, qualité et planification.

Il sera également l'homme de liaison avec notre bureau en Suisse qui lui assurera toute l'aide technique nécessaire.

La préférence sera donnée à un candidat connaissant déjà la branche; toutefois une période de formation en Suisse pourrait être envisagée.

Connaissance de l'anglais indispensable.

### Nous offrons :

- place stable garantie par contrat
- voiture et appartement à disposition
- ainsi que toutes les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les candidats voudront bien présenter leurs offres avec curriculum vitæ à :

STELUX SA, Direction, rue Dufour 4, 2500 Bienne.

# ne tourte de 120m!

## n, découpé en tranches de 10 cm. et vendu au public

Renommé depuis 1956



Ah! une cheminée Obrist!

**CHEMISAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES** en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ et OBRIST) 10 ans de garantie

28.424

**CAPES ANTI-REFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINÉES, etc.** Devis sans engagement

**W. OBRIST + FILS**  
Ch. des Grands-Pins 13 - 2000 Neuchâtel - Tél. 038/25 29 57



**Pfister Meubles vous invite à visiter ses 5 étages d'exposition au centre de la ville.**

Un magasin complet pour vos achats de tous les jours au centre ville. Tous les textiles d'intérieurs - tapis d'orient - moquettes - rideaux - literies et duveterie - petits meubles - studios. Un magasin Pfister où vous vous sentirez chez vous et où le personnel prendra le temps de bien vous conseiller...

A bientôt

Facilités d'accès grâce au **Parking gratuit** que nous offrons à tous nos visiteurs (acheteurs ou non).  
Demandez le **BON** à notre caisse.

**Parking du Seyon**

Rue du Seyon 38 (3 min. à pied).

**Pfister Meubles**

Terreaux 7, Neuchâtel  
Téléphone 038/25 79 14

Heures d'ouverture:  
Lundi 13 h 30-18 h 30,  
mardi à vendredi 8 h-12 h et  
13 h 30-18 h 30,  
samedi 8 h-17 h.

● Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-



Ville de La Chaux-de-Fonds

## Rappel

La direction des Travaux Publics rappelle à la population que la tournée de collecte des ordures ménagères est **SUPPRIMÉE**

**LUNDI DE PENTECÔTE**  
(31 mai 1982)  
et ne sera pas remplacée

La direction  
46656

A vendre  
**veau de ferme**  
par quart ou demi, Fr. 19.- le kg. sans os.  
Tél. 039/37 15 65. 46113



**CREATIONS**

**VESPA COOL!**

Ils sont branchés sur tout ce qui se passe de nouveau et d'excitant. Ils aiment la vie, pas le stress. Le mouvement, pas la vitesse. Ils roulent cool, ni auto, ni moto. Ils roulent Vespa.

Il existe 6 Vespa différentes, de 50 cc à 125 cc. Et 600 points de vente Piaggio où trouver votre bonheur.

**Avec Piaggio le monde roule sur 2 roues.**



**Un drogué à l'héroïne a besoin de Fr. 16'000.- par mois**

**VAUD HOLD-UP A ROCHE**

**Blessé et dévalisé**

**Drogue en Suisse: le moment du SOS**

**Pharmacie dévalisée**

Pas plus de police  
Mais pour les juges, une loi adaptée à la criminalité d'aujourd'hui

**oui à la révision du code pénal**

Comité neuchâtelois pour la sécurité du citoyen  
Responsable: F. Reber

87 269

# LIQUIDATION TOTALE

pour cessation de commerce, autorisée jusqu'au 29 mai 1982

## 2 DERNIERS JOURS DE FOLIE

tout doit être débarrassé, il ne doit plus rien rester dans le magasin !

### DES RABAIS JUSQU'À 80% SUR TOUT LE STOCK !

Quelques exemples de nos prix incroyables:

Salles à manger rustiques avec vaisselier 3 portes, table monastère de 180 cm. + 6 chaises 5560.- 2670.-  
Chambres à coucher complètes 2200.- 3950.-  
Salons classiques 5850.- 1990.-  
Salons Louis XV 1990.- 890.-  
Tables rondes 890.- 290.-  
Tables de salon dès 99.-  
Chaises rembourrées dès 29.-

Commodes anciennes 3500.- 950.-  
Vaisseliers 2 portes, massif 1990.- 890.-  
Bars et retro-bars rustiques 2200.- 980.-  
Armoires 2 portes, chêne 1990.- 990.-  
Tables monastère, massives 1990.- 790.-  
Meubles TV 2390.- 990.-  
Vitrines 1290.- 790.-  
Divers meubles rustiques comprenant: salons Louis XVI, cuir et tissu à des prix impossibles.

Pour les quelques meubles qui resteront, votre prix sera le nôtre !

## 3 étages de meubles rustiques et de style LE BAHUTIER

Jeudi soir ouvert jusqu'à 21 heures (Fermé dimanche)  
BIENNE, Pont-du-Moulin 2, 032/22 02 13



# IMERIALE 82

Saint-Imier  
Samedi 12 juin 1982

## LA RUE AUX PIÉTONS

plus de 80 stands  
ambiance  
musique  
danse  
carrousel

93-286



### BURRI VOYAGES MOUTIER

**COURSES DE PLUSIEURS JOURS**

CANET - PLAGES EN ROUSSILLON	14 au 20 juin	7 jours	Fr. 645.-
PROVENCE - CAMARGUE - CÔTE D'AZUR	14 au 20 juin	7 jours	Fr. 595.-
CIRCUIT DE LA CORSE	14 au 21 juin	8 jours	Fr. 945.-
APPENZEL - VADUZ - ÎLE DE MAINAU	13 au 15 juillet	3 jours	Fr. 235.-
INNSBRUCK - VENISE - LAC DE GARDE	19 au 23 juillet	5 jours	Fr. 450.-
SALZBOURG - VIENNE - INNSBRUCK	19 au 24 juillet	6 jours	Fr. 690.-
VALAIS - TESSIN - GRISONS	20 au 26 juillet	7 jours	Fr. 565.-
VIENNE - BUDAPEST	25 juillet au 1er août	8 jours	Fr. 850.-
LES GRISONS - SAMNAU - AUTRICHE	26 au 27 juillet	2 jours	Fr. 190.-
CÔTES DU NORD - MONT ST-MICHEL - ST-MALO	26 au 29 juillet	4 jours	Fr. 430.-
LES GRISONS - SAVOGNIN - LIVIGNO	26 au 30 juillet	5 jours	Fr. 380.-
L'ALSACE - COLMAR - TITISEE	3 au 5 août	3 jours	Fr. 345.-

**VACANCES BALNÉAIRES ITALIE, ESPAGNE ET FRANCE**

RICCIONE et CATTOLICA	14-26 juin	13 jours	Fr. 640.- à Fr. 760.-
	17-31 juillet	15 jours	Fr. 830.- à Fr. 935.-
LIDO DI JESOLO	16 juillet-1er août	16 jours	Fr. 775.- à Fr. 935.-
COSTA DORADA - CANET-PLAGE et PORT BACARÈS	14-26 juin	13 jours	Fr. 615.- à Fr. 1270.-
	5-14 juillet	10 jours	Fr. 595.- à Fr. 1175.-
	12-21 juillet	10 jours	Fr. 595.- à Fr. 1175.-
	26 juillet-4 août	10 jours	Fr. 595.- à Fr. 1175.-
	2-11 août	10 jours	Fr. 595.- à Fr. 1175.-

Demandez nos programmes détaillés, ou inscriptions directement chez BURRI VOYAGES SA & TCS VOYAGES, rue Centrale 11, 2740 Moutier, tél. (032) 93 12 20/93 12 11 ou TCS VOYAGES, 2300 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 88, tél. (039) 23 11 22, ou auprès de votre agence habituelle.

**HÔTEL DE LA CLEF**  
Les Reussilles, tél. (032) 97 49 80

**MENU DE PENTECÔTE**  
HORS-D'ŒUVRE RICHE

FILETS DE VEAU AUX MORILLES  
LÉGUMES DE SAISON  
POMMES DAUPHINES

BOMBE GLACÉE GRAND MARNIER  
Fr. 33.- sans premier Fr. 26.-  
Se recommande: Ch. Schaltenbrand 06-12191

**BOUTIQUE COCOTTE**  
(ancien bâtiment de l'Emaillerie)

Vendredi 28 mai 1982 de 16 à 20 heures.

Vente d'articles émaillés avec petits défauts.

Prix très intéressants.

**emalco**  
Emaillerie de Corgémont SA. 0 93-95

**Restaurant de La Corbatière**  
Ce soir

**DANSE**  
avec DUO MUSETTE 46794

---

À VENDRE

**MOBILHOME**  
au camping de Colombier.  
Emplacement payé pour l'année.  
Tél. 038/41 10 70. 46905

**ERGUEL VOYAGES**

Pentecôte 30 mai  
**COURSE INAUGURALE DU NOUVEAU CAR**  
Prix spécial Fr. 55.- avec dîner  
Carte d'identité obligatoire

VACANCES HORLOGÈRES  
du 14 au 16 juillet, 3 jours  
STRASBOURG-MAINZ-HEIDELBERG  
Fr. 385.- par personne

Du 20 au 23 juillet, 4 jours  
GRISONS-LAC DE CÔME-TESSIN  
Fr. 420.- par personne

Du 28 au 29 juillet, 2 jours  
VALAIS-ZERMATT  
Fr. 185.- par personne

Inscriptions, renseignements  
programmes :  
1 22 44, Saint-Imier  
93-222

**À LA PUCE**  
Ouvert lundi de Pentecôte  
Ambiance avec Jean

**7ème FOIRE de TRAMELAN**  
samedi 5 juin 1982

80 stands  
danse  
ambiance  
forains  
montgolfière  
rue piétonne  
"quinquantes"



**DISCOUNT DU MARCHÉ AF**

Prochainement ouverture  
expo cuisines  
rue de la Serre 15

**Fornachon & Cie**  
Rue du Marché 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 22 23 26

A louer

**PIGNON**  
d'une chambre et cuisinette, quartier de la Croix-Bleue, Fr. 140.- par mois, chauffage compris.  
Tél. (039) 22 25 69 repas. 46391

**MOUTIER 4-5 JUN 82**

3ème FOIRE PROVOIRE ALA PROCANTE

Patinoire couverte MOUTIER 60 stands  
3<sup>e</sup> Foire prévôtoise de brocante et d'antiquités  
Vendredi 4 juin, 9-21h. Samedi 5 juin, 9-19h. 06-165 690

**Restaurant de La Chaux-d'Abel**  
Tél. (039) 61 13 77

Dimanche de Pentecôte

**LAPINS**  
de notre élevage 46780

**NOS PROCHAINS DÉPARTS**

29-30 mai	ÎLES BORROMÉES	Fr. 245.-
7-13 juin	LUGANO	dès Fr. 424.-
14-20 juin	ALASSIO	Fr. 608.-
28 juin-4 juillet	LA LOIRE	Fr. 945.-
12-17 juillet	ANDORRE	Fr. 815.-
12-18 juillet	TCHÉCOSLOVAQUIE	Fr. 980.-
17-18 juillet	APPENZEL VOYAGES	Fr. 215.- 28-68

**WITTWER** Auprès de toutes les agences de voyages

**Chaussures boutique Charleston**  
av. L.-Robert 11, tél. (039) 23 15 20

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Assemblée communale de Villeret

## L'unanimité en dénominateur commun

Dix-neuf citoyennes et citoyens soit moins de 3% du corps électoral prenaient part mercredi soir à l'assemblée municipale ordinaire de printemps. La finale d'une coupe européenne de football et le temps estival ont certainement contribué à la plus faible, voire l'une des plus faibles participations jamais enregistrées à Villeret. Brillamment présidés par M. Werner Tramaux, président, ces débats comptaient six points à l'ordre du jour.

M. Michel Walthert, secrétaire-caissier municipal a présenté les comptes 1981 ainsi que ceux de l'Ecole secondaire de la communauté scolaire.

Basé sur une quotité de 2,5 et sur une taxe immobilière de 1,1% de la valeur officielle des immeubles, le compte municipal 1981 présente un excédent de charge final de 23.189 fr. 45 pour un total de charges de plus de 1,4 million de francs. Le budget quant à lui laissait apparaître un excédent de produit de 560 francs. L'augmentation considérable du taux hypothécaire contribue pour une grande partie à ce résultat négatif, mais somme toute acceptable.

Le compte 1981 de l'Ecole secondaire de la communauté scolaire de Courtelary - Cormoret - Villeret apporte quant à lui pour Villeret une participation totale de 26.152 fr. 55 soit quelque 769 francs par élève. Il est bon de relever qu'en 1980, la participation par élève était de 778 francs. Rappelons également que la commune de Villeret supporte en plus

les frais d'abonnement CFF pour les élèves secondaires, soit une charge de 5034 francs (en 1980 4563 francs).

#### PROTECTION DES DONNÉES

Il appartenait ensuite à M. Claude Bourquin, conseiller municipal de présenter le projet de règlement concernant la protection des données. Avec la mise en service d'un ordinateur dans le cadre de l'administration communale et avec notamment l'informatisation du fichier des habitants, il incombait à la municipalité d'édicter un règlement concernant la protection des données. Etabli sur la base du projet de la direction des affaires communales du canton de Berne ce règlement se compose de quelque 23 articles. Il détermine clairement les obligations, droits et compétences de l'administration communale ainsi que les droits des citoyens en la matière.

#### TARIF DES ÉMOLUMENTS

M. Jean-Louis Cosandey, conseiller municipal, présenta quant à lui le projet de règlement et tarif des émoluments mis au point par l'exécutif communal. Basé sur le règlement-type édicté par l'association des secrétaires communaux du Jura bernois, ce règlement précise très clairement les prix des diverses prestations de l'administration communale. Du domaine des tutelles, à celui des impôts en passant par les successions, le contrôle des habitants, la police des constructions, le commerce et l'artisanat, etc., tout a été prévu.

#### RÈGLEMENT DE POLICE

Datant de 1937, l'ancien règlement de police était trop vieux et méritait d'être remplacé. Le Conseil municipal se mit dès lors au travail et établit un nouveau projet basé sur le règlement type édicté par la direction de police du canton de Berne. En sa qualité de responsable du département en question, M. Ulrich Scheidegger, maire, retraça les grandes lignes de ce nouveau règlement. Composé de 74 articles répartis en 11 chapitres bien distincts, ce document régit tout les domaines de la police sur le plan local. Des problèmes d'ordre public à ceux de la protection et de la garde d'animaux en passant par les questions de circulation, de protection de l'environnement, de l'hygiène publique, d'établissement etc, tout semble bien défini.

## Organisation parfaite à l'occasion du Tir fédéral en Campagne à Tramelan

C'est la société de Tir Tramelan Campagne qui mettait sur pied le traditionnel Tir en Campagne 1982 en son stand du Château. Pas moins de 181 tireurs (166 du Tir de Campagne et 15 des Armes Réunies) ont participé à cette compétition nationale par un temps qui n'a pas été des plus heureux puisque la pluie, le vent et un ciel couvert ont accompagné tous ces «fins guidons». Quarante trois couronnes pour le TC, 8 pour les AR; 61 mentions au TC et 12 aux AR figurent au palmarès alors que les moyennes étaient les suivantes: Tir campagne 57,936; Armes Réunies 59,000.

Ce tir gratuit est basé sur le programme de 18 coups sur cible B. C'est Eric Voumard qui fut sacré champion avec 65 points alors que l'on note une nouvelle victoire d'Yves Rossel chez les

jeunes tireurs avec 63 points et que la première dame classée est Françoise Aubry avec 62 points.

Résultats, 65 points: Eric Voumard (TC); Martial Vaucher (AR); André Châtelain (TC); Jean Bögli (TC). 64 points: Roland Châtelain (TC); Walter Hofstetter (TC); Michel Houllmann (TC); Yves Béguelin (TC). 63 pts: Antoine Geiser (AR); Martin Christen (TC); Yves Rossel (TC); Rolf Schubach (TC). 62 points: Jean-Louis Bottinelli (AR); Françoise Aubry (TC); François Gyger (TC). 61 pts: André Jubin (TC); Martin Stoller (TC); Hubert Bassioni (TC); Daniel Monbaron (TC); Jean-Marc Bottinelli (TC). 60 pts: René Meyrat (TC); Jean-Jacques Guerne (TC); Roger Reber (TC). (vu)

### Au Centre de Sornetan Les métiers d'autrefois

Il y a quelques jours s'est ouverte au Centre de Sornetan une remarquable exposition de photos dues à M. Jacques Bélat, photographe jurassien domicilié à Porrentruy, âgé de 32 ans.

Par une magnifique série de photos sous le thème «Façons d'autrefois» Jacques Bélat nous fait découvrir les anciens artisans de la région, dont la plupart sont déjà presque oubliés. On peut admirer en plein travail des cordonniers, selliers, sabotiers, fabricants d'échelles, tonneliers, vanniers, charbons, etc. Le poète bien connu Alexandre Voisard, délégué aux affaires culturelles de la République et canton du Jura, par un bref texte au bas de chaque photo présente l'artisan dans son travail quotidien. (kr)



Une œuvre de Jacques Bélat: le sellier de Bassecourt Arthur Imhof.

### cela va se passer

Il ne se passe de jour sans que les journaux ne parlent de ces petits pays qui composent l'isthme centro-américain. Dictatures anachroniques, masses paysannes asservies par quelques puissantes familles, ne cessent de provoquer de douloureuses convulsions. On a longuement parlé du Nicaragua, de la victoire des Sandinistes sur le clan des Somoza - et maintenant, c'est le commandant Zéro qui ramène ce pays à l'avant-scène de l'actualité. Au Salvador, après l'assassinat de Mgr Romero, ce furent ces élections pénibles au milieu des attaques de la guérilla et avec les atrocités quotidiennes dont l'élimination de quatre journalistes hollandais ne représentent qu'un épisode. Et voici qu'on nous prêche que le Guatemala va prendre le relais. Mais c'est au Costa Rica que l'on décrète l'alerte nationale...

Pour avoir un éclaircissement sur ces problèmes, le centre de Sornetan a invité M. Jean-Claude Buhner le vendredi 28 mai à 20 h. 15. (sp)

### Mme et M. Odette et William Tschäppät, de Villeret...



...qui voici 50 ans unissaient leur destin. Fidèle à la tradition, MM. Ulrich Scheidegger, maire et Michel Walthert, secrétaire-caissier municipal, leur apportent aujourd'hui même les vœux de la municipalité. Les époux Tschäppät eurent trois enfants (deux garçons et une fille). Ils ont aujourd'hui sept petits-enfants.

Né aux Convers sur la commune de Renan, le 12 mai 1903, M. Tschäppät travailla à la ferme de ses parents durant quelques années avant d'exercer la profession de va-



cher. Son épouse naquit à Villeret, le 14 septembre 1906. Dès sa sortie d'école, elle travailla en fabrique à Villeret puis à l'Asile de Neuchâtel et au Home de Dombresson.

En 1952, les époux Tschäppät reprirent la ferme des Longines sur la commune de Saint-Imier.

M. Tschäppät fut l'un des membres fondateurs du Chœur mixte des Convers, société dont il fut également président. Mme Tschäppät fut quant à elle membre de l'Œuvre de Villeret durant plusieurs années. Tous deux coulent une retraite paisible.

(Texte et photo mu)

### Mme et M. Lili et Marcel Bandelier, du Fuet...

...qui fêtent aujourd'hui leurs noces d'or. Ils s'étaient en effet unis pour le meilleur et pour le pire le 28 mai 1932 à Châtelat et s'étaient installés ensuite au village du Fuet qu'ils n'ont plus jamais quitté. Anciens postiers ils sont tous deux honorablement connus au village et dans la Courtine. (kr)

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Au Parlement jurassien

## La gauche échoue à deux reprises

Page 17 Dans une première phase, la proposition gouvernementale a été opposée à la proposition libérale (appuyée tactiquement par le pop et le pcsi).

Les socialistes ont appuyé le Gouvernement, plus restrictif! Au second vote, la proposition de la majorité de la commission a été minorisée, bien qu'elle ait été soutenue par l'ensemble de la

gauche. Le ps a donc fait une faute tactique car s'il avait appuyé la proposition du parti plr, il aurait eu plus de chance (le Gouvernement étant minorisé de cette manière) de faire accepter la proposition de la commission. Erreur qu'il s'est gardé de répéter lors de l'examen de la loi sur le Conseil de prud'hommes.

#### CONSEIL DE PRUD'HOMMES

S'inspirant largement de l'expérience des cantons romands, la loi sur le Conseil vise essentiellement à l'universalité des tribunaux du travail, à la ville comme à la campagne, pour tous les conflits du travail dont la valeur litigieuse est inférieure à 8000 francs (le pcsi, le pop et le ps proposaient 15.000 francs). Présidé par le juge administratif de chacun des trois districts, chaque Conseil sera divisé en quatre secteurs professionnels (horlogerie, métallurgie, bâtiment et bois, etc.).

Si tous les groupes ont reconnu la nécessité des Conseils de prud'hommes, le débat a eu également trait, principalement, à la représentation des parties en litige. Même scénario que pour la loi sur les tribunaux des baux à loyer et à ferme. A la différence près que cette fois le même amendement du gouvernement a été rejeté et celui du plr accepté. Le ps ayant cette fois appuyé les libéraux-radicaux moins restrictifs que l'exécutif jurassien pour les mandataires professionnels. Au vote final, cette loi a été acceptée à la majorité évidente (le ps s'est abstenu), alors que précédemment la loi sur les tribunaux des baux à loyer et à ferme avait été adoptée par 57 voix sans opposition. A noter enfin que la procédure pour ces deux lois ne sera pas gratuite.

Pierre VEYA

## Votations fédérales du 6 juin: l'opinion de la CRT

Dans un communiqué, la Confédération romande du travail (CRT) constate «que, sous couvert d'intérêt général et de sécurité, la révision du code pénal et la nouvelle loi sur les étrangers portent en fait atteinte, chacune à leur manière, aux droits élémentaires des travailleurs». Pour la CRT, la révision du code pénal menace directement les organisations syndicales dans leur travail: «Organiser une manifestation, tenir un discours combatif, préparer une action collective deviennent autant d'activités suspectes soupçonnées a priori de dégénérer, de provoquer la violence ou d'y préparer». Plus loin, la CRT écrit: «C'est la porte ouverte à une société d'intolérance et à un durcissement de l'appareil policier et judiciaire». La CRP appelle donc ses membres et tous les travailleurs à rejeter une révision du code pénal dont les organisations syndicales pourraient être les premières victimes.

réglementant chaque instant de leur vie en Suisse, la loi maintient les immigrés «dans une situation de dépendance, de discrimination et de tutelle», pense la CRT.

A ses yeux, la nouvelle loi ne constitue en aucun cas l'alternative à l'initiative «Etre solidaires», comme on le laissait croire.

La CRT appelle à voter blanc, tout en se disant consciente «que c'est une pratique inhabituelle en Suisse». En votant blanc, elle veut justement manifester sa volonté de sortir des mauvaises habitudes: «Elle ne veut ni alimenter la passivité de l'abstention, ni s'abandonner au désespoir du non, ni adopter une mauvaise loi», indique enfin le communiqué de la CRT. (pve)

### PCSI jurassien: oui et non

Le Parti chrétien-social indépendant du Jura (pcsi), réuni hier soir à Develier en assemblée des délégués, s'est prononcé pratiquement à l'unanimité pour l'adoption, le 6 juin, de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers. C'est pratiquement à la même unanimité qu'il s'est opposé à la modification du Code pénal qui augmente les possibilités d'intervention de la justice et de la police et qui diminue les libertés. (ats)

#### «PIÈGE SUBTIL»

Quant à la nouvelle loi sur les étrangers, la CRT estime qu'elle tend «un piège subtil», derrière la façade de quelques améliorations. En faisant dépendre leur emploi des intérêts économiques immédiats de la Suisse, en maintenant le statut de saisonniers, en

## Changement de président au Ski-Club Les Bois

Samedi passé, le Ski-Club Les Bois tenait ses assises bisannuelles au Restaurant de la Couronne aux Bois, en présence d'une quinzaine de membres.

Dans son dernier rapport présidentiel, Maurice Jeanbourquin souligna la bonne marche actuelle de la société et se plut à féliciter les coureurs pour les résultats obtenus durant la saison écoulée. Il remercia par des termes très chaleureux le comité ainsi que les membres pour leur soutien.

Le chef technique dans son rapport de printemps se plut à relever les magnifiques résultats obtenus par les 15 licenciés du club. En début de saison, plusieurs fois l'équipe des seniors a récolté des lauriers: 1re place aux relais franc-montagnards (la Coupe reste définitivement au club); 2e place aux relais de St-Georges derrière la redoutable équipe de La Brévine, enfin 4e place aux championnats jurassiens à Saignelégier. Comme les années passées, lors des marathons et des courses de longues distances, les places d'honneur ont été nombreuses. Chez les jeunes, l'entraîneur se félicite des progrès réalisés par sa très jeune équipe.

Le chef de course donna lecture du rapport de la Fédération suisse de ski. Tous les points sont positifs. Il est toujours difficile d'organiser des courses, mais l'équipe du Ski-Club ne rechigne pas devant le travail. Pierre Donzé exprima le désir que la course populaire de l'année prochaine comporte deux distances. Pour conclure son rapport, le chef technique signale que les dates des prochains concours ont déjà été fixées: 15 janvier 1983, IIe Trophée des Franches-Montagnes et 23 janvier 1983, 4e course populaire.

Michel Chappatte, dans son rapport de caissier, signala que la cote d'alarme est bientôt franchie. Voilà deux années que le club a une diminution de fortune. Après analyse des comptes, il ressort que ce sont les frais généraux, spécialement l'emploi de la traceuse du Syndicat d'initiative qui déséquilibre les finances des courses. Le club a déboursé 500 francs pour le marquage des pistes lors des deux courses. Après la lecture du rapport des vérificateurs, l'assemblée donna décharge au caissier et le remercia pour son bon travail et son exactitude.

Suite à la démission du président, un nouveau comité a été réélu. Il se compose de: président, Pierre Donzé; vice-président et chef du chalet, Jean-Pierre Guenet; secrétaire, Anne-Marie Pittet; caissier, Michel Chappatte; chef alpin, Jacky Epitoux; chef du matériel, Gilbert Méroz; chef concours, Michel Amstutz.

Dans les divers, une course de deux jours a été prévue. Elle aura lieu les 28 et 29 août 1982. Le but de cette promenade pédestre sera la région des Rochers de Naye.

Plusieurs membres prirent ensuite la parole pour remercier l'ancien président et souhaiter beaucoup de succès au nouvel élu. Puis le nouveau président remis une attention à Maurice Jeanbourquin et à son épouse. (sp)

#### LES BREULEUX

##### Petit permis

La commune a accordé un petit permis de construction à M. Gabriel Cattin, pour un mur de soutènement au nord-est de sa parcelle No 433. (pf)



Le pantalon estival tout simple avec son pli permanent — on peut aborder les plaisirs de l'été sans souci. Il est en popeline (60% coton / 40% polyester), lavable à la machine. Quant aux cinq teintes et au prix, ce sont de bonnes raisons pour en acheter deux d'un coup !

**39.-**



# laver — sécher — porter

Vêtements Frey, La Chaux-de-Fonds, 47, av. Léopold-Robert, ☎ 22 38 44

## FESTIVAL DU CUIR

à des prix désormais sans concurrence



### Exposition permanente

Reprise de vos anciens meubles à des conditions très avantageuses !

Places de parc derrière le magasin  
Avenue Léopold-Robert 73  
Tél. (039) 22 65 33



le grand magasin aux petits prix

### Brasserie-Restaurant de la Petite Poste

avenue Léopold-Robert 30 a, tél. (039) 23 15 27, M. A. Ghazi

Tous les jours

**menu du jour sur assiette à Fr. 7.50**

ainsi que notre carte de spécialités françaises et orientales, restauration soignée !

Tous les vendredis soir

**couscous sur assiette Fr. 12.-**

ou sur commande (un jour à l'avance)

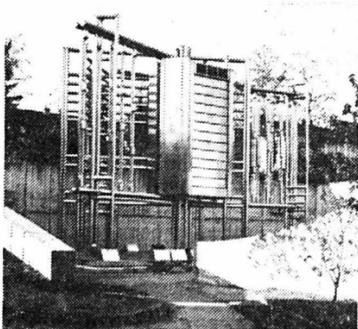
Tous les matins, de 7 h. à 10 heures, un croissant GRATUIT avec le 1er café

### AU CAVEAU-BAR

tous les jours de 17 à 24 heures, vendredi et samedi jusqu'à 2 heures

Tous les dimanches, le CAVEAU est ouvert de 14 à 22 heures  
AMBIANCE - MUSIQUE - COCKTAIL 39932

Votre journal: L'IMPARTIAL



### Venez faire LA FÊTE AU CARILLON !

**Lundi 31 mai de 18 h. à 19 h. 30**

**Place du Carillon (Parc des Musées)**

Pour célébrer le 2e anniversaire de l'inauguration du Carillon, le Musée International d'Horlogerie invite tous ses amis, les habitants du quartier et toute la population à la Fête des Joyeux Carillonneurs.

Pour participer à ce concert-apéritif impromptu, chacun apporte une chopine ou une bouteille de moussoux (le champagne n'est pas obligatoire !) et chacun peut carillonner à son aise en compagnie du carillonneur officiel **E. de Ceuninck**.

On trouvera sur place des boissons (y compris du moussoux pour ceux qui seraient venus les mains vides contrairement à la règle du jeu !), des verres, des amuse-gueules. **En cas de pluie, la fête se déroulera à l'intérieur (bibliothèque du MIH).**

Apportez vos instruments de musique (trompettes, flûtes, ocarina, etc.)

Venez nombreux boire à la santé du Carillon, fêter son anniversaire et apprendre à en jouer en devenant un Joyeux Carillonneur !

46899



### CAFÉ DU MUSÉE

Rénové  
Tous les vendredis soir  
**VOL-AU-VENT**  
«MAISON»  
Fr. 4.50 la pièce 24248



### PENTECÔTE

**Dimanche 30 mai**  
Départ 6 h. Fr. 48.-

**L'ÎLE DE MAINAU LES BORDS DU RHIN**  
Dîner libre

**Dimanche 30 mai**  
Départ 13 h. 30 Fr. 25.-

**POINT DE VUE DANS L'OBERLAND BERNOIS**

**Lundi 31 mai**  
Départ 13 h. 30 Fr. 35.-

**MAGNIFIQUE COURSE D'APRÈS-MIDI avec quatre heures**

**Mardi 1er juin**  
Départ 13 h. 30 Fr. 9.-

**FOIRE DE MORTEAU**

Inscriptions:  
**VOYAGES - AUTOCARS GIGER**  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22 45 51 46172

### Hôtel Jura Chiètres saison d'asperges

Réservation, tél. 031/95 53 08. 79-43239

Collège de Noiraigue

### EXPOSITION DE PEINTURE

**ARMAND CLERC**

du 28 mai au 6 juin, ouverture: les samedis, dimanches et lundi et 14 h. à 22 h., les autres jours de 19 h. 30 à 22 h. 87-46803

### Fête alpestre de lutte suisse

Dimanche 30 mai 1982 dès 9 h. Montagne-de-Buttes

Dîner: soupe aux pois, jambon, salade de pommes de terre

Ambiance alpestre, cors des alpes, accordéons et clarinette

Avec la participation de la Joyeuse de Fleurier 87-46635

### Epicierie-Restaurant LES BOULEAUX

2092 Les Petits-Ponts  
Tél. (039) 37 12 16

Heures d'ouverture :  
lundi-jeudi 7 h. 30 - 18 h. 30  
vendredi-samedi 7 h. 30 - 24 h.  
dimanche 11 h. 30 - 18 h.

AU RESTAURANT :  
**croûtes aux morilles**

la portion **Fr. 6.50**

Menu complet à Fr. 22.-

À L'ÉPICERIE : eau-de-vie fabrication maison 91-466



### Hôtel-Restaurant des Pontins

Relais gastronomique Cuisine française  
J.-M. Lebrun  
2042 Valangin  
Tél. 038 36 11 98

Très avantageux  
Confection **DEUIL** et **DÉCOR**  
**STHÉLÉ FLEURS**  
Demandez les meilleurs prix  
Tél. 039/22 41 50 - 23 97 13  
Derrière L'Impartial

**MÉCANICIEN**

sur automobiles ayant quelques années de pratique.

**MAGASINIER**

de préférence, mécanicien ou électricien serait formé.

**PEINTRE EN VOITURES**

ayant quelques années de pratique.

**EMPLOYÉ DE GARAGE**

service-essence, nettoyage, préparation voitures, etc. Demandés tout de suite ou à convenir. Places stables et bien rémunérées pour personnes capables et consciencieuses.

VOLVO - DATSUN  
MITSUBISHI - SUZUKI

GARAGE-CARROSSERIE  
LODARI - 1400 YVERDON  
Tél. 024/21 70 62. 22-14184

**URGENT**

cherche à vendre

**cuisinière**

à chauffage central TIBA combinée électricité / bois / mazout.

Etat de neuf, très peu utilisée.

Prix d'achat Fr. 10 000.-, cédé à Fr. 7000.-.

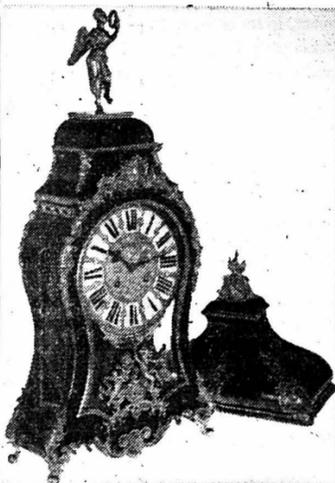
Téléphoner au 038/66 15 75. 46894

**Quel bureau technique ou dessinateur**

entreprendrait la construction d'étampes progressives ?

Faire offres sous chiffre ED 46868 au bureau de L'Impartial.

**IMPORTANT**



Résultat de notre précédente vente aux enchères au Château de Rue (1981) Pendule Boule Napoléon III, estimation Fr. 7 000.- vendue Fr. 7 500.- plus les frais.

Préparant notre

**IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES**

qui se tiendra en octobre à Neuchâtel, et dont l'exposition des objets aura lieu dans le magnifique cadre du

**CHÂTEAU DE COPPET**

nous nous chargeons de vendre pour vous, vos :

tableaux suisses (Anker, Hodler, de Pury, Menn, Calame, Diday, Töpfer, Gimmi, Bosshard, Castan, Pignolat, Olsommer, Bieler, Auberjonois, Vallotton, etc.). Peinture de maîtres; tableaux pompiers; gravures suisses (Lory, Aeberli, Birman, Freudenberg, etc.); livres anciens; meubles suisses; meubles français; argenterie du XVIIIe siècle jusqu'à l'Empire; art russe; sculptures médiévales; art populaire.

Grâce à leur mise en valeur, les pièces qui nous seront confiées bénéficieront d'une plus value optimale aux 2 expositions organisées à Coppet du 1er au 10 octobre, et à Neuchâtel les 16 et 17 octobre.

Si vous désirez faire estimer, ou vendre vos objets d'art : tableaux, antiquités, etc., notre service d'estimation est toujours à votre disposition sans engagement de votre part.

Paiement comptant. Discretion assurée.

Galerie ARTS ANCIENS  
Pierre-Yves Gabus  
2022 Bevaix, tél. (038) 46 16 09  
Ouvert tous les jours, dimanche compris. 87-141

**LUDI**  
**clôtures**  
87-460  
  
**038 31.76.78.**

**CETTE SEMAINE**  
Chemises boutonnées sur le côté pour  
**Fr. 29.-**  
à l'  
**ALTERNATIVE BOUTIQUE**  
Balance 12 - La Chaux-de-Fonds

**BAIGNOIRES**  
Emaillage - Entretien  
Travaux garantis  
**SANIBAIN, 1411 Fiez**  
Tél. bureau (024) 71 19 89  
22-14639

Une façon toute nouvelle d'avoir de belles jambes brunes  
**AMERY**  
le bas liquide en bouteille  
  
Parfumerie DUMONT Léopold-Robert 53  
Parfumerie AVENUE Léopold-Robert 45  
46804

**Elle raccourcit les distances**

**Renault 20**  
Une européenne

La Renault 20 raccourcit les distances, parce que quand on est bien, les kilomètres raccourcissent. Elle existe en 4 versions - à partir de **Fr. 16 990.-**.  
Modèle présenté: Renault 20 TX (moteur de 2,2 litres). Consommation ECE: 7,4 litres à 90 km/h, 9,6 litres à 120 km/h, 12 litres en ville. Equipement: lève-vitres électriques à l'avant, condamnation électromagnétique des 4 portes, direction assistée, «Normalur» qui règle ou limite votre vitesse.

**Vidéo ?**  
**Radio TV Steiner**  
vous offre **SABA**

**66.-**  
**79.-**  
pal: 1'990.- ou 79.- p.mois\*  
pal/secam: 2'290.- ou 84.- p.mois\*

**de Saba: TV couleurs 56 Q 50, grand écran 56 cm, tous programmes pal: 1'890.- ou 66.- p.mois\* pal/secam: 1'990.- ou 69.- p.mois\***

**Exclusifs: \*Système Steiner: 5 mois minimum, tarif dégressif. -Carnet de Chèques Service -Modification PAL/SECAM par des professionnels.**

**RADIO TV STEINER**  
location de cassettes  
  
La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold-Robert (sous les arcades)  
pour choisir chez vous: (039) 23 42 42

**Au Pavillon du Crêt-du-Loche**



**Tél. (039)26 73 44**

# occasions

Ford Granada 2800 Ghia	1980	
Ford Granada 2300	1981	Km. 12 000
Ford Granada 2300 L	1978	Fr. 9 000.-
Ford Taunus 2000 L V6	1979	Fr. 8 500.-
Ford Taunus 2000 GL V6	1978	Km. 25 000
Ford Taunus 2000 GL V6	1981	Km. 24 000
Alfa Roméo 2000 Berlina		Fr. 4 800.-
Alfa Roméo Sprint Veloce	1981	Km. 13 000
Alfa Roméo Giulietta 2000	1981	Km. 12 000
Alfasud Super 1300	1980	Km. 17 000
Fiat 131 1600	1976	
Fiat Ritmo 75 CL	1979	Km. 15 000
Fiat 131 Mirafiori 1600 S	1979	Km. 23 000
Lancia Gamma	1978	Fr. 11 500.-
Lancia HPE Formula 2000	1979	Km. 32 000
Lancia HPE Automatique	1979	Km. 25 000
Lancia Beta Berlina 2000	1978	Km. 26 000
Lancia Beta Berlina 1300	1979	Km. 26 000
Talbot Horizon 1100 GL	1980	Km. 14 000
Talbot Horizon 1500 GLS	1979	Fr. 8 200.-
Ford Fiesta 1100 L	1977	Fr. 6 200.-
Ford Fiesta 1100 L	1980	Km. 27 000
Lada 1500	1978	Fr. 4 500.-
Opel Ascona 1600 S		Fr. 3 800.-
Subaru SRX Coupé 1600	1980	Km. 29 000
Citroën CX 2400	1978	Fr. 9 800.-
Renault 20 TS	1979	Fr. 9 800.-

**Avec garantie, livraison selon votre désir, crédit immédiat**

GARAGE DES 3 ROIS SA  
J.-P. et M. Nussbaumer

Exceptionnel ! (conduite avec permis auto)

**Moto Honda**  
type CM 125 c neuve, modèle spécial 1982, argent / noir avec pare-brise et 2 sacoches «Shoei» aérodynamique de chaque côté à l'arrière, garantie d'usine dès mise en circulation, Fr. 102.- par mois sans acompte.

M. Garau  
2563 Ipsach  
tél. (032) 51 63 60.

**Occasion unique**  
Marchandise de très bonne qualité. Prix baissé radicalement.

**Echelles à glissières**  
2 part. ALU, 8 m. au lieu de Fr. 438.- cédées Fr. 258.- (DIN), 3 ans de garantie. Autres types avec forte réduction. Livraison franco domicile.

Interal SA  
La Sagne  
Tél. 039/31 72 59

A vendre

## 11 anciennes armoires

bois résineux, décapées, renouvelées dès Fr. 650.- toutes grandes.

R. Meier, antiquaire, Les Hauts-Geneveys, tél. (038) 53 47 57 ou 53 47 26. 87-30618

**Monsieur**  
AVS, désire faire la connaissance d'une dame, goûts simples, pour amitié et sorties.

Ecrire sous chiffre XB 46775 au bureau de L'Impartial.

Solution des lettres cachées: Alcool

**AUTO-RADIOS-CASSETTES HI-FI**



**PIONEER**  
flirte avec la perfection  
HI-FI M

**Frésard**  
Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 23 27 83

**Radio-cassettes auto**  
DE GRANDE CLASSE.  
Service garantie.  
Pose par nos spécialistes

**HERTIG VINS**  
Rue du Commerce 89  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/26 47 26

engagerait tout de suite ou date à convenir

## chauffeur-livreur

pour la ville.

Préférence sera donnée à chauffeur expérimenté.

Faire offre écrite avec curriculum vitae.



**Actuel • FUST • Actuel**

**Lave-linge Indesit 091 A0**

Prix-**FUST** Fr. 598.-  
**rendement exceptionnel**  
4 kg. 220/380 V 10/A

Location Fr. 34.-/ms  
Durée minimum: 4 mois  
d'autres modèles de: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Hoover, Indesit, Miele, Rotel etc.

- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

**Garantie de prix Fust: Argent remboursé,** si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65  
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

**Votre spécialiste pour cuisine** / **Votre spécialiste pour électro-ménager**

## Occasions exclusives GOLF

**Golf GTI, 1981**  
Noire, 16 000 km.

**Golf GTI, 1979**  
Rouge, 45 000 km.

**Golf SC, 1981**  
Argent, 6 000 km.

**Golf GLS, 1980**  
1500 ccm, blanche, 30 000 km.

**Golf GLS-5, 1980**  
Automat, argent, 24 000 km.

**Golf GLS-5, 1980**  
1300 ccm, toit coulissant, jaune, 19 000 km.

Garantie 100% - Échange  
 Paiement partiel

**AMAG BIENNE**  
à la nouvelle route de Berne  
Téléphone (032) 25 13 13

# AVIS MORTUAIRES

Jusqu'à votre blanche vieillesse je serai le même,  
Jusqu'à votre blanche vieillesse je vous soutiendrai.  
Esaïe 46, v.4.  
Repose en paix chère maman et grand-maman.

**Madame et Monsieur Pierre Frund-Pieren:**  
Monsieur Dominique Frund;

**Monsieur Claude Aellen:**  
Monsieur Claude-Alain Aellen,  
Frank Aellen;

**Monsieur et Madame Jose Aellen-Huguenin:**  
Monsieur Martial Aellen,  
Monsieur Michel Aellen et sa fiancée,  
Mademoiselle Catherine Degoumois;

**Madame et Monsieur Hassan Ahmed-Pieren, leurs enfants Parvez, Ambreen et Yasmine, aux USA;**

**Les descendants de feu Léon Diacon-Huguenin;**  
**Les descendants de feu Gottlieb Pieren,**

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Rose PIEREN née DIACON

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 82e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 mai 1982.

L'incinération aura lieu samedi 29 mai.  
Culte au centre funéraire, à 10 heures.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: M. et Mme Pierre Frund-Pieren, Nord 177.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

**RENAN** Maintenant l'Eternel t'a donné du repos après tes fatigues.  
Esaïe 14, v. 3.

Madame Otto Steiner-Vuillemin;  
Madame et Monsieur Eric Mathez-Steiner, à Tramelan:  
Mademoiselle Claudine Mathez et son fiancé, Monsieur Alain Meyrat, à Tramelan;

Monsieur et Madame Roger Steiner-Houriet et leurs filles Nathalie et Anouk, à Moosseedorf;

Madame et Monsieur Jean Berruex-Steiner, leurs enfants et petits-enfants, aux Diablerets;

Monsieur Laurent Steiner, à Bienne;

Madame et Monsieur Francis Landry-Steiner, leurs enfants et petits-enfants, à Dombresson;

Madame et Monsieur Germain Rebetez-Steiner, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Otto STEINER

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 72e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

RENAN, le 27 mai 1982.

L'inhumation suivie d'un culte à l'église aura lieu le samedi 29 mai 1982 à 14 heures au cimetière de Renan où la famille, les amis et connaissances se retrouveront.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Pompes funèbres F. Jacot, rue Dr-Schwab 20 à Saint-Imier.

Une urne sera déposée sur la place du village.  
Prière de ne pas faire de visite.  
Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**MADAME MARGUERITE COLOMB-STALDER, MADAME ET MONSIEUR JEAN-DANIEL JUNOD, LEURS ENFANTS MICHAEL ET SÉBASTIEN,**  
remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin lors du décès de

## Monsieur Gilbert COLOMB

Les paroles, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort en ces jours de cruelle séparation et la preuve de toute l'estime portée à leur cher époux, papa et grand-papa.

LA CHAUX-DE-FONDS et VILLERET, mai 1982.

La famille de

## Madame Blanche AFFENTRANGER

très sensible aux marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

**Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures**

## Vous faut-il une nouvelle voiture? Achetez-la! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui, j'aimerais un crédit de** Fr. \_\_\_\_\_ **Mensualité désirée** env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom ..... Prénom ..... E 383

Rue/No ..... NPA/Lieu .....

ici domicile ..... domicile précédent ..... né le .....  
ici depuis ..... nationalité ..... profession ..... état civil .....

employeur ..... depuis? .....  
salaire ..... revenu ..... loyer .....  
mensuel Fr. ..... conjoint Fr. ..... mensuel Fr. ....

nombre d'enfants mineurs ..... signature .....

**Banque Rohner**  
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Securitas SA: 75 ans au service de la surveillance Les agents sont des oiseaux de nuit, mais de bonne augure

En 1907 un avocat bernois, Jakob Spreng a créé un service de surveillance. Son idée était valable puisque, aujourd'hui, Securitas SA est la plus importante société dans ce domaine et qu'elle fête son 75e anniversaire en pleine prospérité.

Le siège est à Zollikofen, 12 succursales couvrent l'ensemble du territoire: huit en Suisse alémanique, trois en Romandie, une au Tessin. L'effectif est de 1086 agents à plein temps, 324 hôtesses et 2789 agents auxiliaires.

La succursale de Neuchâtel, dirigée par M. Bernard Leuba, s'étale sur cinq cantons et elle compte trois secteurs: Neuchâtel avec le Littoral, le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, Fribourg, ville et ses alentours immédiats ainsi que la rive sud du lac de Neuchâtel et le secteur du Jura qui englobe les Montagnes neuchâteloises, le canton du Jura et les districts de Courtelary et Moutier. Les responsables peuvent compter sur la collaboration de 56 agents fixes, 24 hôtesses et 148 agents auxiliaires, ces derniers fonctionnant principalement le soir et pendant les jours fériés; ils ont la responsabilité du contrôle ou de la vente des billets lors de manifestations diverses.

La succursale de Neuchâtel a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires de 4,5 millions de francs, la grande partie provenant des services de surveillance par contrats annuels (77 pour cent), la surveillance temporaire pendant les vacances, les absences des propriétaires privés ou d'établissements 9 pour cent, le

service lors de manifestations 13 pour cent et les services de sécurité 1 pour cent.

### DES OISEAUX DE NUIT

L'activité principale de Securitas SA se déploie principalement pendant la nuit, elle est avant tout du domaine de la prévention. Les agents effectuent des rondes selon un programme bien établi: contrôle des issues, portes ou fenêtres, mise en marche de machines ou appareils, vérification des installations d'amenée d'eau, de gaz ou d'électricité, constatation de non présence d'intrus dans les locaux, etc. Les heures de passage sont naturellement irrégulières, pour empêcher les voleurs d'effectuer un «coup» entre des rondes fixes.

Les agents sont des hommes au passé irréprochable, l'honnêteté et la discrétion étant indispensables, tout comme un esprit d'à-propos pour entreprendre certaines démarches: fermer un coffrefort laissé ouvert (cela arrive fréquemment), bloquer une conduite en cas d'inondation, utiliser un extincteur en cas de début d'incendie, voire maîtriser un malfaiteur. Les gardes ne sont pas armés, ils possèdent en revanche une bombe lacrymogène qui met hors d'état de nuire un visiteur mal intentionné. Grâce à un appareil de radio, la liaison est constante avec la centrale qui informe immédiatement d'un incident quelconque les autorités ou la police. L'intervention de ces services est extrêmement rapide.

Si l'agent est un moyen de surveillance

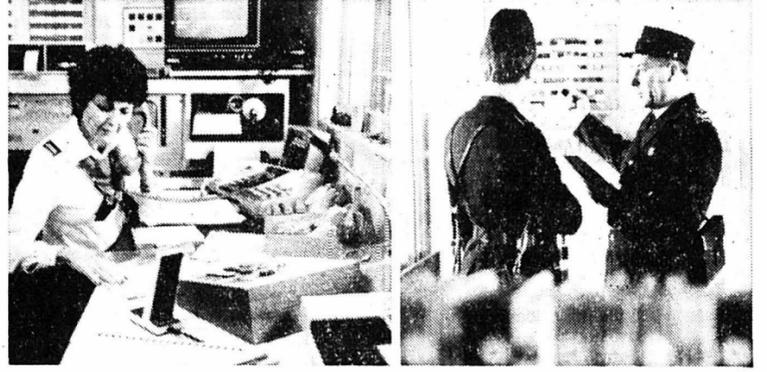
indispensable, la technique est elle aussi un précieux apport, elle permet une surveillance automatique et constante.

### TROIS QUARTS DE SIÈCLE D'ACTIVITÉ

Pour marquer ses 75 ans d'existence, Securitas SA a édité une plaquette richement illustrée. L'anniversaire est célébré dans les différentes succursales par des réunions du personnel.

A Neuchâtel, le directeur, M. Bernard Leuba a organisé hier une conférence de presse, il était entouré des trois chefs de secteurs: MM. Alexandre Perret (Neuchâtel), Philippe Etzensperger (Fribourg) et Christian Monnier (Jura).

RWS



A droite: la surveillance et le maniement des installations de sécurité sont différents chez chaque client. L'instruction d'un nouvel agent est poussée à l'extrême. A gauche: la réception des alarmes, du trafic radio interne et des services de piquet pour des clients sont assurés par les propres centrales de réception d'alarmes et les permanences Securitas.

## Défense des intérêts des propriétaires fonciers La Chambre immobilière dans tous les districts

La Chambre immobilière neuchâteloise, que préside Me Luc Meylan, a désormais des sections dans tous les districts du canton. Avant-hier soir dans le Val-de-Travers, et hier soir dans le Val-de-Ruz se sont constitués les deux dernières sections de district. Elles sont respectivement présidées par Mes Jean-Patrice Hofner, de Couvet, et Jean-Marc Terrier, de Cernier. Rappelons qu'une Chambre immobilière a comme but principal la défense des intérêts des propriétaires fonciers.

Ses conseils et ses appuis se rapportent aux fluctuations du taux d'intérêt hypothécaire et à leurs conséquences, aux rapports du propriétaire d'immeuble avec ses locataires (dans certains districts, c'est une tâche essentielle), aux droits et obligations résultant du contrat de bail à loyer et à ferme, aux dispositions de droit public à respecter en matière de construction, aux rapports de voisinage, à l'exercice des servitudes, à la bonne gestion des immeubles (agricoles également) etc.

Dans le Val-de-Ruz, d'une manière plus particulière, la Chambre a réuni des propriétaires relativement modestes. Elle entend collaborer avec les partis et associations diverses pour aider à la résolution de certains problèmes propres au district, comme l'aide à l'économie par la création de zones industrielles tout en tenant compte des intérêts des agriculteurs.

Une première association de défense des intérêts immobiliers dans le district

### Nouveau départ au Val-de-Travers

Comme au Val-de-Ruz, une Chambre immobilière s'est constituée au Val-de-Travers mercredi soir. Il est plus juste de parler d'un nouveau départ car une telle association de propriétaires d'immeubles existait déjà. Simplement, depuis le décès de son président Auguste Schutz elle avait mis son activité en veilleuse et le travail administratif était effectué par celle du district de Neuchâtel. C'est Me Luc Meylan, président de la Chambre cantonale qui a proposé à son confrère covasson Me Jean-Marie Hofner de reconstituer un comité dans le district du Val-de-Travers.

Me Hofner en a pris la présidence, le notaire André Sutter est vice-président; Xavier Prince, gérant des immeubles Dubied se chargera du secrétariat et le banquier Jean-Louis Hadorn tiendra la caisse. Trois autres personnes font encore partie de ce comité: MM. Philippe Piaget (président de la commune de la Côte-aux-Fées); François Codoni (entrepreneur à Couvet) et Maurice Berthoud de Colombier.

L'initiative de faire renaître la Chambre immobilière du Val-de-Travers est louable car les problèmes rencontrés par les propriétaires d'immeubles au val-

ont vu le jour en 1944, mais elle s'est éteinte avec la mort de son fondateur, Me Alfred Perregaux, notaire à Cernier. Le comité chargé de la constitution de la Chambre du district (et qui a été confirmé dans ses fonctions par l'assemblée) est composé comme suit: Me Jean-Marc Terrier, notaire, à Cernier (président); Me Frédéric Jeanneret, notaire à Fontainemelon (vice-président); M. Jean-Marc Evard, comptable à Neuchâtel (secrétaire-caissier) et en tant que membres du comité: Mmes Christiane Corti, Hauts-Geneveys et Mona van Allmen, Geneveys-sur-Coffrane, et M. Jean-Pierre Aubert, Geneveys-sur-Coffrane.

Ce comité s'est adressé à tous les propriétaires fonciers du district (environ 2000 personnes). Quelque 130 personnes ont apporté leur adhésion. C'est peut-être relativement peu, mais par comparaison avec La Chaux-de-Fonds par exemple, qui compte environ 300 membres, c'est beaucoup.

ne ressemblent en rien à ceux qui peuvent se présenter sur le Littoral. Ici, la pénurie des logements n'existe pas et beaucoup d'immeubles vétustes devraient être rénovés. Une des premières activités du comité élu mercredi soir par une trentaine de propriétaires sera d'obtenir de l'Etat qu'il entreprenne, comme par le passé (récent), une campagne de financement pour faciliter la restauration d'appartements anciens. (La Confédération offre une aide financière pour les régions de montagne, à la condition que le canton participe aussi).

Autre sujet abordé par le nouveau comité: l'imposition des propriétaires. On sait qu'une maison transformée

prend de la valeur ce qui provoque une augmentation de la charge fiscale. D'une certaine manière, c'est regrettable quand, par exemple, les transformations visent à réduire la consommation d'énergie par la pose d'une isolation thermique appropriée.

La nouvelle Chambre a donc du pain sur la planche. Elle fera bien également de tenir compte des propos du secrétaire régional Pierre-Alain Rumley. Brossant en fin d'assemblée un tableau de l'habitat au Val-de-Travers, il a relevé que:

- 360 logements sont vides au Val-de-Travers (moyenne 6% contre 2,3 dans le canton);
- le revenu moyen des vallonniers est inférieur de 25 à 30% à la moyenne suisse;
- le parcellaire immobilier est vieillissant ou inadapté aux goûts actuels;
- depuis 1975, il ne se construit plus que des villas;
- les lotissements ne sont pas conçus selon un plan d'ensemble (il s'agit donc de prévoir un habitat semi-collectif plutôt que d'appliquer la maxime «pour vivre heureux, vivons cachés»);
- et, enfin, que les propriétaires, souvent âgés, ne disposent pas des revenus nécessaires pour effectuer les transformations. (jjc)

### CERNIER

#### Le tournoi de l'ECA est bien parti

Par quatre soirées magnifiques, dès le lundi 24 mai, les matchs se sont succédé à un rythme rapide et soutenu. Une nombreuse assistance est venue encourager les joueurs. Des buts nombreux ont aussi été marqués. La fréquentation de la cantine répond pleinement à l'attente des organisateurs. La semaine prochaine verra la suite et la fin de ce tournoi par la finale qui aura lieu le vendredi 4 juin. Rappelons que le bénéfice du tournoi est destiné à l'Hôpital régional du Val-de-Ruz à Landeveye. (bz)

## La Société nautique de Neuchâtel aura bientôt son hangar

Fondée le 7 juillet 1981, la Société coopérative de la maison nautique (SCMN) a tenu jeudi soir sa première assemblée générale sous la présidence de M. Fabien Süsstrunk.

Le pavillon de la baie de l'Evoles qui sert de hangar à la Société nautique doit disparaître à cause des travaux de la Nationale 5. Il est irrécupérable et la SCMN a eu la chance de trouver et les locaux et un nouvel emplacement. La ville lui a accordé un droit de superficie pour un terrain de 1300 m<sup>2</sup> à l'entrée est

de la ville, tout en souscrivant des parts sociales pour 150.000 francs.

Des projets ont été établis, celui retenu était dévisé à 800.000 fr. La subvention escomptée de l'Etat s'est malheureusement envolée au domaine des rêves, aussi des plans nouveaux ont-ils dû être demandés pour un coût de 400.000 fr. environ. Finalement, la construction pourra démarrer au mois de juillet par le hangar qui devra pouvoir être utilisé avant l'hiver. Suivront une salle de musculation, un local de réunion avec buvette et des dépendances. Il a fallu malheureusement renoncer à l'installation d'un simulateur (possibilité d'entraînement à l'intérieur lorsque le lac ne permet pas de sortir les bateaux) et à celle d'un club-house.

Peut-être que le simulateur pourra-t-il être offert à la Société nautique lorsqu'elle fêtera son 100e anniversaire en 1985 ?

L'assemblée a approuvé le rapport et les comptes avant de reconduire les membres du comité dans leurs fonctions. Le président a remercié la ville de Neuchâtel représentée par M. André Buhler pour le soutien apporté ainsi que la population qui s'est montrée généreuse. Les dons parvenus en sept mois dépassant 100.000 francs. (rws)

### SAINT-BLAISE

#### Cyclomotoriste blessé

Hier à 11 h. 55, un accident de la circulation est survenu entre un cyclomotoriste et une automobile. M. Didier Ramseier, 17 ans, domicilié route des Gouttes-d'Or 19, en ville, circulait au guidon d'un cyclomoteur rue Bachelin à Saint-Blaise, en direction ouest. Pour une cause que l'enquête établira, il est entré en collision avec une voiture pilotée par M. José Amach, qui sortait de l'avenue de la Gare en direction sud. Le cyclomotoriste a été transporté à l'Hôpital des Cadolles souffrant d'une plaie profonde à la jambe droite.

## AVIS MORTUAIRES

La famille de

### Madame Marguerite FÜRST-TISSOT

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort.

46830

La famille de

### Emile SCIBOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don et leur envoi de fleurs.

Elle les prie de croire à sa reconnaissance.

LES HAUTS-GENEVEYS, mai 1982.

46814

La famille de

### Madame Trudy COHN

très sensible à l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les dons lui ont été un précieux réconfort.

46301

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2301 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

### Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture et magazine. - Cécile Diez, Jura bernois, Jura. - Jean Ecuver, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlor, Littoral.

Stagiaires:  
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

En cas de décès

### RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

## Propos israéliites Lueurs de tolérance

La tolérance est une denrée qui a été et qui est malheureusement toujours rare. Que ce soit au plan politique, religieux ou social, il est difficile d'admettre que notre prochain a droit à la différence. La rencontre des diverses idéologies a produit jusqu'à maintenant bien plus de heurts violents et sanglants que de débats productifs et fructueux.

Le sommet de l'intolérance a été atteint il y a 40 ans par la barbarie nazie. A Auschwitz, il n'était question ni d'une guerre de religion, comme la Suisse en a connu, ni d'une lutte opposant deux aspirations nationales, comme le conflit israélo-arabe. A Auschwitz, qui représente l'apogée des siècles de mépris et d'intolérance envers les juifs, c'est l'existence même du juif en tant qu'être humain qui est niée; l'intolérance culmine dans le fanatisme et aveugle génocide de 6 millions d'êtres humains, dont la seule faute était d'être nés juifs.

Quarante ans après Auschwitz, des signes de tolérance, trop peu nombreux, il est vrai, apparaissent. Ce sont ces signes qu'il faut mettre en évidence, dans l'espoir qu'ils servent d'exemples et d'indicateurs d'un monde meilleur.

Le premier exemple de tolérance nous est donné par la synagogue de Yamit, restée le seul édifice de la ville rasée et rendue aux Egyptiens. Dans son émouvante simplicité, cette syna-

gogue, confiée par Israël à ses adversaires de naguère, représente un gage de tolérance et de paix. Ce lieu de prière israéliite resté dans le Sinaï signifie que l'époque où synagogues et cimetières juifs en mains arabes étaient systématiquement détruits (comme cela a malheureusement été le cas dans la vieille ville de Jérusalem sous domination jordanienne jusqu'en 1967) est bien révolue, que l'ère nouvelle qui s'instaure est résolument voulue pacifique et tolérante, que ce soit d'un côté ou de l'autre.

Le second exemple digne d'être mentionné, c'est ce village de «Nevé Chalom» érigé entre Tel-Aviv et Jérusalem, où chrétiens, musulmans et juifs tentent l'expérience d'une vie commune. Parmi les projets de ce village, qui accueille régulièrement des groupes d'étude qui se consacrent au dialogue judéo-arabe, il y a ce lieu de culte, construit en forme de triangle et dont chacun des angles est destiné à l'une des trois grandes religions monothéistes: le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme. Ne faut-il pas, là aussi, voir un symbole éloquent de l'état d'esprit qui anime des hommes de bonne volonté, quelle que soient leur origine et leur conviction et malgré le conflit qui peut opposer leur nation ?

Yamit, Nevé Chalom: dans un monde où la tolérance reste trop souvent un vain mot, ces deux noms luisent de la lumière de l'espoir.

Daniel BASCH

# FÊTE VILLAGEOISE DE LA CHAUX - DU - MILIEU

## ORGANISÉE PAR LES SOCIÉTÉS LOCALES

**VENDREDI 28, SAMEDI 29  
ET DIMANCHE 30 MAI 1982**

### AU VILLAGE, TROIS JOURS DE LIESSE POPULAIRE

Le centre du village de La Chaux-du-Milieu va connaître à Pentecôte une intense animation. Pour la réussite de la magnifique fête villageoise chaque année renouvelée et appréciée, les membres de la fanfare et des autres sociétés villageoises réunis, se sont activés aux importants préparatifs de cette échéance.

La fête aura lieu dans les ruelles, sous la cantine, dans les différentes salles du collège, transformées et décorées avec soin et originalité pour la circonstance.

Grâce à la collaboration d'une bonne partie de la population, un programme riche et copieux composera ces trois jours de liesse populaire.

L'orchestre Pier Nieder's animera les bals du vendredi et du samedi soir, sous la cantine. L'orchestre de jazz «68 Jazz Band» formé de 15 joyeux musiciens jouera samedi soir également sur la scène du cabaret ouvert vendredi déjà.

L'orchestre champêtre «Charles-André Gonseth» égayera la journée familiale du dimanche. D'autres animations intéressantes vous plairont, telles que :

- le grand marché du samedi matin où plus de 50 exposants dresseront leur stand dans les ruelles de la localité pour vous proposer des marchandises de choix. (Machines agricoles,

voitures, pâtisseries maison, gadgets, friandises, habillement, alimentation, artisanat, etc.)

- Alors que les grands flâneront parmi ces stands, les petits participeront à un jeu d'orientation organisé à travers le village, ainsi qu'aux séquences de «ciné» spécialement préparées à leur intention.
- Pour leur part, les samaritains invitent chacun à «s'essayer» lors d'un parcours de sauvetage.
- Pour les enfants encore, seront organisés des tours de village sur un attelage datant de quelques années.
- L'ensemble de cette manifestation sera agrémentée de jeux divers, animée de tire-pipes, arrosée de boissons et alimentée de repas divers.
- Dimanche, la seconde journée, sera consacrée à l'heure de l'apéritif par la fanfare «Sainte-Cécile» des Ponts-de-Martel.
- L'après-midi, deux célèbres personnages de bandes dessinées, Fantasio et Gaston Lagaffe seront métamorphosés l'espace de quelques heures en marionnettes qui feront rire les enfants et leurs parents. Ceci à la halle de gymnastique. Avis aux amateurs et bonne fête à tous ! (d.f.)

### PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

#### VENDREDI SOIR

#### Grand bal

avec l'orchestre «Pier Nieder's»

#### SAMEDI DÈS 7 H. 30

#### Grand marché

plus de 50 stands : alimentation, produits maison et laitiers, artisanat, bétail et matériel agricole

#### DÈS 13 H. 30

#### Jeu d'orientation

à travers le village, ouvert à tous les enfants

Plusieurs catégories

Inscriptions gratuites

Pour les petits : jeux divers. Dans l'après-midi, à la salle de jeunesse, séances de cinéma pour les enfants

#### SAMEDI SOIR SOUS LA CANTINE

#### Grand bal

avec l'orchestre «Pier Nieder's»

Dans la Grande Salle

#### Soirée Cabaret

avec l'orchestre «68 Jazz Band»

#### DIMANCHE DÈS 11 HEURES

#### Journée familiale

Concert apéritif avec la fanfare «Sainte-Cécile» des Ponts-de-Martel

#### APRÈS LE REPAS DE MIDI

L'orchestre «Charles-André Gonseth»

#### Spectacle pour enfants

Marionnettes : deux célèbres personnages de bandes dessinées, Fantasio et Gaston Lagaffe

Tours du village sur un attelage

### DURANT LES TROIS JOURS

Repas sur place - Bars - Tire-pipes - Jeux - Animations

### LES SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

**FANFARE:** Organisation générale, cantine, bars, gâteaux aux fromages au feu de bois, jeux divers

**JEUNESSE:** Cabaret, stand photos, films pour les enfants

**SAMARITAINS:** Raclettes, parcours sauveteur

**GYMNASTES-DAMES:** Dîner du samedi, spectacle marionnettes

**FEMMES-PAYSANNES:** Bancs de pâtisseries maison, cornets à la crème

**COMMISSION SCOLAIRE:** Jeux, tours du village sur un attelage

**TIR:** Tire-pipes, tir à la carabine

**DAMES DE LA COUTURE:** Stand de tricots fait main

**FAVORISEZ LES ANNONCEURS QUI ONT PERMIS LA  
RÉALISATION DE CETTE PAGE**

#### RESTAURANT BONNET

Le Cerneux-Péquignot

Fondue  
Menu et assiette du jour  
Menus sur commande

Salle pour Sociétés

Fermé le mardi  
Tél. (039) 36 12 03



#### PNEUS

Automobilistes, pour tous vos problèmes, consultez votre spécialiste

#### J.-P. JEANNERET

Garage - Le Prévoux  
Tél. (039) 31 13 69

Fruits et légumes

#### THÉO RAMSEIER

Livraison à domicile

Les Ponts-de-Martel  
Tél. (039) 37 11 31



L'assurance moderne et dynamique

Florian Matile

Agent général

Jardinière  
71  
La  
Chx-de-Fds

Tél. (039)  
23 18 76



Hôtel-Restaurant

#### CHEZ BEBEL

Le Col-des-Roches  
Tél. (039) 31 23 21

Toujours à votre service

#### GARAGE VERMOT

Le Cerneux-Péquignot



Réparations  
toutes marques  
Tél. (039) 36 12 69

#### Baïterie agricole

Claude Perrottet  
Rue Bournot  
(039) 31 19 85



#### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Aliments composés pour  
tous les animaux

SACHA, une marque des  
Montagnes neuchâteloises

Rue des Entrepôts 19  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 12 07

Choix considérable de  
perceuses dès Fr. 100.-



#### A. & W. KAUFMANN & FILS

Marché 8 - 10  
La Chaux-de-Fonds



Menuiserie, travaux en  
tous genres, fenêtres, devis

#### MICHEL MARGUET

Le Cerneux-Péquignot  
Tél. (039) 36 12 53

A la

#### BOUCHERIE DE LA JALUSE...

... toujours la première  
qualité !

E. Ammann

#### Provimi S.A.

Voulez-vous faire de beaux  
poulets ? Une belle nichée  
de porcelets ? Aimez-vous donc  
de beaux «counis» ?  
Dans ce cas là... mes chers amis, y'a  
plus de doute... plus de souci ! Une  
bonne affaire... c'est Provimi !

Les représentants :

L.-A. Brunner, La Chaux-du-Milieu  
G.-Ch. Sieber, La Sagne  
J.-B. Von Allmen, Le Locle

#### CAFÉ-RESTAURANT DES SPORTS

Le Locle  
Tél. (039) 31 39 39

Tous les jours  
Menus  
pour pensionnaires  
Fondue  
Raclette

Fermé le mardi  
F. Venier

#### LE TOIT DE LA CANTINE

a été confectionné par la  
maison

#### LOOSLI

Saint-Blaise

Auto-Ecole

#### DENIS FRÉSARD

La Chaux-de-Fonds

Les Ponts-de-Martel  
Tél. (039) 23 23 70



Chez Charly,  
on y va  
on y revient  
pour manger  
une bonne  
fondue

#### RESTAURANT DE LA COMBE-JEANNERET

Charles Mumenthaler  
Tél. (039) 31 14 71



#### Roland Fahrni

2316 Les Ponts-de-Martel  
Appareils ménagers  
Réparation  
Vente toutes marques  
Agencement de cuisine  
Les Ponts-de-Martel  
Tél. (039) 37 18 37

Service officiel ZANKER

#### PERRIN FRÈRES

Bière CARDINAL  
Limonades

Livraison vallée de  
La Sagne et des Ponts  
Vallée de La Brévine

Les Ponts-de-Martel  
Tél. (039) 37 15 22

#### GALLAZZÀ

Instruments de musique  
toutes marques  
Vente - Location  
Réparation

Clarens  
Rue du Port  
Tél. (021) 62 29 92

Vevey  
Rue J.-J. Rousseau  
Tél. (021) 51 29 82